L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1448 - VENDREDI 27 OCTOBRE 2017 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232





Pénurie de beurre

À qui profite la crise ?

Photo: Réussir

Les consommateurs constatent une pénurie de beurre dans les magasins et des prix qui augmentent fortement. En un an, le prix du beurre a littéralement explosé, passant de 3000 à 6000€ la tonne.

Dans le même temps, le prix du lait payé aux producteurs reste inférieur aux coûts de production. Les producteurs de lait conventionnel qui continuent de faire face à une crise sans précédent, s'interrogent sur les raisons de la pénurie actuelle de beurre dans les linéaires. À qui profite la crise sur le beurre ?

Page 3

Encart: Catalogue Sureau Agriculture (sur certains cantons).

Côte d'Or

› **Productions végétales**

Un bon départ, c'est déjà ça



Nièvre

› **Bienvenue à la ferme**

Une nouvelle impulsion et de nouveaux adhérents



Yonne

› **Concours charolais d'Avallon**

La fête du «blanc»







Sommaire

Côte d'Or
04 • Productions végétales: Un bon départ, c'est déjà ça
05 • Filières locales: Les produits porcins à l'honneur
06 • Ferme Côte-d'Or: Clin d'œil au végétal
07 • Syndicalisme: La FDSEA 21 suit les dossiers Cours d'eau de près
08 • Traits Auxois: Génétique éternelle

Nièvre
09 • Foire aux veaux de Corbigny: Qualité et convivialité
10 • Mesure d'ouverture pelvienne: Une journée technique pour un outil encore mal connu
11 • Bienvenue à la ferme: Une nouvelle impulsion
12 • SNA : *«Plus personne n'y comprend quoi que ce soit !»*

Yonne
13 • Concours charolais d'Avallon: La fête du «blanc»
14 • Chablisien: L'ancien champion était à la fête…
15 • Arboriculture: Des noisettes pour l'hiver
16 • Foire Saint-Martin: Venez expliquer vos métiers !

Région et plus
17 • Forêt-bois: Atouts et enjeux d'une filière tout en contrastes
18 • «La maison des éleveurs, bœuf pleine herbe»: Feder lance sa propre marque éleveur
19 • Protection sociale: Ce qu'implique la modification des cotisations MSA en 2018
20 • Nutrition: Les Français privilégient les aliments transformés

Infos Services
21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Marchés
24-25 • Petites annonces
26-29 • Annonces légales
30-31 • Vie pratique

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne

le point sur

La consommation de viande en France

Le CIV vient de publier un cahier de 68 pages intitulé *«La consommation de viande en France»* sous la direction de Christelle Duchène, Jean-Louis Lambert et Gabriel Tavoularis. Tour d'horizon.

Après avoir rappelé les grandes évolutions des habitudes alimentaires des Français et la place de la viande de cet historique (jusqu'au XIX^{ème} siècle, XX^{ème} siècle, fin du XX^{ème} siècle et impact des crises), les auteurs se penchent sur les consommations d'aujourd'hui à partir de données de consommations de viande provenant des trois vagues de l'enquête alimentaire menée par le Crédoc : Comportement et consommation alimentaires en France (CCAF) 2007, 2010 et surtout 2013.

Consommation

*«La quasi-totalité des Français enquêtés dans CCAF 2013 ont consommé des produits carnés durant la semaine de recueil de leurs consommations alimentaires. Sur la base de l'échantillon de 1 200 ménages, 99,9 % des enfants ou des adultes ont consommé des produits carnés au moins une fois au cours de la semaine, lors de chacune des vagues de 2007, 2010 et 2013 de l'enquête. Implicitement, ce chiffre de 99,9 % semble signifier que seulement 0,1 % de la population serait végétarienne. Mais une telle affirmation serait abusive car la taille de l'échantillon de l'enquête CCAF (1 200 ménages) est trop faible pour qu'un chiffre de 0,1 % ait une valeur statistique fiable»*peut-on lire dans cette enquête.

D'autres études, citées par le CIV dans ce document, donnent des valeurs sensiblement différentes. Par exemple, selon le baromètre nutrition santé de l'INPES (enquête alimentaire réalisée par téléphone auprès de 4 000 individus, par recueils des aliments consommés la veille), le végétarisme aurait concerné, en 2008, 1 % des personnes de 12 à 75 ans. L'Institut Nielsen indique, pour sa part, que 4 % des Français se déclarent végétariens (réponse par questionnaire autogéré sur Internet pour un échantillon d'environ 500 personnes en France sur 30 000 individus répartis dans 63 pays).

Enfin, selon Harris Interactive, 5 % des Français déclareraient pratiquer un régime végétarien (questionnaire autogéré, sur un échantillon de 1 000 personnes). Sinon, les grandes tendances actuelles peuvent se résumer ainsi: la consommation globale de produits carnés oscille entre stabilisation et légère diminution ; les viandes hors volaille sont toujours en baisse ; une consommation de volaille relativement stable ; une légère diminution des charcuteries consommées en tant que telles ; les produits tripiers et gibiers font l'objet de très faibles consommations ; les produits carnés *«ingrédients»* est la seule catégorie en augmentation ; enfin, de 2007 à 2013, on constate une généralisation de la baisse de la consommation de viandes.

Trois autres éléments entrent en ligne de compte : il existe des différences notables entre la consommation des femmes et celle des hommes et on retrouve *«des effets d'âge chez les enfants et chez les séniors»*.

En revanche, les différences de consommation entre catégories socioprofessionnelles *«s'atténuent»*. Enfin, la consommation de viande reste *«bien ancrée lors du déjeuner»*, est *«légèrement supérieure le week-end»* et se pratique à domicile avec une baisse de cette dernière caractéristique.

Niveaux et profils

La partie 3 de l'étude du CIV définit tout d'abord des petits et des grands consommateurs. En 2013, le tiers des grands consommateurs ingère plus de 163 g/jour de produits carnés (versus 172 g/j en 2007) et le tiersdes petits consommateurs moins de 112 g/j (versus 121 g/j en 2007).

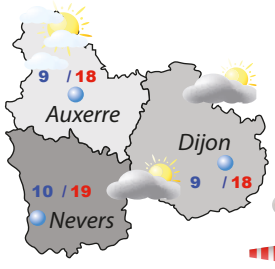
On remarque aussi qu'en matière de viandes hors volaille, il existe plus de petits que de grands consommateurs.

De plus, conformément à l'évolution globale des consommations, le pourcentage de grands consommateurs a diminué (32 % en 2007 et 28 % en 2013) alors que celui de petits et non consommateurs a augmenté (32 % en 2007).

Petits et grands consommateurs de produits carnés présentent des différences de profils et d'habitudes alimentaires bien marquées : une alimentation plus traditionnelle et plus *«copieuse»*, avec des portions plus grandes, une hygiène de vie *«moins saine»* (plus de fumeurs et plus d'individus en surpoids) chez les grands consommateurs, constitués plus majoritairement d'hommes, de personnes entre 45 et 54 ans et d'ouvriers ; plus d'aliments bénéficiant d'une image nutritionnelle positive, moins d'individus en surpoids, moins de fumeurs, plus de femmes, de personnes âgées, de célibataires et de cadres chez les petits consommateurs par exemple.

la météo présentée par Dijon Céréales

Vendredi 27 Octobre

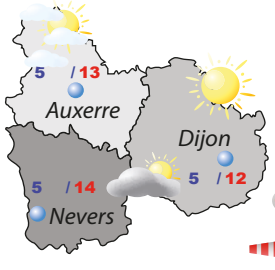


Éclaircies
Quelques passages nuageux et de belles éclaircies en perspective.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Nord-Nord-Ouest 20 km/h

Ste Emeline
Soleil : 08:23 - 18:38
Lune : 14:55 - N.C.

Samedi 28 Octobre



Beau temps
Le soleil sera présent et accompagné de quelques nuages par endroits.

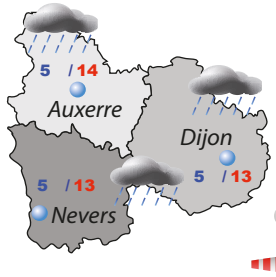
T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 13 à 15 °C
Vents : Nord-Ouest 20 km/h

St Simon
Soleil : 08:25 - 18:36
Lune : 15:32 - 00:27

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 29 Octobre



Pluvieux
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 13 à 15 °C
Vents : Ouest 20 km/h

St Narcisse
Soleil : 08:26 - 18:35
Lune : 16:05 - 01:27

Prévisions à 7 jours

Lundi 30 au Mercredi 01 Novembre :
Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective.
Vents : Est-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 3 à 7 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

Jeudi 02 au Dimanche 05 Novembre :
Des précipitations pour jeudi et vendredi. Le week-end sera ensoleillé.
Vents : Nord à 30 km/h
T° mini. : -1 à 7 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

clin d'œil

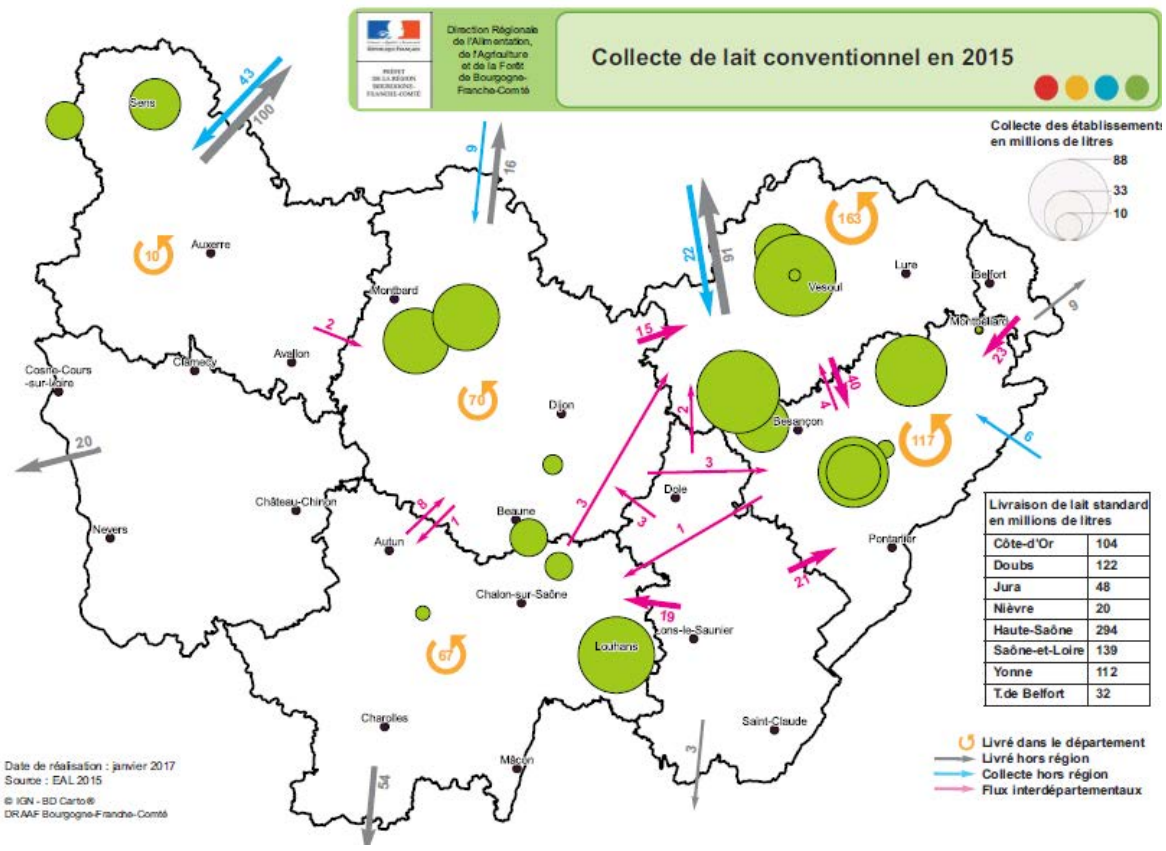


© Acip/Chaunu

Pénurie de beurre

À qui profite la crise ?

Les consommateurs constatent une pénurie de beurre dans les magasins et des prix qui augmentent fortement. Dans le même temps, les producteurs de lait conventionnel continuent de faire face à une crise sans précédent.



Comme de nombreux producteurs de lait standard, la FRSEA de Bourgogne-Franche-Comté s'interroge sur les raisons de la pénurie actuelle de beurre dans les linéaires, alors que la situation des producteurs ne s'améliorent pas et que les paies de lait restent très en-deça de la situation du marché mondial, si l'on se réfère à la sacro-sainte loi du marché. A qui profite la crise actuelle sur le beurre ? interpelle la FRSEA. *«En 2016, 60% des exploitations en lait conventionnel ont eu un revenu négatif et de nombreux agriculteurs ont des difficultés à payer leurs échéances»*. Alors même que le prix du beurre a *«explosé»* passant de 3000 €/t à 6000€/t en moins d'un an, le prix du lait payé aux producteurs reste inférieur aux coûts de production et en dépit de *«la bonne conjoncture des marchés laitiers»*, en 2017, ce prix reste quasiment identique à celui de 2001 (324€/1000l).

Alors que la valorisation beurre-poudre se situe à près de 350€/1000 l, que le prix du lait en Allemagne atteint près de 365€/1000l (en août), que la valorisation du marché intérieur augmente, que la pénurie de beurre s'installe... les leaders industriels du lait annoncent aux producteurs un prix en octobre qui plafonne à 325€/1000l, *«avec des pressions à la baisse»* relève la FRSEA BFC .

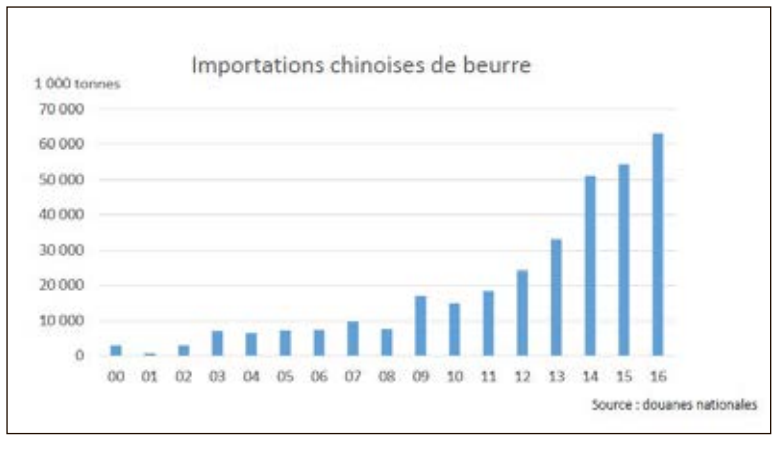
Le décalage entre la faiblesse du prix payé à la production et la bonne conjoncture des différents marchés laitiers demeurent incompréhensible. Sur les marchés la remontée en puissance de la demande de beurre s'explique par une évolution favorable de l'image du beurre et une augmentation de sa consommation (5% en France, 2,5% dans le monde). L'augmentation de la demande en fromages réduit la disponibilité en matière grasse laitière, alors que la conjoncture laitière défavorable pèse sur la collecte qui a chuté au sein de l'UE à partir de la fin de l'été 2016. Les conditions climatiques défavorables accentuant cette baisse de volumes. Les volumes de lait consacrés au beurre semblent insuffisants à satisfaire la demande (20% du lait collecté est transformé en beurre). Le contexte du marché européen ces trente dernières années avait en effet emmené l'UE à mettre en place des quotas de production de matière grasse laitière, afin d'en limiter la production. Les pratiques d'élevage en France comme en Europe ont ainsi évolué vers une diminution de la teneur en matière grasse du lait jusqu'en 2014, dernière année complète soumise aux quotas de production.

Bruxelles s'attaque aux stocks de poudre de lait

Toutefois, dans le cadre du règlement Omnibus, l'Europe commence à prendre en compte la nécessité de stabiliser les prix payés aux producteurs avec la mise en place des organisations de négociation. Cela passe notamment par la réduction des stocks de poudre de lait européen qui pèse sur les marchés et freinent la remontée du prix du lait dans les fermes. Bruxelles cherche ainsi à faire évoluer le dispositif actuel afin de réduire le stock de poudre de lait en 2018. Ces stocks accumulés depuis la crise de 2016 pèse fortement sur les marchés. La commission européenne cherche maintenant à empêcher que de nouveaux stocks s'y ajoutent et à vendre les stocks existants qui se dégradent rapidement. Les stocks actuels atteignent 380 000 tonnes. Reste maintenant à trouver des solutions pour déstocker alors que le consensus n'est pas d'actualité sur la marche à suivre entre les pays européens et que la décision finale doit être validée par les 28...

Dans le même temps, le commissaire à l'agriculture a annoncé le lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'utilité des organisations de producteurs (OP) dans le secteur laitier, afin d'encourager la création de nouvelles OP et d'améliorer le fonctionnement de celles qui existent. Côté collecte, la bonne récolte de fourrage de 2017 devrait favoriser une augmentation des volumes produits. Reste que les producteurs français sont toujours en attente de signaux positifs et de voir la forte demande en fromage, beurre, crème et poudre, se transformer en espèces sonnantes et trébuchantes dans leur poche...





Zoom Compromis sur le règlement Omnibus

Les négociateurs du Conseil de l'UE, du Parlement européen et de la Commission de Bruxelles, sont parvenus le 12 octobre à un compromis sur le volet agricole du règlement omnibus. Parmi les points qui étaient en suspens, le niveau de déclenchement de l'outil de stabilisation du revenu est fixé à 20% au niveau sectoriel, un taux également applicables aux assurances climatiques ; les organisations de producteurs restent volontaires, mais la possibilité pour elles de planifier la production est étendue ; les exploitations de moins de 30 ha sont dispenséesdes obligations liées aux surfaces d'intérêt écologique (dans lesquelles le miscanthus est inclu) comme cela est déjà le cas pour la diversification des cultures (dans laquelle l'épeautre est inclue).

En bref

Gazole La hausse de la fiscalité votée

L'Assemblée nationale a voté le 22 octobre la hausse de la fiscalité sur le gazole voulue par le gouvernement pour l'aligner sur celle de l'essence d'ici à 2021. L'article du projet de budget pour 2018 prévoit une augmentation de la taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TICPE) de 2,6 centimes par litre de gazole chaque année pendant quatre ans. *«C'est une pénalisation supplémentaire pour les territoires ruraux»*, où le diesel est privilégié, a protesté le chef de file des députés LR Christian Jacob. Des élus de son groupe avaient déposé des dizaines d'amendements pour supprimer la hausse ou la réduire.

Assurance-chômage La FNSEA défavorable au dispositif

La FNSEA s'est déclarée le 19 décembre très réservée sur l'instauration d'un dispositif d'assurance-chômage pour les agriculteurs. C'est ce qu'a déclaré la présidente du syndicat Christiane Lambert à l'AFP en sortant de Matignon, après un entretien avec le Premier ministre. *«Chez nous, quand on s'installe, 95% sont encore agriculteurs dix ans après. Et les gens qui arrêtent le métier retrouvent du travail très rapidement après. Dans un contexte économique très difficile, nous voyons surtout* (la proposition du gouvernement d'étendre le champs de l'assurance-chômage aux agriculteurs et indépendants, ndlr) *comme une cotisation supplémentaire»*, a dit Mme Lambert. La responsable agricole a indiqué avoir proposé au gouvernement la mise en place *«d'outils d'accompagnement»* pour *«éviter que des exploitants se disent "je n'ai pas d'autre choix que de continuer"»*.

Pac Le projet de communication

Remodelage complet du régime du verdissement, plafonnement des paiements directs par bénéficiaire, options pour la gestion des risques, incitations pour l'installation des jeunes : tels sont les éléments essentiels du projet de communication sur *«Le futur de l'alimentation et de l'agriculture»* que la Commission européenne doit adopter fin novembre dans la perspective de la prochaine réforme de la Pac. Ce document sera suivi au second semestre de 2018 de propositions législatives qui seront présentées après la publication en mai du cadre financier pluriannuel post-2020 de l'UE.

▸ Agenda

15-10 : Vente à la ferme à Bessey-la-Cour
La récolte a été abondante et la famille Gagnepain réorganise, après un premier rendez-vous le 17 septembre, une nouvelle journée vente à la ferme dimanche 15 octobre de 10 h à 17 h. Seront proposés à Bessey-la-Cour : des pommes de terre, carottes et oignons à 0,60€/kg selon les critères, sans oublier des potimarrons et des échalottes. L'accueil sera personnalisé avec boisson et gâteaux offerts à l'arrivée. Une visite de la ferme comprenant un élevage de Parthenais et un poulailler label sera proposée.

28-10 : Concours de l'Auxois Sud
La Fédération Charolaise de Côte-d'Or et le comice agricole de Pouilly-en-Auxois organisent pour la dixième année, le concours de l'Auxois-Sud samedi 28 octobre. Ce rendez-vous rassemblera des reproducteurs et reproductrices de race Charolaise. Programme de la journée : opération des jurys et classement des animauxde 8 h à 11h30, repas avec tournedos Charolais à 13 h, après-midi : exposition-vente, concours de dessins organisé en partenariat avec les écoles, 15h30 : remise des prix. Entrée libre et animations diverses. Tous les éleveurs intéressés par l'achat de reproducteurs de qualité sont invités. Renseignements à la Fédération Charolaise au 03 80 90 68 80. Réservation pour le repas auprès de Jean-Pierre Laprée (Velard, 21320 Pouilly-en-Auxois, 03 80 90 72 43) ou Éric Bize (Dionne, 21320 Chatellenot, 06 24 69 61 13).

31-10 : valorisation des fourrages à Quemigny
La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or organise une journée technique au Gaec de la Combe (Quemignerot – 21510 Quemigny-sur-Seine) mardi 31 octobre dès 9h45. Deux ateliers sont au programme : foins 2017 (caractéristiques et valorisation dans les rations du cheptel allaitant)et valorisation de l'ensilage de maïs dans les rations pour bovins. Contact : Florent Gavard, florent.gavard@cote-dor.chambagri.fr, 06 49 81 32 38

Productions végétales

Un bon départ, c'est déjà ça

Fabrice Genin, responsable des productions végétales annuelles à la Chambre d'agriculture, évoque la fin des semis en Côte-d'Or.


Les levées sont bonnes dans la plupart des cultures.

Tout ce qui devait être semé l'a normalement été. «*Le retour des pluies était annoncé la semaine dernière, les agriculteurs se sont dépêchés de tout finir à temps*» retrace le Côte-d'orien Fabrice Genin. Les cultures d'hiver sont aujourd'hui ensemencées dans leur très grande majorité et force est de constater que tout s'est assez bien déroulé. «*Au début, il y avait beaucoup d'interrogations sur les semis de colza avec le sec du mois d'août. Les parcelles n'avaient pas été faciles à travailler et les levées se faisaient attendre. Heureusement, les pluies de début septembre ont tout arrangé. Aujourd'hui, le colza pousse bien, peut-être même un peu trop par endroits*» poursuit le responsable professionnel de la Chambre d'agriculture.

Les semis de blés, orges et moutardes se sont déroulés quant à eux dans de très bonnes conditions : «*c'est forcément un bon point*», poursuit Fabrice Genin, «*dans certains secteurs, cela assure déjà un bon potentiel pour la prochaine récolte. Pour d'autres, notamment les plateaux, il ne faut surtout pas s'enflammer car il peut se passer beaucoup de choses d'ici le passage de la moissonneuse. Nous l'avons constaté ces dernières années : les cultures peuvent être magnifiques jusqu'au 30 mai et finalement ne rien donner si un pépin climatique survient*».

De plus en plus tard

Une nouvelle attitude des exploitants se dégage cette année : celle de semer de plus en plus tard. Fabrice Genin détaille d'ailleurs ce dernier point : «*cette tendance ne date pas d'hier mais elle est effectivement de plus en plus marquée. Toutes nos organisations professionnelles nous poussent dans ce sens. Les dates de semis sont retardées dans un but bien précis : favoriser une levée et une destruction préalables des adventices. Vulpins, bromes, ray-grass: tout ce qui peut lever avant le semis peut être plus facilement éliminé. Nous avons de moins en moins de solutions de désherbage chimique alors il faut s'adapter. Cela n'est pas sans risque car en semant tard, nous retardons la moisson et nous nous exposons davantage à un coup de sec ou à un coup de chaud pouvant survenir en juin. Il est également moins facile de travailler en octobre avec des journées plus courtes et un temps parfois moins propice, mais nous ne pouvons pas faire autrement devant un certain nombre d'impasses techniques. Tout semer avant début octobre est devenu un suicide d'un point de vue désherbage*».

Statut-quo dans l'assolement

La sole de Côte-d'Or ne devrait pas beaucoup changer cette année selon l'élu de la Chambre : «*je pense que le blé représentera encore 35 à 40% de la sole de la plupart des exploitants. Le colza est peut-être la culture qui a livré les meilleures surprises lors de la dernière récolte mais il devrait rester entre 20 et 25% de la sole. Je ne pense pas qu'il y en ait davantage cette campagne. Ceux qui en feront le plus en auront près de 35%. À ce niveau-là, le colza revient dans les mêmes champs tous les trois ans, ce qui est déjà très court*». Fabrice Genin ne pense pas à un allongement significatif des rotations : «*sur le plateau, sortir du traditionnel colza-blé-orge représente une importante prise de risques. Avec le contexte pédoclimatique que nous connaissons depuis plusieurs années et la nouvelle moisson décevante réalisée par de nombreux exploitants en 2017, je ne suis pas certain qu'il s'agisse de la période la plus propice pour tenter des coups de poker. Sur la plaine, où les résultats ont été nettement meilleurs cette année, l'heure est davantage au colmatage des brèches de 2016. Je ne pense pas qu'il y ait de véritables révolutions cette année. De toute façon, les possibilités sont plus que limitées*».

Aurélien Genest

L'hiver pour se former

Convaincu des bienfaits de la formation, Fabrice Genin invite le plus grand nombre d'exploitants à s'inscrire dans une ou plusieurs sessions proposées par les organisations professionnelles cet hiver : «*le travail dans les champs est moins dense durant cette période et il est plus facile de se libérer. Le monde agricole est en pleine évolution et a constamment besoin de se former. La capacité des agriculteurs à prendre les bonnes décisions devient une notion de plus en plus capitale dans le métier. De nombreux domaines sont concernés, il y a beaucoup à apprendre sur les marchés, la gestion de son exploitation, les investissements, la comptabilité, la compréhension du bilan la connaissance de son seuil de rentabilité et j'en passe... il ne faut surtout pas hésiter à se former*».

48 CONSEILLERS COMMERCIAUX À VOTRE SERVICE EN CÔTE-D'OR



Groupama
la vraie vie s'assure ici

groupama-agri.fr

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex - 379 906 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. 61 rue Taitbout - 75009 Paris. Document et visuel non contractuels. Crédit photo Aurélien Chauvaud. 08/2017.

Filières locales

Les produits porcins à l'honneur

Le Conseil départemental lance une opération événementielle dans les établissements côte-d'oriens.

«*Copains comme cochons* » : cette expression du film «*Les Bronzés font du ski*» vient d'être reprise par le Conseil départemental de Côte-d'Or, pour nommer l'une de ses nouvelles opérations en faveur du développement des filières agricoles locales. Du 9 octobre au 24 novembre, des produits porcins sont proposés dans les collèges et établissements sociaux et médico-sociaux du département. Les chefs de cuisine préparent aux jeunes et moins jeunes du rôti de porc Label Rouge, dans la longe ou dans l'épaule, et de l'émincé standard de porc. Les entreprises partenaires, Clavière Viandes et Chazal, assurent une origine Bourgogne-Franche-Comté des animaux. Le Conseil départemental ne s'arrête pas en si bon chemin et propose des moments d'animation avant le temps du repas dans une dizaine de collèges. Cinq établissements pour personnes âgées bénéficient d'une journée complète d'animations avec la participation de l'association Eveil O'Goût.


Catherine Louis, aux côtés du directeur du collège d'Is-sur-Tille.

Zoom à Is-sur-Tille

Catherine Louis, vice-présidente du Conseil départemental, s'est rendue le 17 octobre au collège Paul-Fort d'Is-sur-Tille. L'élue a rappelé les nombreux objectifs de la démarche (soutien de la production locale, assurance d'un approvisionnement de qualité aux Côte d'Oriens, maintien de l'emploi local et de l'activité en milieu rural, maintien des petites exploitations et des liens producteurs/consommateurs, création et structuration de circuits locaux, mise en relation des collèges et établissements médico-sociaux avec les producteurs...). Les précédentes opérations du Conseil départemental ont également été citées lors de cette conférence de presse avec le steak haché Charolais de Bourgogne initié en 2012, le bœuf bourguignon 100% local lancé en 2013, la volaille 100% locale en 2014, le Burger Cœur de Côte-d'Or en 2015 puis les fraises en 2016. «*Ces différentes démarches mettent en valeur les produits locaux et les font connaître à la restauration collective, tout en ayant un rôle pédagogique auprès des élèves*» souligne Catherine Louis

Pour préparer «*Copains comme cochons*», le Conseil départemental avait organisé une visite de l'exploitation d'Emmanuel Thiery, président d'Interporc Bourgogne, à Agencourt. Le personnel de cuisine des collèges et centres sociaux et médico-sociaux du département était convié et a pu rencontrer les différentes facettes d'un élevage naisseur-engraisseur Label rouge comptant une soixantaine de truies. Ce même personnel s'est également rendu à l'abattoir de Beaune afin de faire connaissance avec différents acteurs des filières.

AURÉLIEN GENEST

Le Département investit dans le maraîchage

Les élus du Conseil départemental de Côte-d'Or, réunis le 16 octobre en session, ont abordé le projet d'implantation d'une activité de maraîchage à Perrigny-lès-Dijon et la mise en place du dispositif Agrilocal, plateforme informatique chargée de mettre en relation les fournisseurs locaux et les acheteurs publics et privés. Le Département a acquis 20 hectares de terres agricoles à Perrigny pour y implanter des activités de maraîchage et promouvoir les filières locales, en valorisant notamment les produits locaux dans les cantines des collèges et des établissements sociaux et médico-sociaux. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre du soutien du Département de la Côte-d'Or aux filières locales. Elles visent à structurer ces filières de proximité et permettre de répondre aux besoins exprimés par les acteurs de la restauration collective. Il s'agit également de créer davantage de valeur ajoutée pour les agriculteurs locaux et de répondre aux demandes croissantes en produits de qualité.



▸ Agenda

6-11 et 21-11 : Assemblées de section Cerfrance BFC

Cerfrance BFC organise ses assemblées de section. Outre la communication des références prévisionnelles de la campagne 2017, l'activité et l'actualité de Cerfrance BFC, le thème suivant sera abordé : L'assurance vie, placement plébiscité et préféré des Français. Actualités et devenir des contrats en euros. Sur le plan statutaire, ces assemblées désigneront les délégués qui représenteront chaque section à l'assemblée générale du mois de décembre. Rendez-vous à Saint-Apollinaire lundi 6 novembre à 14 h (Cerfrance BFC : 13 rue François Mitterrand – salle Pommard) à Ampilly-le-Sec mardi 21 novembre à 9h30 (Salle des fêtes : 2 rue de la maison commune) et à Semur-en-Auxois mardi 21 novembre à 14 h (Cerfrance BFC : ZI rue de l'Œuvre).

04 au 07-11 : Ferme Côte-d'Or

La nouvelle édition de la Ferme Côte-d'Or se tiendra du 4 au 7 novembre de 10 heures à 18h30 pendant la Foire gastronomique de Dijon. Les productions végétales annuelles seront à l'honneur cette année. Un concours de jugement de bétail sera organisé lundi 6 novembre, une soirée anniversaire est prévue le 7 novembre.

15-11 et 16-11 : Concours charolais de Semur

Le 58ème concours de Semur-en-Auxois se déroulera le mercredi 15 novembre de 8 heures à 12 heures, avec l'ouverture au public dès 9 heures. Cet évènement rassemblera des bovins inscrits HBC, sélectionnés parmi les plus beaux spécimens de la race, provenant de cinq départements. Le jeudi 16 novembre à 15 heures aura lieu la visite officielle qui sera suivie de la lecture du palmarès et de la remise des récompenses. Viande charolaise au menu mercredi et jeudi midi, vente permanente de reproducteurs. Renseignements : 03 80 90 68 80

Assemblées cantonales GDS

Le Groupement de défense sanitaire de Côte-d'Or prépare ses premières assemblées cantonales avec des rendez-vous le 8 novembre à 14h30 à la salle polyvalente de Pouilly-en-Auxois, le 9 novembre à 9h30 au stade de foot de Champdôtre (Auxonne/Genlis) et ce même 9 novembre à 14h30 à la salle de la coopérative de Mirebeau (Mirebeau/Pontailler). À l'ordre du jour : activités et bilan financier du GDS par le président cantonal, bilan prophylaxie 2016-2017, présentation prophylaxie 2017-2018, par la DDPP21, cotisations et tarifs, actions GDS : caisse coup dur, avortements, soutien au diagnostic, IBR : vos efforts payent, BVD : ça bouge en Bourgogne, besnoitiose : restons tous vigilants, introduction d'un bovin : conduite à tenir, biosécurité et antibiorésistance : enjeux majeurs pour demain ?

Ferme Côte-d'Or

Clin d'œil au végétal

La dixième Ferme Côte-d'Or se déroule du 4 au 7 novembre sous la thématique des cultures annuelles.



De nombreux jeunes vont découvrir les productions du département.

Le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture organisent une nouvelle édition de la Ferme Côte-d'Or, la dixième du nom depuis la création de l'évènement au sein même de la foire gastronomique de Dijon.

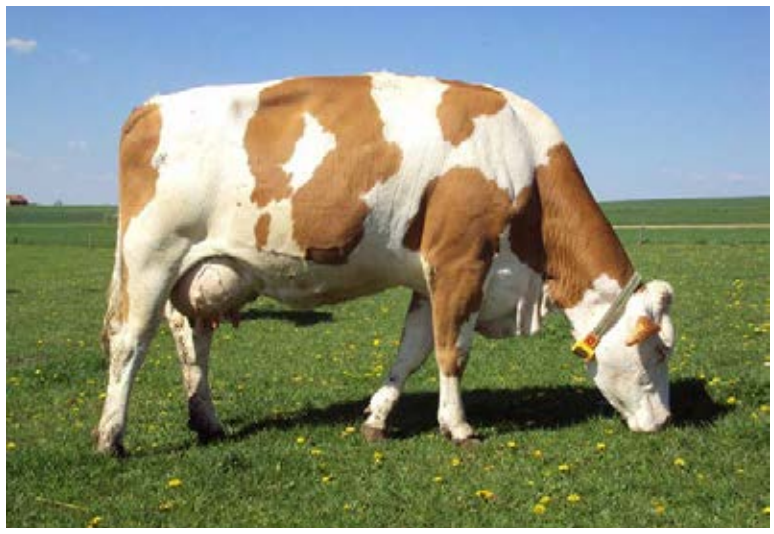
De nombreuses animations, démonstrations et dégustations seront une nouvelle fois proposées au public en présence de nombreux professionnels et animaux du département. *«Les paysans sont les mieux placés pour parler de leur métier»*, insiste Marc Frot, président de la commission agricole du Conseil départemental. Les différentes étapes de fabrication de produits tels que le pain ou la bière seront présentées, les visiteurs pourront découvrir les nouvelles technologies montrant l'évolution du matériel agricole avec notamment la démonstration d'un robot de désherbage. Des ateliers pédagogiques seront proposés par le réseau de l'École en herbe. Un spectacle équestre sera au programme du samedi soir pour souffler les dix bougies de l'évènement.

La Ferme Côte-d'Or accueillera également le concours départemental de jugement de bétail dans les races Simmental Française, Prim'Holstein et Montbéliarde.

Cap sur Perrigny

La thématique de cette édition est dédiée aux productions végétales annuelles. Le Conseil départemental profitera de l'occasion pour mettre l'accent sur son projet d'implantation d'une activité de maraîchage biologique à Perrigny-lès-Dijon, comme l'indique Marc Frot : *«Nous venons d'acheter un terrain de 20 hectares. Le but est d'installer des maraîchers pour approvisionner davantage les cantines des collèges et des établissements sociaux et médico-sociaux en produits locaux. Une réserve d'eau servira aux exploitants concernés mais aussi aux producteurs de légumes des alentours. Nous voulons un projet innovant et expérimental : c'est pourquoi deux à trois hectares seront dédiés à des expérimentations sur la permaculture et les nouveaux modes de production en maraîchage»*.

AURÉLIEN GENEST



L'EARL Trézillard, de Noiron-sur-Bèze, participera cette année encore à l'évènement. Cette fois-ci avec Carpette, une vache laitière de dix ans.

Les éleveurs participants

Vaches allaitantes : Durand de Gevigney (Montagny-lès-Beaune), Gaec Renon (Lacour d'Arcenay), SCEA Viande limousine de Côte-d'Or (Prâlon), EARL Hazotte Père et fils (Beaumont-sur-Vingeanne), EARL Javelle (Puits).

Vaches laitières : Gaec Gardey (Beaumont-sur-Vingeanne), EARL Trézillard (Noiron-sur-Bèze), Gaec Magnière (Chazeuil), EARL du Chanoy (Saint-Seine-sur-Vingeanne), EARL du Mandinet (Bourberain), Gaec du Mont Lassois (Étrochey), Chantal Jacquet (Riel-les-Eaux), Gaec Pagot (Avot), Gaec Loosli (Chazeuil).

Porcs : Emmanuel Thiery (Agencourt).
Ovins : EARL Ferme du Magny (Belleneuve), EARL L'Abrepin (Francheville), Gaec du Moulin de Jonchery (Diancey), Gaec de la Metairie (Fain-lès-Moutiers).

Aviculture : Nicole Ferrand (Dampierre-en-Montagne), Marie-Claude Roethlisberger (Saint-Germain-le-Rocheux), François Fauvernier (Ruffey-lès-Beaune), Roger Gaudeau (Saint-Loup-Géanges), François Juste (Beaune), Claude Paquot (Étrochey), Aimé Raulain (Savoisy), Pascal Sausset (Sainte-Colombe), Pascal Poncelet (Bussy-le-Grand), Daniel Bruley (Posanges).

Équins : Abel Bizouard (Sussey).

Bienvenue à la ferme répond présent

Le réseau de producteurs fermiers s'installera au cœur de la foire gastronomique. Trois espaces seront dédiés à la pause gourmande avec **L'Épicerie fermière** (vente de produits issus des fermes 100% Côte-d'Or : vins de Bourgogne, foie gras, truites fumées, charcuteries, liqueurs, jus de fruits, confitures, miel, pains d'épices...), **Le Comptoir fermier** (espace de restauration pour déguster quelques incontournables du terroir : escargots de Bourgogne de Vernot, blanquette de poulet de Saulon-la-Chapelle, Crémant de Bourgogne de Massingy dans le Châtillonnais), sans oublier **La Grange** (cuisine traditionnelle, savoir-faire, goût et authenticité des bons petits plats concoctés par les producteurs de la ferme auberge La Grange de Flavigny-sur-Ozerain). Les visiteurs pourront également aller à la rencontre des producteurs sur l'Espace du Conseil départemental avec des démonstrations culinaires, ateliers et animations diverses.



Syndicalisme

La FDSEA 21 suit les dossiers Cours d'eau de près

La FDSEA21 participe activement à tous les travaux sur les cours d'eau qui peuvent avoir un impact sur l'agriculture. Oui, nous voulons protéger la ressource en eau, mais les moyens mis en œuvre doivent permettre de conserver nos capacités de production !

Procédure de définition du statut des cours d'eau

L'entretien des écoulements était soumis à des procédures administratives variées et imprévisibles. Partant de ce constat, la FDSEA21 avait demandé à ce que des critères objectifs soient établis.

C'est chose faite puisque dorénavant, si les cours d'eau sont soumis à procédure d'autorisation pour l'entretien lourd, l'entretien des fossés reste permis aux propriétaires sans procédure préalable, dans le respect des bonnes pratiques (à l'exception des frayères, zones humides et Natura 2000 qui restent soumises à autorisation pour cause de contraintes environnementales particulières).

La difficulté consiste à définir le statut, cours d'eau ou fossé, de chaque écoulement. La FDSEA21 s'investit dans ce travail depuis 2015 : les 3 critères principaux que nous avions proposés pour qu'un écoulement soit classé comme cours d'eau ont été acceptés et repris au niveau national. Seuls sont classés cours d'eau les écoulements qui cumulent une source indépendante des eaux pluviales, un lit naturel à l'origine et la présence d'eau plus de 6 mois par an.

Toutefois, l'application de ces critères demande une très bonne connaissance de chacun des écoulements et une appréciation parfois plus fine, au cas par cas. C'est pour rester au plus proche des réalités du terrain que nous réunissons les agriculteurs par sous-bassins. Forts de ces informations, nous participons aux groupes de travail, qui se réunissent sous l'égide de la DDT, en présence de l'AFB (ex-ONEMA) pour déterminer le statut le plus juste.

Les écoulements sur lesquels aucun consensus n'est trouvé seront soumis à une expertise terrain à laquelle les propriétaires riverains et/ou exploitants seront bien entendu conviés, et nous serons à leurs côtés.

Arrêté phyto du 3 Août 2017

Ce travail de fond qui peut paraître fastidieux a déjà servi de base à la négociation de l'arrêté phyto du 3 Août 2017 : la circulaire de 2009 qui permettait l'application des bandes enherbées seulement sur les cours d'eau et fossés BCAE avait été remise en cause, et le ministère de l'agriculture demandait une application sur tous les éléments hydrographiques figurant sur les cartes IGN, sauf travail de classification déjà bien avancé.

Bien que les discussions aient été tendues, cette procédure de détermination que nous avons entreprise nous a donc permis d'obtenir un arrêté plutôt équilibré : il n'a pas été attaqué car il protège suffisamment les vrais cours d'eau sans pour autant surprotéger inutilement les fossés de drainage et autres écoulements qui contiennent peu d'eau pendant les périodes où la majorité des traitements sont effectués.

Si le travail de détermination continue à l'identique, les enjeux sont donc encore plus importants : Participez aux réunions de vos sous-bassins !

Fabrice Genin,
vice-président FDSEA

Jean-Luc Gerbron, président du canton de Montbard, référent sur le sous-bassin de la Brenne nord (Réunion de détermination en Mai 2017)

«Lors de la réunion de détermination, notre présence, en tant que représentants des agriculteurs, s'est avérée déterminante, surtout pour les petits écoulements peu connus de la DDT ou lorsque l'appréciation de certains critères était difficile. Nous avons pu mener ce travail à bien grâce à la participation active de nombreux agriculteurs à la réunion préparatoire. A l'heure où les négociations sont encore ouvertes, il est essentiel que chacun s'investisse à son niveau, en faisant part de ses connaissances».

► Formations

06 et 24/11 Suivi de reproduction (bovins)
Marie-Claude Guerrier,
CA21 - 03 80 90 68 76
marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

09 et 10/11 Phyto-aromathérapie: initiation
Marie-Claude Guerrier,
CA21 - 03 80 90 68 76
marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

07/12 Bretenière
Stockage des céréales à la ferme
Mathilde Matrat,
CA21 - 03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr.

12/12 Apprendre à positiver
Mathilde Matrat,
CA21 - 03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr.





Traits Auxois

Génétique éternelle

Un étalon du Gaec des Granges de Vesvres va être prélevé pour enrichir la cryobanque nationale.

Évènement peu ordinaire près de Vitteaux. Colette Bailly et Luc Dupaquier, éleveurs au Gaec des Granges de Vesvres, ont été récemment contactés par l'Institut français du cheval et de l'équitation.

Leur étalon Trait Auxois, Dartagnan des Granges intéresse l'IFCE dans le cadre d'un projet de conservation multi-espèces de races à petits effectifs. L'animal né en 2013 répond à plusieurs critères morphologiques et généalogiques et rejoindra le haras de Charmoy ces tout prochains jours pour y être testé.

Sa semence, à condition d'être congelable, intégrera très prochainement la cryobanque nationale (groupement d'intérêt scientifique français engagé dans la gestion des schémas de sélection et programmes de conservation génétique). *«Cet organisme associé au ministère de l'Agriculture crée des réserves génétiques pour les races susceptibles de disparaître. Le programme concerne les équidés comptant moins de 300 naissances par an : le Trait Auxois en fait malheureusement partie avec ses 105 naissances en 2016. Notre étalon possède des origines Auxoise, Trait du nord et Trait belge, il n'est pas consanguin et répond visiblement aux attentes de l'IFCE»*, indique Colette Bailly.

La durée de la collecte, comprise entre un et deux mois, inclut des tests sanitaires, des vaccins, des spermatogrammes et l'apprentissage de la monte sur mannequin.

Si tout se passe bien, Dartagnan des Granges sera le troisième étalon Trait Auxois à rejoindre la cryobanque.

AURÉLIEN GENEST



Dartagnan des Granges sera testé plusieurs semaines au haras de Charmoy, dans l'Yonne.

Repères

La cryobanque nationale a été créée il y a dix-huit ans pour conserver des échantillons biologiques (semences, embryons et cellules) représentatifs de la diversité génétique de toutes les races françaises d'animaux d'élevage. Les déposants gardent la propriété de leurs échantillons, mais en confient la pleine gestion au conseil de groupement de la cryobanque. Un demandeur ne peut accéder au matériel de la cryobanque qu'après un double accord : celui du conseil de groupement et celui du déposant.

Portes ouvertes aujourd'hui et demain



Le Gaec des Granges de Vesvres organise une porte ouverte ces vendredi 27 et samedi 28 octobre. Plusieurs animaux de son élevage charolais comptant 160 vêlages seront présentés et proposés à la vente, dont des reproducteurs mâles de type élevage, mixtes, à viande et vêlage facile, en monte naturelle, IA ou sans cornes. *«Nous proposons un taureau adulte, des taureaux de dix-huit mois et plusieurs veaux. Six de ces derniers ont été génotypés. Nous utilisons de plus en plus cet outil mis à la disposition des éleveurs. Compte tenu de la conjoncture, nous ne répercuterons pas le prix du génotyage sur la vente des animaux»* indique Luc Dupaquier. Le cheptel ovin et équin du Gaec pourront être également présentés. Côté chevaux, l'exploitation côte-d'orienne compte vingt Trait Auxois dont neuf poulinières. Dartagnan des Granges, l'un des deux étalons, pourra être acquis à son retour du haras de Charmoy. Pour les moutons, les visiteurs pourront découvrir un cheptel a forte prolificité comme le décrit Luc Dupaquier : *«nous nous sommes procurés des agnelles et un bélier de race Bleue du Maine dans les Ardennes, à la limite de la Belgique, afin de gagner en prolificité et en lait dans notre troupeau Charollais. Les premiers résultats des croisements sont encourageants avec une prolificité de 200%, alors que la moyenne charollaise est de 160%»*. Une démonstration de l'entreprise ABMF Distribution (aplatissage et broyage des céréales, mélange à la ferme) sera proposée ce vendredi 27 octobre. Les visiteurs pourront assister à la fabrication d'aliments du bétail par camion usine directement sur le site de l'éleveur. Un viticulteur de Savigny-lès-Beaune, le Domaine du Prieuré, proposera pour sa part une dégustation vente. Tous les visiteurs seront reçus dans la plus grande convivialité. Contact : 06 86 91 45 49.

Concours de poulains à Saulieu

Germinale et Gaulois, têtes d'affiche

L'Union nationale du cheval de Trait Auxois organisait samedi dernier son quatrième concours de poulains à Saulieu.

Soixante-trois équins, propriétés de 25 éleveurs, participaient à un concours Modèles et Allures.

Les deux grands gagnants du jour se nomment Germinale de Baude et Gaulois de Posanges, appartenant respectivement à Françoise Masson de Vitteauxet Arnaud Dupaquier de Posanges. Haka d'Huilly, de Florian Bizavard, termine pour sa part champion 2017 et Héra de Posanges, de Déborah Dupaquier, championne de cette même année. **Pouliches nées en 2017**, section 1 : 1) Halbane de Baude (Françoise Masson), 2) Havane de la Côte (Jean-Christophe Rerolle), 3) Hotesse d'Arcenay (Florian Renon), section 2 : 1) Héra de Posanges (Déborah Dupaquier), 2) Hermès de Meursanges (SCEA Bailly Fauvernier), 3) Hinna des Cueillis (Romaric Guyollot).





La championne et le champion de cette édition, tous deux nés en 2016

Pouliches nées en 2016, section 1 : 1) Greta des Cueillis (Romaric Guyollot), 2) Glinka de Posanges (Gérard Kotylak), 3) Galinette des Cinq Freux (Bernard Poncet), section 2 : 1) Grace des Cueillis (Romaric Guyollot), 2) Galla de Posanges (Déborah Dupaquier), 3) Gina des Cueillis (SCEA Bailly Fauvernier), section 3 : 1) Germinale de Baude (Françoise Masson), 2) Gamine des Cueillis (Romaric Guyollot), 3) Gala de Meursanges (SCEA Bailly Fauvernier), section 4 : 1) Gamine de Posanges (Gaec Dupaquier Posanges), 2) Guess de Meursanges (Alexandra Bailly), 3) Gala des Gouttières (SCEA Gaugey Père et Fils). **Mâles nés en 2017**, section 1 : 1) Hawaï de Thomirey (Stéphane Léger), 2) Hercul de Posanges (Gaec Dupaquier Posanges), 3) Happy Meal de Marcilly (Garance Berrier), section 2 : 1) Haka d'Huilly (Florian Bizouard), 2) Hardent d'Huilly (Florian Bizouard), 3) Haribo de Posanges (Arnaud Dupaquier), section 3 : 1) Hugo de Meursanges (SCEA Bailly Fauvernier), 2) Hardy de Cissey (SCEA Gaugey Père et Fils), 3) Haribo de la Côte (Jean-Christophe Rerolle). Mâles nés en 2016 : 1) Gaulois de Posanges (Arnaud Dupaquier), 2) Gueyran de Baude (Françoise Masson), 3) Gabin de Baude (Françoise Masson).

Foire aux veaux reproducteurs de Corbigny

Qualité et convivialité

Comme traditionnellement, la foire aux veaux reproducteurs s'est tenue le 19 octobre dernier à Corbigny. Onze éleveurs de la Nièvre ont ainsi présenté une quarantaine d'animaux.



Trente-sept animaux étaient présentés à la foire aux veaux de Corbigny

Cette foire aux veaux reproducteurs charolais existe depuis si longtemps… qu'on ne sait plus vraiment quand tout a commencé. Plus de soixante ans c'est une certitude. Et de source sûre, elle a pris ses quartiers au marché au cadran lors de son ouverture en 1991. Jeudi dernier, trente-sept animaux divisés en deux catégories – inscrits et non-inscrits – étaient donc présentés au marché couvert. Dans chaque catégorie, comme de coutume, il y avait deux sections : veaux et dix-huit mois. Durant la matinée, les trois membres du jury – Olivier Vieux, Hervé Jouvet et Philippe Guillien – ont observé de près la qualité des veaux. La vente aux enchères s'en est suivie. Des veaux étaient même déjà vendus avant la vente et les discussions amiables ont aussi été négociées durant la journée aboutissant à des transactions.

Développement squelettique et allure

Si chacun peigne ses veaux, regarde la qualité des concurrents, le moment est surtout l'occasion d'échanger pour ces éleveurs venus de toute la Nièvre. Côté concours, comme le précise Jean-François Nandro membre du Comité des Foires de Corbigny, les qualités recherchées sont toujours dans le développement squelettique de l'animal, ses aplombs, son allure, un mufle assez large, une belle tête... La manière de se déplacer a aussi son importance comme le souligne Alexandre Lorré, président de la Sicagemac. Un animal bien dressé, à l'aise sur le ring, c'est forcément un plus dans le jugement ! En début d'après-midi, la lecture du palmarès a été faite, récompensant les animaux au-dessus du lot. La journée s'est poursuivie avec la remise des prix d'Honneur avant un verre partagé dans la convivialité.



À gauche Yves Robin, prix d'honneur mâle junior. Au centre, Gaec Gauthé prix d'honneur mâle inscrit . À droite, Earl Renaud, prix d'honneur mâle non inscrit.

FABIENNE DESSEUX

Palmarès Foire aux veaux reproducteurs de Corbigny

Veaux inscrits

1er prix d'honneur : Gaec Gauthé
Prix d'honneur junior : Yves Robin
1er prix d'ensemble : Gaec Gauthé

Taureaux 18 mois inscrits 2ème section
1er prix : Gaec Charetier

Taureaux 18 mois non-inscrits 1ère section
1er prix : Gaec de Selins

Taureaux 18 mois inscrits 1ère section
1er prix : Gaec Charetier

Taureaux 18 mois non-inscrits
1er prix d'honneur : Gaec de Selins

Taureaux 18 mois inscrits
1er prix d'honneur : Gaec Charetier

Laitonnes inscrites
1er prix d'honneur : Pigoury Guillaume

Veaux non-inscrits 1ère section
1er prix : Gaec des Dochamps

Veaux non-inscrits 2ème section
1er prix : Earl Renaud

Veaux inscrits 1ère section
1er prix : Gaec Gauthé

Veaux inscrits 2ème section
1er prix : Robin Yves

Veaux inscrits 3ème section
1er prix : Gaec Gauthé

Veaux non-inscrits
1er prix d'honneur : Earl Renaud
1er prix d'ensemble : Gaec des Dochamps

▸ Formations

9/11 Connaitre et lutter contre les parasites des ovins
Formation d'une journée sur l'exploitation d'un stagiaire
L'objectif : Réaliser à bon escient les interventions sanitaires sur son troupeau ovin
Les intervenants : Edwige Bornot, Dr Vétérinaire conseil en élevage ruminants
Contact : Responsable de stage, Christophe Rainon,au 06 72 39 76 43

10/11 Limiter les pertes sur les agneaux
Formation d'une journée sur l'exploitation d'un stagiaire
L'objectif : Identifier les signes cliniques des maladies des agneaux et des brebis autour de la mise bas pour
mieux prévenir et intervenir.
Les intervenants : Edwige Bornot, Dr Vétérinaire conseil en élevage ruminants
Contact : Responsable de stage, Christophe Rainon,au 06 72 39 76 43

14 et 15/11 Initiation à la phyto-aromathérapie
Formation de 2 jours à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre
Les publics : destinés aux éleveurs
L'objectif : Découvrir les grands principes de la phytothérapie et de l'aromathérapie. L'Utiliser dans des pathologies courantes en élevage
Les intervenants : Jérôme Crouzoulon, Formateur en santé et nutrition animale.
Contact : Responsable de stage, Laurence Evers au 03 86 93 40 36

21 et 24/11 Appréhender la notion de prix de revient en grandes cultures
Formation de deux jours à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre
Le public : Agriculteurs ou futurs agriculteurs souhaitant calculer son prix de revient en grandes cultures
L'objectif : Acquérir la méthode de calcul d'un prix de revient en cultures afin de l'appliquer à son exploitation
Les intervenants : Céline Beauvois, conseillère agronomie, références économiques en grandes cultures à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre.
Contact : Responsable de stage, Céline Beauvois, conseillère agronomie, au 03 86 93 40 55

Pour plus de détails sur les formations : http://www.nievre.chambagri.fr
Ou contacter le service formation au 03 86 93 40 37
Réseaux sociaux : https://www.facebook.com/chambredagriculture.nievre

14 et 28/11 - Engraisser ses bovins pour la filière bio ?
De 9 h à 17 h 30 à Rouy - salle de la Mairie
Public : Éleveurs de bovins bio ou en projet de conversion se posant la question de l'engraissement ou souhaitant développer ou optimiser leur atelier d'engraissement.
La majorité des bovins bio sont commercialisés maigres en conventionnel. Ce n'est pas satisfaisant, ni pour vous, en tant qu'éleveurs, ni pour la filière. C'est pour cela que Bio Bourgogne souhaite proposer cette formation en partenariat avec Éleveurs Bio de Bourgogne.
L'objectif de cette formation est de faire connaître les besoins de la filière viande bio et être capables d'évaluer si l'engraissement de vos bovins pour cette filière est une plus-value pour votre exploitation (rentabilité économique, temps de travail, satisfaction personnelle...). Révision des bases techniques permettant de faire évoluer votre système vers plus d'autonomie et d'efficacité économique.

Programme
- Les besoins de la filière viande bio (marché, attentes des filières en termes de qualité et de quantité).
- Auto-diagnostic de votre système d'élevage actuel : points forts, points faibles et pistes d'amélioration dans l'optique de développer l'engraissement.
- Comment engraisser ses animaux en bio ? Valorisation de l'herbe et de la pâture. Faire mieux avec moins de concentrés. Modifier son assolement pour améliorer son autonomie (fourrages et concentrés).
- Chiffrage de l'impact technico-économique de la mise en place (ou du développement) de l'engraissement dans votre élevage.

Informations pratiques :
Intervenants : Aurélie Billon (Bio Bourgogne) et conseillers techniques et commercialisation d'Éleveurs Bio de Bourgogne.
Repas : Le repas sera pris en commun au restaurant. Frais à la charge des participants.
Formation gratuite.
Inscription auprès d'Aurélie Billon avant le 31 octobre : 06 80 43 16 97
mail : aurelie.billon@biobourgogne.org

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

▸ Agenda

27/10 Réunion Préparation retraite
Réunion organisée par la Chambre d'agriculture destinée aux exploitants agricoles qui souhaitent préparer leur retraite. De 14h à 17h salle des fêtes de Brassy. Contact Carole Simon ou Sylvie Simonin 03 86 93 40 99

27/10 Fabrication d'aliment à la ferme
«fabrication d'aliment à la ferme vecteur d'autonomie énergétique et protéique» au Gaec Laudet Gérard et fils, Lieu dit Chalnots 58170 Chiddes à 14h

28 et 29/10 - Concours Inter-régional Limousin à Saugues (43)
21 départements représentés dont l'Allier et la Nièvre. Le premier avec Olivier Lena et son taureau arrivé 2ème (section 15/19 mois) au Sommet de l'élevage de Clermont-Ferrand. Le second avec Cédric Torcol et son taureau Japelou lui aussi récompensé à ce Sommet. Un duo pour une collaboration à la fois amicale et professionnelle des deux départements du 03 et du 58

01-05/11 Marché à la ferme de Montoing Saint-Martin-sur-Nohain
Le 11ème Marché à la ferme de Montoing Saint-Martin-sur-Nohain se tiendra du 1er au 5 novembre : chocolat, pains, miel, confitures,fruits et légumes, huiles, farine,fromage, soupes, herboristerie, foie gras, volailles, escargots, bière... nouveau : stand de fleurs. Restauration sur place, salle chauffée, navettes gratuites. Renseignements : 03 86 26 14 57

08/11 - Soirée Élevage FDSEA
«L'élevage bovin-viande face aux mutations de la consommation: des clés pour comprendre et s'adapter»: rendez vous mercredi 8 novembre à 18h à la salle polyvalente de Chatillon pour la soirée élevage organisée par la FDSEA et ouverte à tous. Venez rencontrer et questionner Bruno Dufayet (Président FNB), Denis Lerouge (Directeur de la communication d'Interbev), et Hugues Pichard (Président Charolais France) pour comprendre les évolutions de la consommation de viande et la stratégie de la FNB



Mesure d'ouverture pelvienne

Une journée technique pour un outil encore mal connu

A l'initiative de l'association Alsoni (Contrôle de performances bovins allaitants) et avec des membres de la MSA, de la Chambre d'agriculture et de la société Mazeron, l'objectif est d'expliquer à travers différentes activités l'intérêt de cette mesure mise au point par l'Institut de l'élevage.


Démonstration technique de la mesure d'ouverture pelvienne.

Ce rendez-vous aura lieu au Lycée agricole de Challuy. L'occasion d'expliquer aux élèves mais aussi aux éleveurs désireux d'en savoir davantage sur le sujet, en quoi consiste cet outil et quelle plus-value il apporte en matière de sélection génétique des races. Pourtant cette technique, qui après mesure permet de fournir une aide à la sélection des futurs reproducteurs, est loin d'être une nouveauté puisqu'on la connaissait déjà il y a plus de quarante ans ! La pelvimétrie d'un bovin consiste à mesurer son ouverture pelvienne. Car contrairement aux idées reçues, l'aspect extérieur du bassin ne laisse pas présager de l'ouverture pelvienne qui, elle seule, est en lien avec la facilité de vêlage. Sous anesthésie locale, un technicien prend trois mesures : la hauteur et la largeur *«scaro-pubienne»* puis la largeur *«bis-iliaque médiane»*. La surface pelvienne étant la multiplication de ces mesures. Une information qui viendra s'ajouter à d'autres afin de sélectionner les animaux qui ont de bonnes dispositions pour un vêlage facile. L'âge optimal pour effectuer cette mesure étant entre 16 et 20 mois. Une opération qui ne se fait qu'une seule fois, la caractéristique de l'ouverture pelvienne étant très héréditaire.

Démonstration technique et théorique

A partir de 13h30, éleveurs et élèves de BTS et de bac pro du CFA de Challuy sont donc conviés à découvrir précisément comment s'effectue cette mesure. Durant l'après-midi, Alsoni fera une démonstration technique sur une génisse de 20 mois. L'anesthésie devant toujours être pratiquée par un vétérinaire. En parallèle, l'association présentera sur un stand l'aspect plus théorique de la méthode et des suites données au travail effectué. Et malgré l'intérêt évident de cet indicateur, d'autres pratiques comme la conduite d'élevage en amont de cet outil ainsi que la contention à la mesure ne sont pas à négliger. D'autres informations seront encore dispensées. Ainsi la MSA abordera la prise en compte des risques d'intervention sur les animaux et l'entreprise Mazeron proposera une démonstration au cornadis avec un *«lève-tête»* mobile. Un technicien de la Chambre d'agriculture fera, quant à lui, une présentation sur la conduite des génisses (intérêt des suivis de croissance, conduite alimentaire). En fin de journée, grâce à un logiciel, la mesure effectuée quelques heures auparavant sera restituée. Offrant un indicateur de performance supplémentaire encore trop souvent ignoré par les éleveurs.

FABIENNE DESSEUX

Pratique
Après-midi technique Alsoni. Mardi 7 novembre à 13h30 Lycée agricole de Challuy en présence de Pierre-Marie Joseph François (MSA) ; Sébastien Clause (Mazeron) ; Christophe Dagouneau (CA58) et Thierry Malandre (Alsoni58)

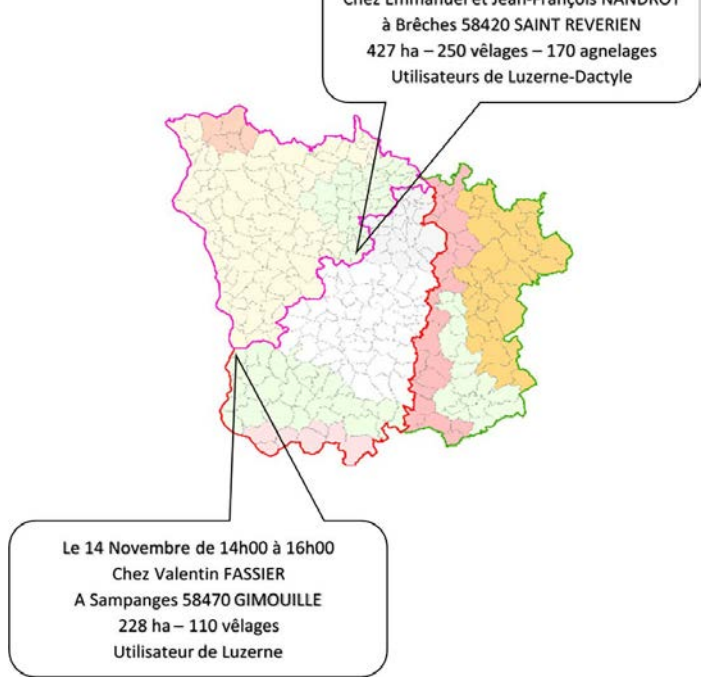
Légumineuses

Des portes ouvertes pour tout savoir

Vous vous interrogez sur l'utilisation des légumineuses dans votre élevage. Deux rendez-vous sont programmés prochainement pour y voir plus clair.

Nos systèmes de production ovins et bovins allaitants sont sous la dépendance de la forte volatilité des charges (concentrés, engrais, carburants,…), de l'évolution permanente des cours et de l'adaptation aux changements climatiques.
Il s'agit donc de pouvoir s'adapter pour essayer de sécuriser au mieux nos systèmes de production. Dans une grande majorité de nos systèmes d'élevage, nous constatons une lente dégradation de l'autonomie fourragère qui a, entre autre, pour conséquence un recourt de plus en plus important aux concentrés. Un des levier, mais pas le seul, peut donc reposer sur la recherche d'un maximum d'autonomie fourragère sur son exploitation, c'est-à-dire optimiser au maximum les quantités et la qualité de l'herbe pâturée et des fourrages récoltés. Cette recherche repose sur l'organisation de ses surfaces fauchées et pâturées et leur gestion au quotidien mais ne peut-elle pas être renforcée par la conduite de prairies riches en légumineuses (pures, associées à une graminée ou multi-espèces) ?

La conduite de ces prairies, du semis à la distribution des fourrages en hiver, demande de maîtriser quelques bonnes pratiques. Le pôle élevage de la Chambre d'Agriculture vous propose donc de partager l'expérience de 2 éleveurs qui maîtrisent l'implantation, la fertilisation, la récolte de ces prairies et l'utilisation des fourrages dans les rations d'hiver. Au cours de 2 après-midi d'échange, ils vous apporteront quelques clés permettant de bien conduire ce type de prairies :
Réussir l'implantation : quelle préparation du sol, quelle période et dose de semis, quelle fertilisation ?
Bien récolter ses légumineuses : à quel stade faucher, à quel moment de la journée intervenir, quel type et réglage du matériel le plus adapté, … ?
Utiliser ces fourrages dans ses rations d'élevage : à quelles catégories, comment les distribuer, … ?



Rendez-vous
• Le 31 octobre de 14h00 à 16h00 chez Emmanuel et Jean-François Nandrot (427 ha – 250 vêlages (moyenne en mars) – 170 agnelages – Utilisateurs de Luzerne-Dactyle) à Brêches 58420 Saint-Révérien.
• Le 14 novembre de 14h00 à 16h00 chez Valentin Fassier (228 ha – 110 vêlages (moyenne en janvier) – Utilisateur de Luzerne) à Sampanges 58470 Gimouille.

Bienvenue à la ferme

Une nouvelle impulsion et de nouveaux adhérents

Premier réseau national de vente directe et d'accueil, *«Bienvenue à la ferme»* est porté par les Chambres d'agriculture. Il regroupe actuellement vingt-deux exploitants dans la Nièvre. La marque vient de donner davantage de clarté à sa charte, l'occasion d'une impulsion nouvelle sur notre territoire.


Les visiteurs peuvent déjà visiter l'huilerie d'Emmanuel Brossard.

L'objectif de *«Bienvenue à la ferme»* est de promouvoir et favoriser les prestations de vente, d'accueil ou de service, initiées par des agriculteurs sur leurs exploitations. Né en 1988, le réseau regroupe 8 000 agriculteurs adhérents au niveau national. Un gage de qualité pour les visiteurs puisque les agriculteurs s'engagent à respecter une charte bien précise. Et pour les agriculteurs l'avantage de profiter d'un référencement au-delà du territoire et de l'appui des relais régionaux et départementaux présents pour guider les professionnels voulant intégrer *«Bienvenue à la ferme»*. Une opportunité de faire découvrir leurs produits et leurs identités régionales. Mais si le logo à fleur jaune est désormais bien connu, il se décline dorénavant en deux catégories : *«Mangez fermier»* et *«Vivez fermier»*. La première regroupant les produits et la restauration, la seconde les séjours et les loisirs. Une façon de clarifier l'offre pour les consommateurs. Les agriculteurs voulant se diversifier en agri-tourisme y voyant aussi une mise en avant de leurs talents. De plus, les flyers regroupant les noms, adresses et spécialités des adhérents sont disponibles dans les offices de tourisme du département, les mairies... et chaque agriculteur en bénéficie à sa disposition pour les distribuer par exemple sur les marchés. On trouve actuellement des producteurs de fromage, de viande, des maraîchers mais aussi de miel, de foie gras ou de vin. Depuis le mois d'avril et sous l'impulsion de Clémence Guillaumet - conseillère en diversification et animatrice du réseau dans la Nièvre - deux nouveaux adhérents ont intégré le réseau dans le département. Quatre autres sont engagés dans la démarche et constituent actuellement leur dossier. Le rôle de Clémence Guillaumet étant, après un premier contact, d'établir un diagnostic de l'exploitation, de donner des conseils afin de mener à bien le projet et d'accompagner l'agriculteur jusqu'à la fin de celui-ci. Les deux nivernais ayant récemment intégré le réseau se nomment Florence Massé - qui a ouvert sa ferme auberge à Châteauneuf-Val-de-Bargis au printemps. Le dernier en date, quant à lui, Emmanuel Brossard, céréalier tenant une huilerie à Raveau, vient de signer il y a quelques jours. Parmi les engagements des agriculteurs on trouve : une exigence de qualité, un accueil personnalisé, une découverte passionnante, être au service de notre patrimoine dans un cadre authentique. Dans le cas d'Emmanuel Brossard, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il remplit au mieux cette série d'engagements.

Un réseau au cœur des préoccupations des consommateurs

L'Earl Brossard Lucien et Emmanuel - exploitation céréalière de 190 hectares - se niche à Raveau depuis trois générations. Blé, orge, avoine ou lentilles vertes mais surtout colza, tournesol ou moutarde. Mais l'histoire de l'Earl prend un tournant en 2005 lorsque Lucien Brossard investit - à travers une Cuma - dans une petite presse à huile. En sept ans, Emmanuel se lance dans l'huile de table artisanale et s'installe en 2013, date à laquelle il investit dans sa propre presse à froid. Résultat, des produits qu'il travaille jusqu'à l'excellence : huile de tournesol, de colza ou de cameline mais aussi cette huile de moutarde brevetée unique en France qu'il a mis au point en un an. Mais malgré cette marque de fabrique et une jolie notoriété, il a souhaité rejoindre le réseau de Bienvenue à la ferme… *«La France et le reste du monde, c'est la porte à côté»*. Lui qui produit 35 hectolitres d'huile par an - soit 6 000 bouteilles - utilise déjà beaucoup internet et les réseaux sociaux. Et Bienvenue à la ferme est pour lui une bonne manière de faire reconnaître la qualité de ses productions. Un média qui, *«alors qu'on tape un peu trop sur le monde agricole»* met en avant les savoir-faire des agriculteurs et les met à portée de clic des consommateurs en recherche de produits locaux en vente directe. Une authenticité et une traçabilité qui sont au cœur des préoccupations des acheteurs. Par exemple, la clientèle parisienne, *«qui n'est qu'à deux heures d'ici, qui aime le Morvan et qui peut s'arrêter»* parce que l'estampille à la fleur est un gage certain de qualité. Une qualité de plus en plus recherchée par les habitants des grandes villes. Côté accueil sur son exploitation, le pli était déjà pris, puisqu'Emmanuel Brossard avait aménagé il y a quelques années un espace afin de présenter son travail. Ce référencement supplémentaire avait donc du sens pour cet homme qui allie le marché de proximité et le virtuel, la tradition et la modernité.

Il n'a donc pas hésité. Après avoir discuté en juin avec Clémence Guillaumet, il a franchi le pas, guidé par l'animatrice tout au long de la procédure. Tout a été très rapide et il a intégré officiellement le réseau il y a une dizaine de jours. La plaque Bienvenue à la ferme est désormais officiellement posée.

Fabienne Desseux



Intégrer le réseau, une action qui a du sens pour Emmanuel Brossard.

Heizomat
CHAUDIÈRES PETITES et GROSSES PUISSANCES
BOIS DÉCHIQUETÉ PALETTE BROYÉE
MISCANTHUS
DÉCHETS VERTS
GRANULÉS BOIS & VÉGÉTAUX
SCIURE COPEAUX
PAILLE SARMENTS
FABRICATION ALLEMANDE
CRÉDIT D'IMPÔTS
0 REJET
NOMBREUSES RÉFÉRENCES
+ TOUT LE MATÉRIEL DE SERVITUDE
• broyeurs • trémies de stockage • convoyeurs
• silos • containers...
Votre technicien conseil en biomasse énergie
Philippe BRONISZ
21140 Massingy les Semur 06 71 99 40 83
philippe.bronisz@abc-des-energies.com
abc des énergies

Soirée élevage FDSEA

Questionner et se questionner

La FDSEA organise le 8 novembre prochain un rendez-vous ouvert à tous sur une thématique on ne peut plus d'actualité : *«L'élevage bovin-viande face aux mutations de la consommation : des clés pour comprendre»*.

Trois invités seront présents. Bruno Dufayet (président FNB), Denis Lerouge (directeur de la communication d'Interbev) et Hugues Pichard (président Charolais France).

Une expertise précieuse afin d'éclairer des décisions que devront prendre les éleveurs dans les mois et années à venir. Comme le souligne Emmanuel Bernard - président de la section bovine FDSEA : *«L'élevage tel qu'on le fait, nous ne sommes pas à côté. Mais le souci n'est pas de dire que c'est bien, il faut faire évoluer nos produits, répondre aux attentes sociétales»*. Et d'ajouter: *«Il faut se poser, réfléchir, écouter, même si ce qu'on entend ne fait pas plaisir»*. Car l'objectif de cette soirée est bien d'ouvrir les perspectives : «*Le sujet n'est pas de savoir comment on fait manger de la viande aux végans qui représentent 2% de la population. Le sujet, c'est de répondre aux 98% qui ne mangent plus comme il y a trente ou quarante ans»*.
Pour Emmanuel Bernard, le monde de l'élevage est débousolé et «*il faut orienter nos produits en fonction de la demande. Le charolais a sa place mais il faut le faire évoluer*». Pour cela, il faut aussi appréhender les spécificités des marchés. Ainsi, l'Allemagne est plus friande de bovins que de porcs alors que l'Italie dessine une baisse de la consommation de bœuf. Mais il faut voir plus loin que les seules frontières de l'Europe. Par exemple, l'Asie *«est un autre élément mais sur un autre mode de consommation qu'il faut connaître. Là aussi, le produit français a une carte à jouer»*.
Pour le président : «*Rien n'est jamais blanc ou noir, ni même gris. Il y a sans doute de gros risques mais aussi de grosses opportunités. C'est maintenant qu'il faut y réfléchir*».

Fabienne Desseux

Pratique
Mercredi 8 novembre à 18h à la salle polyvalente de Chatillon-en-Bazois. Ouvert à tous.

PAC

SNA : «Plus personne n'y comprend quoi que ce soit !»

À combien de kilomètres se situe le bout du tunnel ? Difficile à dire même si le foutoir orchestré par le quinquennat Le Foll sur la PAC tend à se résorber au fil des mois. Dans la droite ligne du désordre des dernières campagnes, quelques tumeurs administratives ressurgissent par moment, parmi lesquelles le sujet des surfaces non agricoles (SNA), à nouveau d'actualité.
Il y a longtemps que nous n'avions pas eu besoin de prendre la plume pour tenter d'expliquer avec un brin de logique ce qui ne l'est pas pour le moins ! Mais deux ans plus tard nous y sommes à nouveau. Et il y a nécessité d'y prêter attention car les impacts pour les exploitations peuvent être réels ! Seulement un petit préambule …. Mais de ce bazar-là, les agriculteurs en ont réellement soupé !



Retour au fait : Prenez bien garde à vérifier votre courrier de notification des SNA

Depuis environ quatre semaines, sont disponibles sur vos comptes TELEPAC, des courriers d'information concernant l'instruction des surfaces non agricoles (SNA) de vos ilots. Après l'instruction de votre déclaration en 2016, l'administration a retenu des SNA qui pour certaines sont différentes de celles que vous aviez initialement déclaré et dont la non prise en compte est précisée dans le courrier susvisé.
Dans ce cadre, il est absolument nécessaire que vous soyez vigilants sur la requalification de certaines d'entre elles. Concrètement, des SNA identifiées comme étant des alignements d'arbres notamment, ont été requalifiées dans le cadre de l'instruction en *«haies»* sur la base de ce qui était perceptible sur le registre parcellaire graphique (RPG) ; Ce fait remet par ailleurs partiellement en cause l'identification que chaque exploitant avez réalisé en 2016. En résulte des disparités importantes entre le terrain et l'identification PAC, qui en cas de contrôle de l'exploitation sur la BCAE 7 (maintien des particularités topographiques) pourrait générer des sanctions au titre de la conditionnalité des aides.

En clair, il est indispensable que chaque exploitant reprenne avec patience et précision le courrier disponible sur TELEPAC (ou envoyé par le CER France pour les clients PAC du centre de gestion), et vérifie que des SNA initialement déclarées en *«alignement d'arbres»* n'aient pas fait l'objet d'une requalification en *«haies»*. Si tel est le cas, vous devez au plus vite transmettre au service économie agricole de la DDT de la Nièvre vos remarques en joignant si possible une photo *«terrain»* de la SNA dont vous contestez la requalification.
La FDSEA se tient à votre disposition pour de plus amples informations sur le sujet. Vos structures de conseil et d'accompagnement à la déclaration PAC peuvent également vous fournir des renseignements.
Allez courage ! La simplification administrative, c'est pour bientôt …. Il paraît ….

S.L – FDSEA 58

Évaluation des risques

Des ambitions mais un financement serré

Depuis 2002, le document unique d'évaluation des risques est une obligation réglementaire pour tous les exploitants agricoles qui sont employeurs de main-d'œuvre, même occasionnellement. Afin de vous accompagner dans cette démarche, le service emploi de la FDSEA organise une formation les 14 et 21 novembre prochains.

L'employeur est donc tenu, en vertu de son obligation de sécurité, d'évaluer les risques éventuels sur son exploitation et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé de ses salariés.
À noter que d'autres personnes intervenant sur l'exploitation (technicien, électricien, marchand de bestiaux) peuvent aussi demander la présence et la présentation du document unique d'évaluation des risques (DUER). L'employeur doit retranscrire dans ce document les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'exploitation (salle de traite, bâtiment agricole, atelier, matériel, etc…).

Une formation et un outil pour vous accompagner

La rédaction du DUER peut s'avérer être une tâche fastidieuse : quels sont les risques présents sur mon exploitation ? comment les évaluer ? Quelles sont les rubriques obligatoires du DUER ? Afin de vous accompagner dans cette démarche, le service emploi de la FDSEA organise une formation en partenariat avec Vivea : «*Évaluation des risques et DUER*». Au programme : appréhender la prévention des risques sur une exploitation agricole, maîtriser l'évaluation des risques, identifier les situations de danger et les mesures à mettre en place pour y remédier, savoir rédiger son DUER. Cette formation est aussi l'occasion de présenter Systera, l'outil en ligne créé par la FNSEA pour aider les exploitants agricoles à rédiger facilement leur DUER. L'accès à l'outil est des plus simples : pas de programme à installer ! Il suffit d'une connexion internet pour y accéder, via un ordinateur ou une tablette. Une fois connecté, Systera propose de personnaliser le document unique au plus proche de la configuration d'une exploitation en sélectionnant les seules activités agricoles et productions de l'agriculteur (élevages, grandes cultures, maraichage, etc.). À la fin de la formation, vous repartez avec vos codes d'accès à l'outil Systera et un kit sécurité comprenant les affichages obligatoires et des stickers de prévention.
La formation aura lieu les 14 et 21 novembre prochains à la Chambre d'agriculture de Nevers. Elle est ouverte à tous les exploitants agricoles et conjoints collaborateurs. Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 03.86.93.40.94 ou par mail emploi.fdsea58@orange.fr.



Le Service emploi - FDSEA 58

Concours charolais d'Avallon

La fête du «blanc»

Une nouvelle fois, la qualité aura primé sur la quantité pour l'édition 2017 du Concours d'Avallon, organisé par le Syndicat charolais de l'Yonne. Avec beaucoup d'interrogations sur le devenir de ce genre de manifestations





▲ Ultime coup de peigne avant le passage des juges…

◀ Toujours beaucoup de visiteurs dans les allées du Concours.

Ils étaient 18 éleveurs à être en lice cette année pour le Concours interdépartemental organisé par le Syndicat charolais de l'Yonne, pour plus de 70 bovins présentés. Un chiffre sensiblement identique à celui de l'an passé, deux élevages trustant à eux seuls le Concours avec un total de 29 animaux présentés: 16 pour le Gaec Cadoux de Saint-André-en-Terre-Plaine et 13 pour leurs voisins d'Angely, la SCEA Riotte Schrapfer. Quel avenir pour ce type de manifestation ? Faudra t-il un jour envisager un regroupement, imaginer un concours d'Avallon biennal jumelé avec celui de Semur en Auxois ? Une chose est sûre, la structure pérenne pour accueillir ce type d'évènements, semble aujourd'hui tombée aux oubliettes de l'histoire avallonnaise.

Président du Syndicat charolais de l'Yonne, Jean-Louis Riotte s'interroge : *«comment aujourd'hui faire la promotion de notre travail si nous n'avons pas d'outil pour cela ? A 22 000 € la location d'un chapiteau chaque année, on a l'impression de jeter l'argent par les fenêtres, alors qu'une structure pérenne pourrait servir de vitrine à l'élevage tout entier et à d'autres encore»*. Multi-primé cette année encore à Avallon, Laurent Mandron rappelle toute la difficulté pour un éleveur à participer à ce type de concours : *«on en voit les limites, car c'est quand même énormément de temps, pas mal de frais engagés. Préparer des bêtes pour un concours, c'est entre six mois et un an de travail de longue haleine, plus tout l'aspect présentation... Laver les veaux, j'y ai passé la semaine, de 6 h à 22 h, une concentration de travail énorme, il faut vraiment être passionné pour faire ça»*.

«Des élevages d'élite, il faut le dire et le redire»

Présent toute la journée, à la grande satisfaction des organisateurs du Concours, le sous-préfet d'Avallon, Abdelmajid Tkoub, s'est dit impressionné : *«la particularité est d'avoir ici des élevages d'élite, il faut le dire et le redire, qui fixent en fait la norme au moins au niveau régional et les gens ne le savent pas forcément. On a beau être au cœur de la Bourgogne, les éleveurs ont conscience qu'ils sont sur un marché mondial, ceux qui exportent l'ont complètement intégré. Et pour l'image de l'avallonnais, pour celle de la Bourgogne et de la France, ils sont des ambassadeurs exceptionnels»* Une admiration que partage Guy, venu en voisin, de Lormes, pour voir le défilé des animaux : *«je n'ai pas d'attache dans le monde de l'élevage et ne suis là qu'en spectateur, mais je suis admiratif et tire mon chapeau à tous ces professionnels, qui font un travail remarquable. En tant que consommateur, on est quand même assez privilégié, il faut le reconnaître, d'habiter au cœur d'une région comme celle-ci, avec comme à Lormes, un boucher encore présent, qui sélectionne ses bêtes»*.

A l'heure de la remise des prix, les interventions ont souvent pris une dimension nationale, que ce soit par l'évocation des attentes nées des Etats Généraux de l'Alimentation, ou des promesses du candidat Macron. Pour Jean-Louis Riotte : *«il est urgent Monsieur le Président d'agir et d'aller au bout des mesures promises. Le marché de la Turquie, pour nous un potentiel énorme, n'est toujours pas rouvert et les blocages viennent de la France. L'export serait-il un gros mot?»* Le maire d'Avallon, Jean-Yves Caullet voit pour sa part une responsabilité du consommateur dans la crise traversée par le monde agricole : *«les problèmes que nous vivons dans nos productions, trouveraient certainement de meilleures solutions si nos compatriotes avaient une plus grande conscience dans leurs achats de consommation, de l'impact qui est le leur sur l'état des campagnes et le revenu des agriculteurs»*. Pour le député de la circonscription, André Villiers, les problèmes sont connus : *«la France a l'art et la manière de transposer ou sur-transposer un certain nombre de normes européennes, en matière agricole notamment. Nous avons l'art de laver plus blanc que blanc. Il faut que cela cesse et que la France ne soit plus le pays le plus zélé à l'échelle de l'Europe»*.

DOMINIQUE BERNERD

Palmarès 2017

1ère Section : Mâles nés du 01/12/2016 au 19/12/2016
Nevers (Gaec Cadoux)
Nénuphar (Gaec Menetrier Parizot)
2ème Section : Mâles nés du 20/12/2016 au 07/01/2017
Naxos (Gaec Cadoux)
Nacres (Gaec Cadoux)
3ème Section : Mâles nés du 08/01/2017 au 31/01/2017
Navarre (Gaec Cadoux)
Neuilly (Gaec Cadoux)
4ème Section : Mâles nés du 01/02/2017 au 28/02/2017
Nadal (Gaec Cadoux)
Nasser (Gaec Cadoux)
5ème Section : Mâles nés du 01/03/2017 au 31/03/2017
Nicolo (Gaec Cadoux)
Nicky (Gaec Petit)
Mâles d'automne : Mâles nés du 01/08/2016 au 30/11/2016
Nelson (Laurent Mandron)
8ème Section : Femelles nées du 01/12/2016 au 20/12/2016
Malaisie (Gaec Baulot)
8ème Section bis : Femelles nées du 01/02/2017 au 02/04/2017
Nouvelle (Gaec Cadoux)
Génisses automne : Femelles nées du 01/08/2016 au 30/11/2016
Naja (Laurent Mandron)
10ème Section : Génisses nées du 01/08/2015 au 31/07/2016
Mirabelle (François Lucand)
11ème Section : Mâles nés du 01/08/2015 au 31/07/2016
Mirabeau (Gaec Renon)
Génisses de 30 mois : Femelles nées du 01/08/2014 au 31/07/2015
Laurie (François Lucand)
Taureaux de 30 mois : Mâles nés du 01/08/2014 au 31/07/2015
Lascar (Gaec Cadoux)
Vaches suitées : 1er veau et plus
I love you (Gaec Cadoux)
Taureaux adultes Section 18
Hambourg R (SCEA Riotte Schrapfer)
Taureaux adultes Section 19
Impecable (François Lucand)
Prix d'honneur veaux femelles
Nouvelle (Gaec Cadoux)
Prix d'honneur veaux mâles
Navarre (Gaec Cadoux)
Prix spécial Ville d'Avallon
Nicolo (Gaec Cadoux)
Prix jeunes éleveurs
Nénuphar (Gaec Menetrier Parizot)
Prix d'honneur junior femelles
Laurie (François Lucand)
Prix d'honneur junior mâles
Lascar (Gaec Cadoux)
Prix d'honneur vaches
I love you (Gaec Cadoux)
Grand Prix d'honneur femelles
I love you (Gaec Cadoux)
Prix d'honneur taureaux
Impecable (François Lucand)
Grand Prix d'honneur taureaux
Impecable (François Lucand)
Prix d'ensemble femelles
Mirabelle/Laurie/Hongrie (François Lucand)
Prix d'élevage > 70 vaches
Impecable/Mirabelle/Laurie/Hongrie (François Lucand)
Prix de famille par le Père
Joli Look/Nestor/Niagara/New Look/Mirabeau (Gaec de Saint-Roch)
Prix d'ensemble veaux femelles
Narquoise/Naja/Neva (Laurent Mandron)
Prix d'ensemble veaux mâles
(Elevage > 60 vaches)
Navarre/Neuilly/Nixon/Nadal (Gaec Cadoux)
Challenge animaux sans cornes
Nelson (Gaec Touillon Moiron)
Prix de synthèse veaux femelles
Naja (Laurent Mandron)
Prix de synthèse veaux mâles
Neuilly (Gaec Cadoux)
Prix de synthèse taureaux
Hambourg R (SCEA Riotte Schrapfer)



Et deux plaques de plus pour le Gaec Cadoux !



Un grand nombre d'élus présent, tout au long de la journée.

▶ Agenda

28/10 Foire de la Saint-Simon à Charny
Foire de Saint-Simon, samedi 28 octobre, à Charny. Au programme : défilé des Trompes de Chasse de Puisaye, présentation équestre, démonstrations d'un dentiste équin, d'un bourrelier et d'un maréchal-ferrant ; Carrousel spectacle avec la «Licorne de Montcresson» ; Portes ouvertes des pompiers, avec exposition véhicules anciens, animations et démonstrations ; Exposants et fête foraine ; Animations et expositions «Les outils et vieux métiers des champs»

28 et 29/10 Salon du champignon à Auxerre
Organisé par la Société mycologique auxerroise, le salon du champignon se déroulera cette année au Muséum d'Histoire Naturelle, à Auxerre, samedi 28 et dimanche 29 octobre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Des mycologues seront présents et à votre disposition, pour identifier les champignons que vous aurez apportés. Des ateliers sont également prévus pour enfants et adultes. Entrée libre

29/10 Foire aux livres à Monéteau
28e Foire nationale du livre et des cartes postales, dimanche 29 octobre, de 8 h à 18 h 30, à Monéteau. Salon auxerrois des auteurs et éditeurs ; Secteur spécial BD… Entrée libre

31/10 Journée des producteurs de bois plaquette bocagère
Lancement de la filière locale plaquette bocagère, mardi 31 octobre, à 14 h, aux Metz, à Saint-Sauveur en Puisaye, chez Hugues Barrey. Avec au programme: Démonstration de broyage de bois plaquettes .
Témoignage de L Cornu, agriculteur de la Nièvre et président d'un groupement d'intérêt vendeur de plaquettes pour des chaudières communales.
Echanges sur le thème : *«Quelles sont les attentes et propositions des producteurs pour développer la filière locale ?»* Renseignements complémentaires au :
03 86 93 40 25 et 03 86 45 57 55

01/11 Portes ouvertes au crématorium
À l'occasion de la journée du souvenir, la Maison funéraire et le Crématorium, 19 rue des Conches à Auxerre, seront ouverts au public, mercredi 1er novembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Des visites seront proposées avec présentation des parties publiques et techniques du Crématorium, de la maison funéraire et du jardin cinéraire

Chablisien

L'ancien champion était à la fête…

En dépit d'une année climatiquement compliquée et de rendements toujours en retrait, les vignerons du chablisien ont fêté leurs vins de belle manière ce week-end. Une 69e édition qui avait pour président, Bernard Hinault, l'icône du cyclisme français.



Le quintuple vainqueur du Tour de France, Bernard Hinault et le Grand architrave de la confrérie des Piliers chablisiens, Yvon Vocoret.



Patrice Vocoret, président de l'office du chablis.



Un ban bourguignon de bon aloi pour le préfet Latron, avec à ses côtés, Cyrielle Debreuil et Gérard Chaillou, marraine et parrain du millésime.

Si le quintuple vainqueur du Tour de France a su démontrer tout au long de sa carrière, sa prédilection à grimper les cols les plus ardus, on ne le savait pas aussi amateur de «descentes de cols». Même si de l'aveu même de l'intéressé, goûter plusieurs chablis *«c'est quand même moins dur que de monter le Tourmalet…!»* Président de la 69ème édition de la Fête des vins, Bernard Hinault s'est montré à la hauteur de la fonction et a semble t-il apprécié à leur juste valeur les trésors du cru. À croire qu'il mettait du chablis dans son bidon, du temps de sa carrière professionnelle…! Et puis le blanc semble être une couleur de prédilection pour l'ancien champion, reconverti dans l'élevage bovin et plus particulièrement, dans la sélection de charolais !

Ce dimanche matin, à la tribune, entre bons mots et intronisations, l'heure était aussi au bilan des dernières vendanges. Une récolte qui aura connu des fortunes diverses, comme l'a rappelé Patrice Vocoret, président de l'office du chablis : *«un millésime 2017 compliqué, qui nous a empêché de dormir au printemps, nous obligeant à nous relever la nuit, pour partir à son chevet et tenter de limiter les assauts du froid sur des bourgeons encore bien tendres…»* Avec pour conséquence, dans les secteurs les plus touchés, comme le nord du vignoble, des pertes de récolte, pour la seconde année consécutive et des volumes ne permettant pas de répondre à la demande : *«aujourd'hui, la situation est sensible à l'export et cette tension va perdurer, le risque étant de voir nos clients partir vers d'autres fournisseur. Malgré tout, le vin est bon ! Un style proche de 2012, avec de la vivacité et un bel équilibre…»* Autre source d'inquiétude, le Brexit, avec les multiples interrogations qui en découlent : *«un vignoble comme le notre expédie deux bouteilles sur trois au delà de nos frontières et le Royaume-Uni représente de loin, le premier marché…»* Au rang des bonnes nouvelles pour le monde viticole, reconnaît Patrice Vocoret : les accords de libre échange CETA avec le Canada : *«défavorables pour d'autres cultures, mais plutôt une bonne nouvelle pour la filière vins, au même titre que les accords qui seront mis en place avec le Japon, autre marché important pour nous…»* L'ancien maire de la commune, Patrick Gendraud, aujourd'hui député, se félicitant pour sa part de l'installation prochaine sur l'autoroute A6, de panneaux signalant Chablis et son terroir. C'est peu de dire que la nouvelle était attendue depuis longtemps !

Cette 69ème édition aura également été l'occasion du *«baptême du feu»*, pour le préfet, Patrice Latron, qui n'a pas échappé à la règle des nouveaux arrivants à la fonction dans l'Yonne et a été élevé au statut de stylobate au sein de la confrérie des Piliers chablisiens, après une dégustation de bon aloi. Profitant de l'occasion pour rappeler aux conducteurs, *«d'user avec modération de cette belle journée»*. Et pour les autres, *«profitez-en pleinement !»* Message entendu *«haut et clair»*, comme l'on dit dans l'armée !

DOMINIQUE BERNERD



Carte en main et verre en nez… Tout est prêt pour la dégustation.



Pas toujours facile, de porter un sac et tenir verre en main tout en prenant une photo… !


Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
V·MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
M. STRAUB - 06 83 41 72 77
m.straub@vmat-dallage-chape.fr

Arboriculture

Des noisettes pour l'hiver

Depuis une quarantaine d'années, Patrick Barbotin produit des noisettes sur les hauteurs de Jussy, au sud d'Auxerre. Un fruit qui à l'instar des autres productions arboricoles du secteur, a souffert du gel cette année.

N'eut été un ancien vétérinaire originaire de Jussy, à avoir passé sa vie dans les colonies, le village n'aurait sans doute jamais connu de plantations de noisetiers sur son territoire, raconte Patrick Barbotin, producteur et maire de la commune : *«de retour au pays, il a planté ses premiers vergers entre 1949 et 1954, écumant pour cela tous les pépiniéristes du coin. Moyennant quoi, il avait presque réussi à en faire un verger conservatoire. Quand j'ai repris ses vergers, les gens de l'INRA en avaient comptabilisé jusqu'à 18 variétés différentes»*. Il en subsiste aujourd'hui une douzaine, répartis sur 6 ha en production. C'est au milieu des années 70 que Patrick barbotin s'est installé producteur de noisettes : *«quand on est arrivé, les 7,5 ha de vergers représentaient à l'époque, jusqu'à 30 % de la production française. Il n'y avait pratiquement pas de vergers en France, si ce n'était dans les Pyrénées Orientales et un peu en Corse»*. C'est après un long travail de l'Inra que s'est développée la culture, essentiellement en Aquitaine : *«leurs sols profonds s'y prêtaient bien. Et en plus, ils avaient de l'eau. Tout ce qu'on n'a pas ici !»* Principales variétés produites à Jussy : la *«Fertile de Coutard»*, une variété classique associée à de la *«Merveille de Bollwiller»* que *l'on trouvait beaucoup dans les vergers américains»*.

Une récolte pénalisée par le gel

Sans doute l'une des plus vieilles plantations françaises, la noisette est rustique, même s'il lui faut de bonnes conditions d'implantation : *«le noisetier doit s'installer rapidement, pour une entrée en production à partir de la 6e ou 7e année…»* Pour des rendements maximums de 2,5 tonnes/ha, sur des vergers de 10 à 12 ans, en pleine maturité. Bien loin des attentes du producteur icaunais : *«ici, compte tenu des conditions de production, il ne faut pas espérer dépasser les 1,5 t/ha, d'où la nécessité de vendre en direct»*. Un chiffre qui ne sera pas atteint cette année, le gel est passé par là : *«les gelées en avril sur les plateaux ont fait du mal, le fruit était alors en lait et très sensible au froid car riche en eau»*. Avec pour conséquence des rendements qui ne devraient pas excéder 500 kg à l'hectare. Car si la fleur femelle résiste à des températures jusqu'à - 25°C et la fleur mâle un peu moins, la fécondation réelle a lieu au printemps et gare aux mauvaises conditions climatiques !

Principal prédateur de la noisette : le balanin. Un charançon répandu dans toute l'Europe, dont la larve est responsable



Le «paradis» des écureuils !

des noisettes véreuses. C'est au printemps, après une période d'hibernation, que les adultes sortent de leur cachette et s'attaquent aux jeunes fruits. Fin mai, début juin, la femelle creuse un trou dans la noisette verte et y pond. Reste ensuite aux larves à s'y développer et se nourrir de l'amande. C'est sur une parcelle prêtée pour l'occasion par Patrick barbotin à l'Inra, que des essais furent menés de 1975 à 1980 pour tenter de trouver des moyens de lutte contre le fléau.

Une coopérative pour 98% de la production française

Si la Turquie reste au niveau mondial le premier producteur de noisettes, elle est suivie en Europe de l'Italie et de l'Espagne, la France se classant en 7e position. Les cours mondiaux étant déterminés par le pays leader qu'est la Turquie : *«en cas de mauvaise récolte là bas, les prix peuvent doubler, voire tripler. L'an passé, ils n'ont pas dépassé les 4 € au kg»*. Aujourd'hui, 98% de la production française sont trustés par la seule coopérative Unicoque, installée dans le sud-ouest, qui s'est fixée pour objectif de tripler sa production annuelle de 10 000 tonnes dans les vingt prochaines années. La demande est énorme, notamment en provenance du groupe italien Ferrero, principal metteur en marché, suffisamment puissant pour peser sur les cours. Patrick barbotin a fait le choix de commercialiser sa production sans passer par la coopérative : *«tout ce qui est petit et moyen calibre part à l'industrie, pour l'huile ou la chocolaterie, les plus grosses, je les vends en direct, pour la consommation de bouche»*. Le ramassage mécanique s'effectue à l'aide d'une machine aspirante : *«un vieux modèle, mais qui a fait ses preuves. On fait un andin que l'on aspire, tout ce qui est plus petit ou plus gros que la noisette tombe en dehors, les feuilles pouvant subsister, étant évacuées par un ventilateur latéral»*. Les fruits sont ensuite calibrés, avant pour les plus petits calibres, d'être séchés sur claies et pour les plus gros, au moyen d'un séchoir.

Signe des temps, Patrick Barbotin reçoit de plus en plus d'appels téléphoniques d'exploitants en recherche de diversification : *«on voit naître un intérêt, mais il faut rester prudent et je rappelle à chaque fois toute l'importance à ne pas travailler dans les conditions qui furent les miennes. Je considère qu'une unité autonome aujourd'hui, pour amortir le matériel de récolte notamment, doit compter au moins une vingtaine d'hectares»*.

DOMINIQUE BERNERD

CFPPA La Brosse

Moisson de diplômes

Après plusieurs mois de formation, l'heure était à la remise de diplômes pour les stagiaires du CFPPA d'Auxerre La Brosse, futurs exploitants ou salariés du monde agricole.

En ces périodes de crises et de doutes pour le monde agricole, l'arrivée de nouveaux chefs d'exploitation ou de salariés doit être appréciée à sa juste valeur. C'est tout le sens de la cérémonie de remise de diplômes qui s'est déroulée le 13 octobre dernier au CFPPA d'Auxerre La Brosse. Le fruit d'un investissement de plusieurs mois de cours théoriques et stages en entreprise, dont se félicite son directeur, Frédéric Bellat : *«dans le contexte difficile que vit l'agriculture, cela fait du bien de voir des jeunes ou des moins jeunes, avec des projets d'installation ou de salariés pour certains, c'est quand même l'avenir de notre secteur professionnel qui est en jeu»*. Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole, BPA Travaux de la vigne, BPA conduite d'engins agricoles, CAP constructeur de routes, ils étaient une trentaine de stagiaires ce vendredi à venir chercher le précieux sésame qui validait leur formation.

Certains sont en reconversion professionnelle, d'autres sont des enfants d'exploitants, qui après un avoir travaillé un temps à l'extérieur, reviennent sur l'exploitation familiale pour reprendre le flambeau. D'autres encore, à la recherche d'un emploi, se sont fixés pour objectif d'être salarié d'une exploitation agricole. Car la filière recrute, les chiffres rappelés par Julien Libsig, formateur au CFPPA, sont là pour en témoigner : *«concernant le BPREA, 12 sont salariés, 6 en cours d'installation et 7 en recherche de terres pour pouvoir le faire. Sur les 5 stagiaires en BPA conduite d'engins, 4 sont aujourd'hui embauchés en CDI et le cinquième en CDD. Même chose en ce qui concerne le BPA travaux de la vigne, avec 6 stagiaires sur les 9 que comptait la formation, en emploi à ce jour»*. Si la réussite de ces formations n'est plus à démontrer, il reste encore du chemin à faire pour en assurer la promotion. Pour preuve, la difficulté à trouver des stagiaires pour remplir les dernières sessions mises en place. Si la filière agricole ou viticole recrute, certains emplois ne semblent pas malheureusement, avoir encore trouvé leurs lettres de noblesse…

DOMINIQUE BERNERD



Le groupe de nouveaux diplômés, entourés de formateurs et maîtres de stage.



▶ Agenda

07/11 Réunion MSA pour les anciens exploitants à Saint-Clément

Réunion destinée aux Anciens Exploitants de la SDAE de l'Yonne, en partenariat avec la MSA, mardi 7 novembre à 9 h 30, au CER France, 1 rue Henri Vincenot à Saint-Clément. Thèmes abordés : *«présentation du programme Santé Senior et de ses différents modules»* ; *«présentation des modules Conduite Senior, Pep's Eureka et les ateliers du bien vieillir»* ; Point sur l'utilisation du Site Internet MSA Bourgogne

10-11-12/11 - Histoire de pierre, de feu et de vin...

«Une histoire de pierre, de feu et de vin…» Spectacle historique à la Collégiale Saint-Martin de Chablis, vendrei 10, samedi 11 et dimanche 12 novembre à 20 h 30. Prix des places : 12 € - Moins de 12 ans : 6 €.
Uniquement sur réservation, à l'Office du Tourisme du Pays chablisien. Tél 03 86 42 80 80. Places numérotées. Fermeture des portes à 20 h 40

Les fossiles au Muséum d'Histoire Naturelle

Le Muséum d'histoire naturelle présente une exposition *«Drôles de fossiles»* jusqu'àu 21 janvier. Exposition temporaire présentant une sélection des 45 000 fossiles des réserves du musée, parfois plus vieux que les dinosaures. Dans le parc, expo photo *«Fossiles d'hier, biodiversité d'aujourd'hui»*. Du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30 et le dimanche, de 14h à 17h30, au Muséum d'histoire naturelle, boulevard Vauban, à Auxerre

14/11 Réunion MSA pour les anciens exploitants à Auxerre.

Réunion destinée aux Anciens Exploitants de la SDAE de l'Yonne, en partenariat avec la MSA, mardi 14 novembre à 14h00 à la FDSEA 89, 37 rue de la Maladière à Auxerre (Grande salle de réunion rdc). Thèmes abordés : *«présentation du programme Santé Senior et de ses différents modules» ; «présentation des modules Conduite Senior, Pep's Eureka et les ateliers du bien vieillir ; Point sur l'utilisation du Site Internet MSA Bourgogne»*

MFR de Gron

Effectifs en baisse, mais déficit maîtrisé

Déficit maitrisé mais effectifs en baisse pour la MFR de Gron, qui n'échappe pas, à l'instar des autres Maisons Familiales régionales, à une baisse démographique et à la prépondérance du maintien des élèves dans le système de l'éducation nationale



Le président de la MFR de Gron, Jean Corberon et son directeur, Stéphane Pérennes (de gauche à droite).

La MFR de Gron, qui totalisait à la rentrée 2016, 135 élèves, a connu une baisse de ses effectifs cette année, avec 115 jeunes inscrits, plus 80 adultes en formation. Une diminution qui n'est pas l'apanage de la Maison familiale du Sénonais, comme l'a rappelé son président, Jean Corberon : *«au niveau de la région, ce sont 250 jeunes qui manquent à l'appel, conséquence d'un baisse démographique et du maintien à tout prix des jeunes dans le circuit de l'enseignement général…»* Le domaine public n'étant pas mieux loti : *«il manque, toutes filières confondues, 430 apprentis au CIFA d'Auxerre. Et ce n'est pas un problème d'entreprises, elles sont présentes…»* La qualité de l'enseignement dispensé au sein des MFR est pourtant reconnue de tous et les exemples de réussite sont légion, comme en témoigne Stéphane Pérennes, directeur à Gron : *«un ancien élève, aujourd'hui à l'École Nationale Supérieure de Paysages, à Versailles, vient d'obtenir son diplôme d'État de paysagiste, avec la mention Très Bien. Même succès pour deux autres jeunes passés ici, qui après une licence, continuent en Master, à Lyon pour l'un et Montpellier pour le second. Un troisième encore, qui a su reprendre goût aux études à la MFR et entame aujourd'hui une licence pro en environnement…»*

Bientôt des poules et des brebis

Dispensant des formations continues à destination d'un public adulte depuis 1991, la MFR de Gron est présente à cet effet à Fontainebleau-Melun, pour une préparation au CAP de jardinier paysagiste, ainsi qu'au Centre de détention de Joux la Ville. Une formation novatrice avait été mise en place l'an passé à destination des détenus, débouchant sur un CAP agricole option jardinier paysagiste. Douze personnes avaient été présentées à l'examen, pour dix reçues. Un succès bien supérieur au chiffre que s'était fixé la région, partenaire financier de la formation, qui misait sur une réussite de quatre stagiaires. Cette année, du 31 janvier au 10 juillet, c'était au tour d'un public féminin, de suivre une formation autour des métiers de l'agriculture, option produits légumiers, floriculture. Sur les onze détenues participantes, sept ont obtenu leur CAP. Pas de session prévue à ce jour pour 2018, la MFR de Gron étant dans l'attente d'une réponse à un appel d'offres pour achever le chantier commencé cet automne avec des détenus du quartier Hommes.
Les finances sont aujourd'hui maitrisées, avec un déficit global ne dépassant pas 9 043 €. À défaut de réduire certaines charges incompressibles, des réflexions seront menées pour tenter de trouver d'autres modes de financement : nouvelles formations courtes ou continues, recherche de nouvelles taxes d'apprentissage, etc. Au rang des projets 2017/2018 : remplacer la tonte quotidienne d'une partie des 2,5 ha de l'arborétum, par de l'éco pâturage avec des brebis ; améliorer le tri des déchets par l'installation de composteurs, ou bien encore, la mise en place d'un poulailler pour la gestion des déchets alimentaires.

DOMINIQUE BERNERD



À l'issue de l'Assemblée Générale, plusieurs jeunes passés par des stages Erasmus à l'étranger, sont venus témoigner de leur expérience.

Foire Saint-Martin

Venez expliquer vos métiers !

Chaque année l'espace agricole de la Foire Saint-Martin fait le plein de visiteurs. Une occasion unique pour le monde rural d'aller à la rencontre des citadins, d'expliquer leur métier et leurs pratiques et d'apporter leurs réponses sur certains sujets d'actualité


Chaque année sont présents également de nombreux élus. L'occasion de les interpeller sur les grands sujets faisant l'actualité agricole.

La communication est un enjeu incontournable pour le monde agricole. L'espace qui lui, est dédié, Place de l'Arquebuse à Auxerre, lors de la Foire Saint-Martin, est un moment privilégié pour échanger avec les consommateurs : des dizaines de milliers de personnes s'y bousculent.
Cette année, le thème retenu est : *«L'agriculture 2.0»*. Porteuse d'innovation, l'agriculture a évolué, elle est moderne et performante et s'appuie sur les nouvelles technologies… Cette manifestation tournée vers le grand public est le lieu idéal pour échanger avec les consommateurs, les rassurer sur nos pratiques, nos produits et surtout rétablir *«la vérité face aux campagnes journalistiques anxiogènes»*.
Cette année encore, nous aurons de nouveaux partenaires et des animations pertinentes :
• Dégustation autour de l'accord entre *«Pains et fromages de l'Yonne»*,
• Animation *«Éleveur et engagé»* avec dégustation de viande,
• Exposition d'animaux et de volailles de collection,
• Marché des producteurs,
• Casque virtuel pour vivre la moisson en 3D (Passion Céréales),
• Imprimante 3D avec plastique issu de maïs,
• Soupe des chefs vendue par le Lion's Club au profit de la lutte contre le cancer.
Votre présence est indispensable pour expliquer les choses concrètement et échanger avec les visiteurs. Plus vous serez nombreux, plus nous pourrons proposer d'animations et plus nous pourrons faire passer nos messages !
Nous vous attendons nombreux dimanche 5 novembre, Place de l'Arquebuse, à Auxerre
Pour tout renseignement, contactez Sandrine Vatinelle au 03 86 49 48 10 FDSEA DE L'YONNE



Filière forêt-bois en BFC

Atouts et enjeux d'une filière tout en contrastes

Le comité de l'administration régionale (CAR) qui réunit régulièrement les huit préfets de département ainsi que les directeurs de la Direccte, Dreal, Draaf, Drac et DRDJSCS) ont planché sur la filière forêt-bois en Bourgogne-Franche-Comté. L'occasion d'en dresser l'état des lieux et d'en présenter les enjeux à l'horizon 2010, c'est-à-dire demain...



L'importance économique de la filière forêt-bois en Bourgogne-Franche-Comté n'est plus à démontrer. Notre région et la région Aquitaine sont les seules régions françaises dans lesquelles la part de l'emploi salarié de la filière dans l'emploi total dépasse 1,8%. La Bourgogne-Franche-Comté qui totalise 1,755 millions d'hectares boisés s'impose comme une grande région forestière : la 4ème en taux de boisement, la 5ème en superficie de forêts pour un poids économique notable. Les 4 630 établissements du secteur représentent 2,4% de l'emploi régional et 1 milliard d'euros de richesse dégagée.

Un contrat régional forêt-bois pour un secteur stratégique

Le poids économique global de la forêt française et de la transformation du bois, a conduit l'État à mettre en place au niveau national un Contrat stratégique de la filière bois, puis le programme national de la forêt et du bois. Ces deux documents ont ensuite été déclinés au plan régional, en co-pilotage avec la région. Pour avancer plus efficacement, la Bourgogne-Franche-Comté a fait le choix d'élaborer un document unique qui décline les deux documents stratégiques nationaux et d'associer très étroitement l'interprofession Fibois à sa mise en action. Il était en effet essentiel que les enjeux définis et les actions qui en découleront soient bien partagés par tous les acteurs du secteur.
La filière forêt-bois est tout-à-fait essentielle à l'économie de certaines régions comme le Pays Châtillonnais, la Nièvre, le nord de la Haute-Saône ou encore les plateaux du Doubs et du Jura. Dans ces zones tout un tissu d'entreprises bien implantées dans les territoires a cependant besoin d'être conforté, ce qui suppose de créer un environnement favorable à son développement tout en conservant le capital productif des forêts. Les principaux utilisateurs de cette ressource témoignent cependant de leur difficulté à trouver du bois en quantité et en qualité suffisante et safisfaisante. L'un des principaux freins actuels à une meilleure mobilisation et valorisation de la ressource se trouve dans le morcellement des propriétés forestières privées. Des regroupements de propriétaires, une meilleure desserte forestière, l'innovation et l'investissement devraient permettre de moderniser cet amont forestier. Sans oublier la prévention des risques naturels, alors que le changement climatique impacte déjà les forêts de BFC avec des évolutions à prévoir quant à certains peuplements et essences.



La région compte une grande diversité d'essence.

Un tissu d'entreprises locales à conforter

Outre un meilleure mobilisation des bois, il s'agit aussi de répondre à cet enjeu en sécurisant les approvisionnements de la seconde transformation, pour favoriser la création de valeur ajoutée et améliorer la compétitivité de l'ensemble de la filière. La diversité des entreprises de première et seconde transformation du bois a toujours été une particularité de la région Bourgogne-Franche-Comté, du fait de la diversité des essences de ses massifs (chênes des plateaux nivernais et de la plaine de Saône, douglas du Morvan, épicéas et sapins du Jura, hêtres des forêts châtillonnaises et des massifs montagneux...) et des savoir-faire des entreprises locales.
Le contrat prévoit de valoriser et de soutenir ces particularismes locaux dans un contexte de forte concurrence internationale. Au croisement de l'économie et de l'écologie, le développement des circuits courts et l'augmentation de l'utilisation du bois local représentent des enjeux tout aussi importants pour la filière et pour tous les usages du bois et tous les types de produits, du standard aux plus innovants. Les besoins en recherche et développement étant importants, le contrat forêt-bois régional a l'ambition de créer un cluster régional dédié à l'innovation.
Enfin, il s'agit aussi d'améliorer l'image de la forêt, de la filière et de ses métiers en capitalisant sur la formation initiale pour intéresser davantage de jeunes, et développant la formation continue, afin que les entreprises de la filière puissent compter sur des entrepreneurs et des salariés bien formés.

Des massifs préservés en BFC

En Bourgogne-Franche-Comté, la biodiversité semble relativement bien préservée, mais elle est quand même exposées à certains risques dus à la fragmentation et la destruction d'habitats par les grandes infrastructures qui traversent la région, l'urbanisation, les carrières, l'évolution des pratiques agricoles et forestières... Autre aspect à prendre en compte, l'acceptation sociale de certaines pratiques, dans une domaines forestier vaste et peu urbanisé certes, mais qui doit prendre en compte tous les autres usages et usagers de la forêt.

Sciage et travail du bois Le plus gros employeur de la filière

Les entreprises de sciage et travail du bois et celles de la construction bois concentrent à elles seules près de la moitié des effectifs salariés de la filière. Le sciage et travail du bois, composé d'un grand nombre de scieries, constitue le premier segment employeur de la région : un salarié sur quatre y travaille. Particulièrement tourné vers le marché mondial, il fait 30% de son chiffre d'affaires à l'exportation. Les scieries de la région ont consacré d'importants investissements à leur modernisation et à leur développement. Ce segment comprend également les activités liées à la seconde transformation comme la fabrication de parquets ou d'emballage (caisses et palettes), ainsi que les tonnelleries (400 personnes). 80% du CA de la tonnellerie est réalisé à l'export. L'ensemble des activités de sciage et travail du bois produisent 27% de la richesse dégagée par la filière forêt-bois.

Fabrication de meubles Un secteur fragilisé

Ce secteur (3 500 salariés) est en difficulté depuis plusieurs années, touché par la crise économique, l'évolution des modes de consommation, le déclin du bois massif et la forte concurrence mondiale. Pour résister aux difficultés, certaines structures se sont tournées vers l'agencement : l'installation de meubles sur mesures pour un marché local. Cette orientation en fait l'une des activités les plus féminisées de la filière : 24% des salariés sont des femmes exerçant des métiers d'assemblage et de précision.

Construction bois Une activité d'avenir

Le segment de la construction bois est le second employeur de la filière (4 350 salariés), il produit un quart de la valeur ajoutée de la filière. Ce secteur regroupe la construction de maisons en bois, les travaux de charpente, de menuiserie en bois et de revêtements, ainsi que les bureaux d'études spécialisés. Matériau renouvelable, le bois est de plus en plus utilisé dans la construction. La construction bois est donc une activité d'avenir qui emploie un personnel plutôt jeune et des ouvriers qualifiés travaillant à la production et à la pose. Avec 18% des maisons individuelles et 11% des logements collectifs construits en bois en 2016, la Bourgogne-Franche-Comté est la région de France métropolitaine où cette part est la plus forte.

Coopération

Une nouvelle directrice pour l'union Cérévia

Le Conseil d'administration de l'union de coopératives Cérévia vient d'officialiser l'arrivée d'une nouvelle directrice générale : Fouzia Smouhi, 49 ans. Elle succède à Laurent Vittoz qui rejoint la direction générale du groupe Valfrance.



Dès son arrivée en janvier 2018, Fouzia Smouhi, qui était précédemment directrice générale du GIE CRC *«le blé de nos campagne»*, formera un tandem opérationnel avec François Farges, nommé directeur adjoint de l'union et spécialiste du dossier export. C'est lui qui assurera l'intérim à l'occasion du départ du DG actuel fin octobre.

Pour Marc Patriat, Président de Cérévia et de Dijon Céréales, *«notre union a démontré, depuis sa naissance en 2008, sa capacité à fédérer les acteurs des deux grandes régions Bourgogne Franche-Comté et Rhône-Alpes, autour d'un enjeu de compétitivité et d'efficacité logistique. Aujourd'hui, en lien avec les compétences de nos coopératives, autour de l'innovation agricole par exemple, Cérévia a l'ambition de répondre toujours mieux aux attentes des marchés, du local à l'international»*.

Les challenges qui attendent la nouvelle directrice sont à l'image de la volonté des coopératives adhérentes à Cérévia : conforter la présence de l'union sur le marché intérieur français (meunerie, malterie, trituration...), confirmer une politique d'export offensive sur les marchés du bassin méditerranéen.

Concernant la présence sur le marché intérieur français, la nouvelle équipe s'attachera à valoriser l'origine Bourgogne-Franche-Comté Rhône-Alpes en dessinant une offre globale pour l'union, mais en s'appuyant sur les spécificités des coops et de leurs territoires sur des marchés de proximité ou de niche.

«Avec notre nouvelle direction, nous allons poursuivre le travail pour tirer l'offre de l'union encore plus vers le haut en termes de qualité et de services au client final. C'est le meilleur moyen pour créer de la valeur et la partager au sein de la filière, au profit en particulier de nos agriculteurs», a expliqué Michel Duvernois, directeur général de la coopérative Bourgogne du Sud.

Fouzia Smouhi, son parcours

Née en 1968 au Maroc, Fouzia Smouhi a rejoint l'université de Bourgogne en 1990. Elle y obtient une maîtrise en Science et Vie de la Terre avant de passer son Capes en biologie et de réussir l'agrégation en Biochimie. Enseignante durant 2 ans, elle choisit finalement de revenir aux études en 1998 en intégrant l'Enesad-Ensbana (devenue depuis Agrosup Dijon). Son diplôme d'ingénieur et une double compétence agriculture – produits alimentaires en poche, elle devient responsable qualité sécurité environnement chez le négociant Bresson (Saulon-la-Chapelle), qui à l'époque s'engage dans la démarche CRC® *«Culture raisonnée contrôlée»*. Fouzia Smouhi prend en charge la direction générale du GIE CRC® en 2007, développant notamment son ouverture vers le grand public à travers la marque «*Le blé de nos campagnes*»

«La maison des éleveurs, bœuf pleine herbe»

Feder lance sa propre marque éleveur

A la croisée des attentes des consommateurs et de la juste rémunération d'une production de qualité pour les éleveurs, Feder lance sa marque éleveur : « La maison des éleveurs, boeuf pleine herbe ». L'occasion d'allier la force du collectif à l'efficacité de l'image de l'élevage à l'herbe pour emporter l'adhésion des consommateurs.



Photo : Réussir

Le lancement officiel de la marque éleveur de l'union Feder s'est fait lors du Sommet de l'élevage à Cournon. Alors que la filière bovine allaitante reste à la peine et cherche des éléments de différenciation sur des marchés globalisés où le 1er prix tire l'ensemble des segments vers le bas, Feder lance sa propre marque éleveur : «*La maison des éleveurs, bœuf pleine herbe*». Une marque en forme de promesse qui met en phase les attentes des consommateurs avec la nécessaire amélioration du revenu des éleveurs.

Au travers de cette nouvelle marque, il s'agit de mettre en avant les atouts distinctifs des élevages à l'herbe, le savoir-faire des producteurs et une recherche qualitative optimale. La démarche s'appuie sur une enquête fouillée portant sur les produits carnés, les habitudes d'achat et les attentes des consommateurs. Sans surprise, les consommateurs dans leur grande majorité ont une image positive de la viande, considérée comme un aliment sain, associé au plaisir gustatif. Cette bonne image et le capital sympathie accordé aux éleveurs se renforcent mutuellement. L'origine locale devient ainsi le premier critère de qualité, tout comme le mode d'alimentation. L'élevage à l'herbe et les fourrages distribués par les éleveurs confortent ce critère qualité. D'où le choix de la marque «*La maison des éleveurs, bœuf plein herbe*».

Sous les pavés la plage... et sous la marque l'assurance pour le consommateur de critères objectifs et d'un engagement collectif pour la qualité : un bovin de race à viande ou croisée viande (génisse 380 kg ou vache de 420 kg), né, élevé et engraissé dans la zone Feder, selon les critères du bien-être animal (plein air en saison, à l'abri en hiver), nourris à l'herbe à 80% et finission à base d'herbe, avec une limitation des produits d'ensilages, sans OGM et sans urée. Sur la fiche signalétique, la photo de l'éleveur complètera le tout et un QR code (équivalent fash code) permettra d'aller plus loin sur le lieu et le mode d'élevage. La promesse d'une *«viande savoureuse, unique en goût et tendre d'un bœuf herbager pour un plaisir partagé»* et d'une «*juste rémunération à l'éleveur*» soutient la démarche.

Dans un premier temps, Feder mise sur 25 animaux par semaine, mais tout reste à faire encore dans cette phase de démarrage et de prise de contact avec les différents partenaires commerciaux.

Pour Feder, cette marque ne se surajoute pas aux autres marques et signes de qualité, la démarche est exigeante sur le plan qualitatif et elle comporte des éléments de différenciations dans lesquels des signes de qualité ou des labels peuvent tout-à-fait s'intrégrer. L'important étant, que le consommateur comprenne les atouts distinctifs de l'élevage à l'herbe et l'engagement d'une structure coopérative comme Feder, à répondre point par point à toutes ses attentes. Au consommateur maintenant de passer du discours aux actes, en acceptant de payer un peu plus cher son morceau de viande préféré...

AMK

GAEC DU THILLOT Mouilleron (52160)



Robots Delaval VMS
Couchage matelas / logettes
Charpente bois lamellé collé EMG
Mélangeuse KEENAN
Tapis Interlock

PORTE OUVERTE Le 08 Novembre 2017 De 10h à 17h

KEENAN an Alltech company · LESSERTEUR · AGRIBAT CONCEPT · EMG CONSTRUCTIONS BOIS · Ph. Deru génétique et confort animal

Formation

Bio Bourgogne organise une formation "Transformer ses légumes à la ferme" les 13 et 14 novembre, de 9h00 à 17h00 à la Mairie de Longecourt-les-Culêtre (21).

Cette formation s'adresse aux maraîchers bio et au porteurs de projet et vise à être capable d'élaborer des produits transformés à base de légumes, sur sa ferme, dans le respect de la réglementation.

Intervenant : Claire Julien, formatrice au CFPPA de Florac

Tarif : 42€ pour les deux jours de formation pour les personnes éligibles à Vivéa.

Au programme :

• Jour 1 : étude des différents modes de conservation des légumes ; étude des pré-traitements à réaliser sur les légumes avant transformation ; réalisation de diagrammes de fabrication de conserves à base de légumes.

• Jour 2 : étude de la réglementation en vigueur ; étiquetage ; bonnes pratiques d'hygiène ; conception d'atelier de transformation ; étude du matériel adapté ; réalisation d'autocontrôles pertinents ; diversification de sa gamme de produits.

Inscription obligatoire par mail ou par téléphone auprès de : Marine Philippe au 06 33 35 37 48 ou par mail à marine.philippe@biobourgogne.org

Protection sociale

Ce qu'implique la modification des cotisations MSA en 2018

Le projet de loi de finance 2018 comprend une modification du calcul des cotisations maladie pour les agriculteurs à compter de 2018 et la compensation de la hausse de la CSG. Ce projet de loi doit encore être soumis aux parlementaires et devrait donc faire l'objet d'amendements.

Conformément aux engagements pris par le gouvernement, la hausse de la CSG de 1,7 point sera intégralement compensée pour les agriculteurs en activité, par une baisse uniforme de 2,15 % de la cotisation *«famille»* comme dans les autres secteurs d'activité.
Elle sera ramenée à un taux nul pour les revenus inférieurs à 110% du Pass (Plafond annuel de la Sécurité sociale équivalent à 43 150 € en 2017), puis progressif jusqu'à 140 % du Pass pour atteindre (cela reste à confirmer) 3,10 %.

Si cette modification était attendue, en revanche l'annonce de la profonde modification des cotisations maladie a surpris et choqué la profession. Le gouvernement prévoit en effet un taux de cotisation progressif allant de 1,5% (plus bas qu'en 2016-2017) à 6,5% à partir d'une assiette équivalent à 110% du Pass.

Cette évolution n'a été évoquée à aucun moment dans les réunions de concertation. Concrètement, les agriculteurs ayant un revenu supérieur à 13 300 € vont voir leurs cotisations sociales augmenter entre 2017 et 2018. *«Ce seuil de moins d'un Smic, ce n'est pas un projet d'avenir pour l'agriculture»* a dénoncé la présidente de la FNSEA lors de sa rencontre avec le Premier ministre, le 2 octobre.
Et ce, d'autant plus que, contrairement aux promesses du candidat Macron, il n'y a pas de dispositif prévu d'épargne de précaution. Le projet de loi va être soumis aux parlementaires avec de possibles amendements.

Avec cette réforme complémentaire en 2018, depuis 2014 le principe de contribution des agriculteurs au budget maladie a été totalement modifié. Avec la réforme de 2018, le gouvernement va rehausser le taux de cotisation avec un taux progressif.
Il faut noter que les 6,50% restent inférieurs au taux de 10,84% en vigueur jusqu'en 2015. Dans le projet pour 2018, le gouvernement s'est visiblement inspiré du système mis en place à compter de 2017 pour les indépendants non agricoles (artisan, commerçant…) où le taux de cotisation est progressif de 1,5 % à 6,5% pour 70% du Pass.

Quel impact pour les agriculteurs ?

Entre 2017 et 2018, les agriculteurs ayant un revenu inférieur à 13 290 € vont donc voir leur cotisation baisser, mais de peu (moins 50 € pour un revenu de 7500 €) car l'assiette est faible. A l'inverse, pour ceux disposant d'un revenu supérieur, la cotisation augmente : +339 € pour un revenu de 20 000 € et plus 2076€ pour un revenu de 60 000 €.

Avec un nouveau taux maximum de 6,5 % et non 10,84 %, il y a une nette baisse pérennisée au-delà de 110 % du Pass. Pour les revenus moyens, c'est le principe du verre à moitié vide (+ 298 € d'augmentation entre 2017 et 2018 avec une assiette annuelle de 24000 €) ou à moitié plein (moins 1575 € entre 2014 et 2018 pour 24000 €).

La MSA globalement défavorable à ce projet de loi

La MSA a exprimé sont inquiétude prévoyant l'alignement du régime de cotisation des salariés non-agricole sur celui des travailleurs indépendants, avec un barême de cotisation progressif de 1,5% à 6,5%. Du fait notamment qu'avec cette mesure, les agriculteurs perdront l'allègement de 7 points. La MSA a regretté également que cette mesure *«n'ait pas fait l'objet de concertation préalable avec les représentants de la profession agricole afin d'en mesurer les impacts»*. Dans l'ensemble, le conseil d'administration de la Caisse centrale de la MSA a émis un avis défavorable sur le PLFSS 2018(Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018).

Action Sanitaire et Sociale et dispositifs d'accompagnement

La MSA Bourgogne vous invite

Dans notre contexte de crise, la MSA Bourgogne s'est mobilisée pour faire connaître son action sociale et les dispositifs d'accompagnement qu'elle vous propose. Venez échanger avec nous sur deux évènements importants.

Le Plan d'Action Sociale qui permet à la MSA d'être présente à toutes les étapes de la vie et dans les difficultés du quotidien en intensifiant notre intervention sociale auprès des actifs agricoles fragilisés, en maintenant nos efforts financiers en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des familles agricoles et en développant notre politique gérontologique dans un cadre partenarial et inter régimes.
La projection du film : Oser ! La MSA à vos côtés. Didier, Claudia, Aurélie, Benoît et Maud ont souhaité partager leurs expériences et ont osé mettre des mots sur leurs difficultés pour que d'autres puissent le faire également et ainsi, contribuer à libérer la parole et les aider à passer le cap.
Vous travaillez en relation avec les agriculteurs, vous observez les difficultés du monde agricole et vous voulez devenir acteur, vous côtoyez nos adhérents : ces informations vous intéressent !

Venez participer à l'une de nos réunions

En Côte d'Or Lundi 06 novembre - 14h30, Salle Guéniot, 2 Rue Guéniot (vers garage Peugeot),21350 Vitteaux
Lundi 13 novembre - 14h00, Salle Pierre Aubert, 21490 Varois et Chaignot
Mercredi 15 novembre 2017 - 14h00, Salle des Conférences, Mairie de Châtillon-sur-Seine, Place de la Résistance, 21400 Châtillon/Seine
Dans l'Yonne Mercredi 8 novembre - 14h30, Espace Victor Hugo Salle n° 2, 10 avenue Victor Hugo, Quartier de la Morlande, 89200 Avallon
Mercredi 22 novembre - 14h30, Salle polyvalente, 7 rue de France, 89130 Toucy
Lundi 27 novembre - 14h30, Pôle Artisanat et Agriculture, 8 impasse de l'Europe
89100 Maillot,
Mercredi 29 novembre - 14h30,Salle Polyvalente,Place Eugène Beugnon,89360 Flogny la Chapelle
Dans tous les cas, n'hésitez pas à nous contacter : 0 969 36 20 50 Agissons ensemble et ne pas subir

COMMUNIQUÉ MSA



NUTRITION L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a publié les résultats de sa troisième étude sur les consommations et les habitudes alimentaires de la population française, Inca 3. Résultats.

Les Français privilégient les aliments transformés

Plus de 5 800 personnes (3 157 adultes âgés de 18 à 79 ans et 2 698 enfants âgés de 0 à 17 ans) ont participé à cette grande étude nationale qui a mobilisé en 2014 et 2015 près de 200 enquêteurs. 150 questions ont été posées aux participants sur leurs habitudes et modes de vie, 13 600 journées de consommations ont été recueillies, générant des données sur 320 000 aliments consommés. Au total, six années auront été nécessaires pour actualiser la photographie des habitudes de consommation alimentaire de la population française.

Les Français consomment en moyenne 2,9 kg d'aliments chaque jour, soit environ 2 200 kcal, dont 50 % de boissons. Les femmes privilégient généralement les yaourts et fromages blancs, les compotes, la volaille et les soupes. Quant aux hommes, ils sont plutôt amateurs de fromages, de viandes, de charcuteries, de pommes de terre et de crèmes dessert. Une assiette des Français dans laquelle on trouve toujours plus de produits transformés, une nette augmentation des compléments alimentaires depuis 2007, encore trop de sel et surtout pas assez de fibres.



A. PUYBASSET
Les Français sont de plus en plus friands de plats préparés et de consommation facile.

Consommation en hausse d'aliments crus

Certaines pratiques des Français sont aussi potentiellement plus à risques : une consommation croissante de denrées animales crues, des températures relevées dans les réfrigérateurs qui ne sont pas toujours adaptées, des dépassements plus fréquents des dates limites de consommation. Enfin, les niveaux d'activité physique et de sédentarité des Français peuvent quant à eux être qualifiés d'inadaptés : une activité physique insuffisante pour une grande partie de la population, un temps passé quotidiennement devant les écrans (hors temps de travail) qui ne cesse de croître, avec une augmentation moyenne sur les sept dernières années de vingt minutes chez les enfants et d'une heure et vingt minutes chez les adultes.

Étudier le comportement alimentaire des Français

Ces données nouvelles fournies par l'étude Inca 3 sont indispensables aux nombreux travaux menés par l'agence dans le domaine de l'alimentation. Réalisés dans le cadre d'une procédure harmonisée au niveau européen, ces travaux permettront de proposer des recommandations toujours plus en adéquation avec les pratiques des Français. Les études Inca constituent un des outils indispensables à l'évaluation du risque lié à l'alimentation. Elles permettent de mieux connaître les habitudes des Français (choix de leurs aliments, préparation ou encore consommation de compléments alimentaires, pratique d'activité physique et niveau de sédentarité). Combinées ultérieurement aux bases de données de l'Anses sur la composition des aliments, elles permettent de connaître les apports en substances bénéfiques présentes dans l'alimentation (vitamines, acides gras essentiels…).

Qu'y a-t-il dans l'assiette des Français ?

En moyenne, les enfants, jusqu'à 10 ans, consomment 1,6 kg d'aliments et de boissons par jour. Cette quantité s'élève à 2,2 kg pour les adolescents âgés de 11 à 17 ans et à 2,9 kg pour les adultes de 18 à 79 ans. Les boissons représentent plus de la moitié de cette ration journalière, et l'eau constitue la moitié des boissons consommées. D'après l'étude Inca 3, les hommes mangent plus que les femmes. Celles-ci privilégient yaourts, fromages blancs, compotes volailles, soupes et boissons chaudes. Les hommes favorisent les produits céréaliers, le fromage, les viandes et charcuteries, ou encore les crèmes dessert. L'assiette des Français contient une grande part d'aliments transformés et encore un peu trop de sel (en moyenne 9 g/j chez les hommes et 7 g/j chez les femmes à comparer aux objectifs du Programme national nutrition santé de respectivement 8 g/j et 6,5 g/j). Les apports en fibres (20 g/j en moyenne chez les adultes) apparaissent quant à eux trop faibles par rapport aux recommandations de l'Anses (30 g/j).

Le niveau d'études influence les repas

Les Français consomment de plus en plus de compléments alimentaires. En outre, beaucoup d'aliments sont issus de leur propre production (eau y compris, via des puits privés) ou de celle de proches.

On constate des disparités de comportements en fonction de l'âge, du sexe, du niveau d'étude ou encore de la région. Ainsi, par exemple, les adultes de 65 à 79 ans consomment plus d'aliments faits maison, les hommes consomment plus de denrées animales crues, les individus ayant un niveau d'étude supérieur ou égal à bac + 4 davantage de fruits et deux fois moins de boissons rafraîchissantes sans alcool, et les habitants des grandes agglomérations consomment plus de poissons, confiseries, chocolat et jus de fruits que dans les zones rurales (plus de charcuteries, de légumes et de fromages).

VALÉRIE GODEMENT

FOCUS

De nouveaux comportements potentiellement plus à risque pour la santé

Les résultats de l'étude Inca 3 montrent l'apparition de nouveaux enjeux en termes de sécurité microbiologique des aliments.

En effet, un certain nombre de pratiques potentiellement à risques sont en progression : augmentation de la consommation de denrées animales crues (poisson et viande de bœuf notamment), temps plus longs de conservation avant consommation des denrées périssables, dépassements plus fréquents des dates limites de consommation, températures relevées dans les réfrigérateurs parfois inadaptées. Par ailleurs, le statut pondéral et le niveau d'activité physique des Français restent inadaptés. En 2014-2015, 13 % des enfants et adolescents (jusqu'à 17 ans) et 34 % des adultes de 18 à 79 ans sont en surpoids, 4 % et 17 % respectivement sont obèses. De plus, le pourcentage d'individus présentant un comportement sédentaire est alarmant puisque la moitié des adolescents de 11 à 14 ans, deux tiers des adolescents de 15 à 17 ans et plus de 80 % des adultes de 18 à 79 ans sont concernés. En sept ans, le temps quotidien passé devant un écran, hors temps de travail, a augmenté de vingt minutes en moyenne chez les enfants et d'une heure et vingt minutes chez les adultes.

Des Français de plus en plus sédendaires

L'étude Inca 3 constitue une base de données indispensable à l'Anses pour ses activités d'expertise. Les données collectées seront ainsi exploitées, au cours des prochaines années, pour répondre aux saisines que l'Anses sera amenée à traiter sur l'évaluation des risques nutritionnels, physico-chimiques ou microbiologiques liés à l'alimentation. L'Anses prévoit notamment des analyses approfondies des données en lien avec des évaluations de risques, concernant en particulier l'évaluation des risques liés à l'inadéquation des apports nutritionnels en macronutriments (lipides, glucides, protéines) et en acides gras, vitamines et minéraux chez les adultes ou encore l'évaluation des risques liés à la sédentarité et l'insuffisance d'activité physique. Ainsi, les données recueillies dans le cadre de l'étude Inca 3 permettent d'ores et déjà à l'Anses d'émettre des recommandations de santé publique toujours plus en adéquation avec les habitudes des Français.

Équipement agricole

Reprise du marché pour le secteur de l'agroéquipement

D'après l'étude annuelle d'Axema, sur la conjoncture du secteur de l'agroéquipement, les indicateurs repassent enfin au vert après plusieurs années de repli. Les industriels semblent avoir repris confiance en l'avenir, les stocks sont revenus à la normale et plus de la moitié des entreprises prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires en 2018.


Réussir

Le 18 octobre, Axema, syndicat français des acteurs de la filière des agroéquipements et de l'agroenvironnement, a présenté les chiffres de son étude annuelle de conjoncture du secteur de l'agroéquipement. Frédéric Martin, président d'Axema depuis avril dernier, a également mis en avant sa volonté de *«travailler avec tous les acteurs de la filière et de trouver des moyens de faire avancer le secteur ensemble»*. Les résultats de la conjoncture ont été établis à partir de données officielles (Insee, Agreste) et des bilans des adhérents du syndicat. 57 industriels ont ainsi participé à cette étude, soit 31 % des sociétés membres d'Axema représentant 49% du chiffre d'affaires du secteur et 46% des emplois. Axema a interrogé ses adhérents sur leur perception de la santé du secteur agricole. En 2016, 76 % des industriels indiquaient percevoir un moral mauvais ou très mauvais chez les agriculteurs, ils sont aujourd'hui 66% à déclarer percevoir un moral moyen à bon chez les exploitants agricoles. D'après le baromètre Ifop-FNSEA la santé financière des exploitations agricoles a cessé de se dégrader. En un an, on est ainsi passé de 53% des exploitations agricoles avec une santé financière qui se dégradait, à seulement 35 %. En 2017, 27% d'entre eux se projettent dans une situation plus favorable dans les 2-3 ans à venir, contre 22% en 2016. Ainsi, même si la santé financière des exploitations reste fragile, les industriels espèrent voir une augmentation des capacités d'investissement. Le secteur des agroéquipements est en crise depuis trois ans, mais pour François Martin *«la conjoncture de cette année prouve une possible sortie de crise pour fin 2017 et 2018, mais le prix des matières premières qui continue d'évoluer à la hausse reste cependant un problème de taille pour le secteur»*.

Un secteur qui recrute avec difficulté

Les entreprises du secteur se sont ainsi attachées à maintenir des relations saines et durables avec leurs fournisseurs et leurs clients. Les créances clients et les dettes fournisseurs se stabilisent à près de 50 jours, en phase avec les obligations de la loi LME. Les stocks des entreprises ont tendance à baisser, preuve d'une amélioration de la situation, ainsi en 2017, 67 % des industriels estiment que leurs stocks sont normaux et 21 % estiment qu'ils sont supérieurs à la normale contre 33 % en 2016. Axema a aussi observé un redressement des capacités de production qui sont suffisants pour 58 % des industriels, contre 37 % en 2016.

Le taux de marge des industriels des adhérents d'Axema était de 23 % en 2016, contre 39 % pour l'industrie en général. La hausse attendue des volumes devrait contribuer à redresser les niveaux de marges du secteur. Sur le marché français, seul 19 % des entreprises anticipent une baisse de leur chiffre d'affaires au 2ème semestre 2017. Malgré un recul du marché en 2016, l'évolution des effectifs a seulement diminué de 2 % selon les industriels interrogés par Axema, et estiment que les effectifs vont augmenter de 2,4 % en 2017 dans le secteur. Pour 2018, les besoins en recrutement se portent principalement sur les techniciens itinérants et les commerciaux.

Les industriels font cependant face à des difficultés pour recruter, les premiers obstacles évoqués sont le manque de candidats et le manque d'attractivité du secteur.

RobAgri : un nouvel acteur de la robotique agricole

À l'initiative d'Axema, 50 acteurs de la robotique agricole, issus des univers de l'industrie, de la recherche et des laboratoires de robotiques, se sont rassemblés afin de créer RobAgri. Ils ont pour objectifs de fédérer les efforts en matière de recherche et de développement, de tests et de certification… Frédéric Martin a souligné *«l'importance pour Axema de soutenir des projets collaboratifs»*. Alain Savary, directeur général d'Axema a ajouté que *«la robotique et l'agroéquipement sont des leviers significatifs pour faire évoluer l'agriculture vers un modèle plus durable»*. L'objectif de RobAgri est ainsi de favoriser l'intensification de la conception, la fabrication et la mise sur le marché de robots agricoles pour chacun des membres. L'association va travailler, à partir du 20 octobre (date de son lancement officiel), sur cinq thèmes clés pour le développement de la robotique agricole ; la mise en place de veille scientifique et technique, l'identification de projet de recherche et de développement, la qualification des performances et la certification et enfin sur l'expertise réglementaire et normative.

▶ Des professionnels à votre service

ttb
1, Rue Amsterdam
(Av. de Paris)
89470 MONETEAU
03 86 46 36 14
03 86 46 26 36
ttb89.commercial@orange.fr - www.technotextiles89.com

Un textile, une technique, une solution…



- **Bâches sur mesures**
- *Tunnels agricoles*
- *Bâches de benne*
- *Séparation de bâtiments*
- *Bâches de semoir*
- *Bâches de silo*
- *Réfection de sièges*
- *Housses de protection*
- *Location et vente de stands*

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Pneumatique

Continental revient en agricole


Continental

Avec les gammes de pneumatiques traction 70 et Traction 85, Continental marque son grand retour dans le pneu agraire. Depuis 2004, le Tchèque Mitas fabriquait des pneumatiques agricoles sous licence Continental, avant de cesser en 2015. Depuis lors, la marque Continental avait disparu des catalogues. Avec un investissement de près de 50 millions d'euros sur son site de Lousado au Portugal, l'équipementier marque son retour dans les pneumatiques agricoles et réinternalise la production, affichant un objectif de cent références à l'horizon 2019.

Kverneland

Un élément pour le semis rapide monograine

La gamme de semoirs monograines Optima de Kverneland accueille un nouvel élément semeur destiné au semis rapide, jusqu'à 18 km/h selon le constructeur. Dénommé SX High Speed, celui-ci se caractérise par sa trémie pressurisée et sa distribution fonctionnant en surpression, permettant d'appliquer à la graine une vitesse de 70 km/h. En bout de tube de descente, un soc et une roulette de rappui assurent le placement de la graine. En entrée de tube, un capteur détecte les manques et les doublons. La conception de la distribution limite le couple d'entraînement du disque et autorise, comme sur les autres distributions à entraînement électrique de la marque, l'emploi de moteurs électriques à faible ampérage ne nécessitant pas de génératrice. Pesant 130 kg, chaque élément peut se voir appliquer une pression jusqu'à 150 kg par un vérin hydraulique. Compatible Isobus, L'Optima SX High Speed peut réaliser de la coupure de rang et de la modulation par GPS. Il offre également en option les fonctions Geoseed 1 et 2 de placement des graines en parallèle ou en quinconce.


M. Portier

M.P.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 20/09/2017	Bourg-en-Bresse 17/10/2017	St Christophe-en B. 18/10/2017	National 18/10 au 24/10/17
Vaches viande (V)	U	-	-	3,78 €	3,84 €
	R	-	3,50 €	3,51 €	3,49€
	O	-	3,06 €	-	3,17 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,25 €
	O	-	2,85 €	-	3,15 €
Vaches lait (L)	O	-	-	-	2,89 €
	P	-	2,25 €	-	2,52 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,42 €	4,15€
	R	-	3,75 €	3,86 €	3,61€
	O	-	3,05 €	-	3,19 €
Taureaux VML	URO	-	2,45 €	2,82 €	2,66 €

VML : *type viande , mixte et lait NC: Non communiqués*

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **24/10/2017**

Effectif total: 777 - Nombre d'invendus: (92%)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	350-400	2,71€	2,71 €	2,71 €	-0,13
		U	250-300	2,97 €	2,97 €	2,97 €	-0,01
			300-350	2,68€	2,94 €	2,78 €	-0,08
			350-400	2,51 €	2,83 €	2,62 €	-0,04
			400-450	2,43 €	2,73 €	2,54 €	-0,07
			450-500	-	-	-	-
		R	250-300	2,68€	2,96€	2,79€	-
			300-350	2,61€	2,69 €	2,66 €	-0,04
			350-400	2,44 €	2,62 €	2,51 €	-0,07
			400-450	2,35 €	2,37 €	2,36 €	-0,15
			450-500	2,42 €	2,46 €	2,46 €	-
	F	E	300-350	2,80 €	2,80 €	2,80 €	-
		U	250-300	2,63 €	2,74 €	2,70 €	-0,07
			300-350	2,63 €	2,79 €	2,71 €	-0,02
			350-400	2,54 €	2,67 €	2,65 €	=
		R	250-300	2,07 €	2,60 €	2,41 €	-
			300-350	2,41 €	2,62 €	2,51 €	-0,08

LAITONNES : Les besoins sont toujours importants avec des cours attractifs pour la destination italienne.

Effectif total: 149 - Nombre d'invendus: (87%)

				BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)			
CHAROLAIS	M	R	350-400	2,47 €	2,53 €	2,51 €	+0,10
			400-450	-	-	-	-
		U	400-450	-	-	-	-
	F	U	300-350	-	-	-	-
			350-400	2,44 €	2,60 €	2,52 €	+0,05
			400 - 450	2,33 €	2,60€	2,44 €	+0,07
			450 et +	-	-	-	-
		R	300-350	-	-	-	-
			350-400	-	-	-	-

GÉNISSES -2 ANS : Même cotation que les laitonnes.

Effectif total: 287 - Nombre d'invendus: (94%)

		ÂGE	BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)			
VACHES CHAROLAISES	E	- 5 ans	-	-	-	-
		5 à 10 ans	-	-	-	
	U	- 5 ans	1,83 €	2,22 €	1,97 €	=
		5 à 10 ans	1,75€	2,27 €	1,93 €	+0,05
		+ 10 ans	1,80€	1,96 €	1,85 €	+0,08
	R	- 5 ans	1,74 €	1,96 €	1,84 €	+0,06
		5 à 10 ans	1,53 €	2,00 €	1,76 €	+0,03
		+ 10 ans	1,41 €	1,81 €	1,70 €	+0,08
	O	- 5 ans	-	-	-	-
		+ 10 ans	1,16 €	1,58 €	1,38 €	+0,04
GÉNISSES	E	24 à 36 mois	2,34 €	2,86 €	2,57 €	+0,26
	U	24 à 36 mois	1,95 €	2,29 €	2,12 €	+0,03
	R	24 à 36 mois	1,80 €	1,90 €	1,86 €	-0,05
TAUREAUX	U	+ 500 kg	1,69 €	1,76 €	1,73 €	+0,11
	R	+ 500 kg	-	-	-	-

VACHES ET GÉNISSES 3 ANS : Présentation de très bonne qualité et la présence de nombreux acheteurs rend la vente plus animée à des cours plus attractifs .

TAUREAUX: Cours en hausse.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 23/10/2017

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Bovins (255)		
Broutards		
285 à 400 kg	820 - 1000	2,49 - 2,88
420 à 440 kg	-	-
Laitonnes		
255 à 355 kg	650 - 930	2,51 - 2,64
345 à 390 kg	-	-
Génisses		
370 à 470 kg (16-24mois)	700 - 1060	2,12 - 2,50
560 à 665 kg (24-36mois)	1120 - 1320	1,93 - 2,00
Taureaux		
725 à 1070 kg	1130 - 1810	1,56 - 1,74
Vaches		
Vaches légères	700 - 1110	
Vaches entre deux	1130 - 1310	
Vaches lourdes	1320 - 1640	

Malgré des apports de bonne qualité la demande est calme en broutards lourds entrainant des invendus en légers. Peu d'apports en laitonnes et génisses d'export, cours stables. Bonne demande en taureaux. Placement rapide en vaches maigres à des tarifs facilement reconduits et ce malgré le placement difficile des sujets gras.

Bovins gras : 9
Demande calme en bêtes gras.

Prochain marché le 30 octobre aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 18/10/2017

	U	R	O
Broutards			
200 kg	-	-	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	-	2,74	
300 à 350 kg	2,67	-	
350 à 400 kg	2,53	-	
450 à 500 kg	-	-	
Laitonnes	U	R	
150 à 200 kg	-	-	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	-	-	
300 à 350 kg	2,65	-	
350 à 400 kg	2,56	-	
Taureaux			
+ 500 kg	1,65	-	
Génisse			
(24-36 mois)	1,98	2,97	-
Vaches			
- 5 ans	1,90	1,85	-
5 à 10 ans	-	1,82	-
+ 10 ans	-	1,66	-

Broutards: les travaux de semis perturbent les apports. La demande est toujours présente et la vente est rapide.
Laitonnes : Forte demande, cours favorables.

Vaches : Cours en hausse dans les vaches lourdes



Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 16/10 au 22/10/2017

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,78 €	-
350 kg	-	2,70 €	-
400 kg	-	2,63 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,51 €	-
500 kg	-	2,46 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,66 €	2,45 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,49 €	-

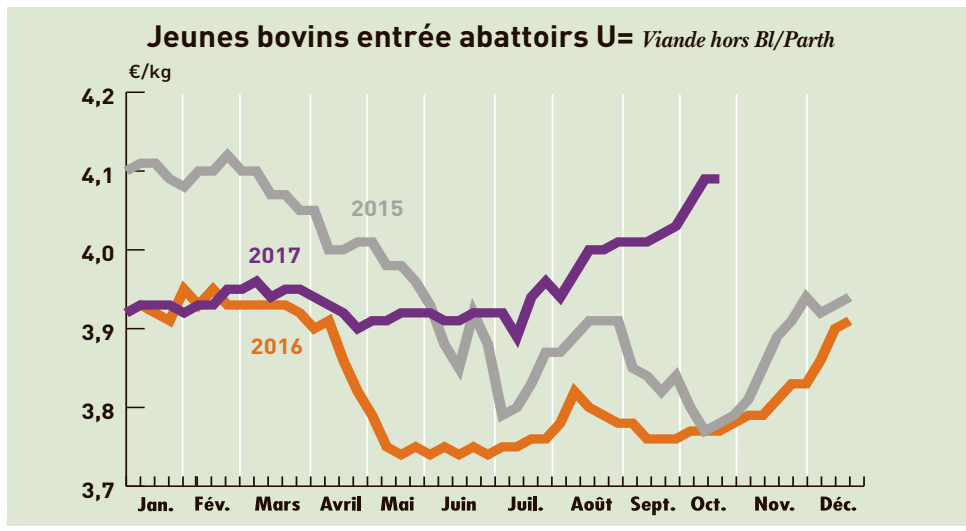
Tendance :
Marché difficile, tendance baissière de la demande.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 16/10 au 22/10/2017

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,09 €	3,93 €	-			
Races mixte		-	3,65 €	3,62 €	3,53 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-		-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	
Races lait						-	3,03 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,03 €	3,89 €	3,80 €	3,51 €	-		
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,05 €	3,88 €	3,78 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				-	-	-	
Races lait					-	2,96 €	2,91 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,45 €	4,23 €	4,00 €	3,87 €			

Tendance : Commerce calme dans l'ensemble.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 16/10 au 22/10/2017

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,10 €	4,11 €	4,07 €	-				
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	5,05 €	4,66 €	4,19 €	3,97 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,95 €	3,89 €				
Races mixte					3,35 €	3,32 €		
Races lait						-	3,01 €	2,94 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,73 €	4,49 €	4,23 €	3,94 €				

Tendances

SEM. 43/2017

Bovins de boucherie

Les conditions climatiques sont favorables et entraîne une rétention des animaux dans les prairies. Les éleveurs profitent également de ce climat doux pour faire les semis de blé dans de bonnes conditions. Les volumes disponibles à la vente sont en retrait. Ces éléments conduisent à un commerce plus fluide dans les femelles d'entrée de gamme, mais pour des plus-values qui restent contenues par les abatteurs. Sur les marchés en vif, l'activité commerciale est un peu plus régulière depuis le début du mois, mais sans plus-values du côté des abattoirs. Les animaux haut de gamme ou de concours se maintiennent face à un débouché de niche. La tendance est au maintien des prix dans les Charolaises ainsi que dans les allaitantes de choix secondaire. Les tarifs remontent lentement dans l'entrée de gamme face à une moins bonne couverture des besoins en minerais dans les abattoirs. Pas de quoi rassurer les éleveurs allaitants. En réformes laitières, les industriels se trouvent devant un peu moins de disponibilité et les tarifs se détendent légèrement. En jeunes bovins, la détente se poursuit sur un marché où l'offre s'appauvrit pour finaliser les volumes contractés pour le marché turc. Les tarifs progressent et se retrouvent à des niveaux enfin convenables pour les engraisseurs.

Broutards

Même si la demande italienne reste très calme, les tarifs se tiennent à des niveaux encore très convenables pour la saison. Les conditions climatiques sont favorables et les sorties d'automne ne sont pas trop en décalage avec les besoins du marché. Le commerce reste assez régulier avec des tarifs qui se maintiennent dans les bons mâles Charolais de moins de 350kg recherchés pour la repousse. La demande se montre moins soutenue dans les broutards Charolais de plus de 450kg. Dans les femelles, l'activité reste assez régulière dans les bonnes Charolaises ou Limousines. La vente est calme dans les ordinaires à destination de l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

La situation demeure extrêmement tendue avec des intégrateurs qui contingentent leurs achats aux places disponibles. Les tarifs se stabilisent dans les veaux Holsteins ou mixtes avec un tri sévère dans les lots. Le marasme est important dans les croisés R de conformation. Le haut de gamme se maintient. ■

Laurent Chupin

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **18/10/2017**

Effectif total: 476 - Nombre d'invendus: (100%)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Les agneaux finis de qualité trouvent preneurs facilement à des cours en progression.		U	de 32 à 38 kg	2,73E	3,30 E	2,97 E	+0,07
			de 38 à 44 kg	2,88 E	3,19 E	3,06 E	-0,06
			de 44 à 50 kg	2,34 E	2,86 E	2,65 E	-
			+44 kg	2,56 E	2,93 E	2,81 E	+0,03
		R	de 32 à 38 kg	2,19 E	3,11 E	2,91 E	+0,09
			de 38 à 44 kg	2,62 E	3,13 E	2,91 E	+0,01
			de 44 à 50 kg	-	-	-	-

Effectif total: 300 - Nombre d'invendu: (100%)

			OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)				
BREBIS : Dans les brebis de +60 kg la vente est active et les cours de saison	M		(M)	87 E	115 E	102 E	+4,00
	F	U	< 60 kg (F)	0,40 E	1,10 E	0,81 E	-0,02
			> 60 kg (F)	0,90 E	1,16 E	1,08E	-0,08
		R	→ 60 kg (F)				-
		O	← 60 kg (F)	-	-	-	-

Effectif total: 39 - Nombre d'invendu: (100%)

			CAPRINS - F - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
CAPRINS : Pas de changements.	F	O	16E	22 E	21 E	-9,00

Effectif total:

			AGNEAUX MAIGRES - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
AGNEAUX : Idem agneaux de boucherie.	R	25-35 kg	48 E	94 E		-

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 16/10/2017*

Ovins : 196	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	75 - 95	2,34 - 2,71
Agneaux gras - 44 kg	95 - 137	2,38 - 3,26
Agneaux gras + 44 kg	110 - 142	2,50 - 3,14
Brebis	51 - 85	0,86 - 1,11

En agneaux, les bons lots se vendent rapidement à des tarifs fermes. Commerce plus discuté en sujets ordinaires ou maigres. Placement sui en brebis. Aucun invendu;
Prochain marché le lundi 30 octobre aux horaires habituels.

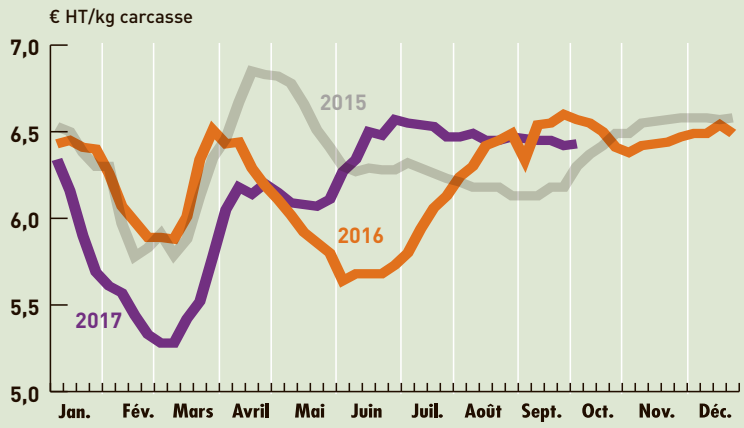
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 16/10 au 22/10/2017*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,78 €**	**6,39 €**
Couvert	16-19 kg	**6,76 €**	**6,72 €**	**6,34 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,80 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 16/10 au 22/10/2017*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,43 €	**6,49 €**	**2,37 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 09/10/2017 au 15/10/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,82 0,07	6,74 0,03	6,09 0,05	-	-	-	-
	R Var.	6,37 -0,05	6,44 -0,05	6,45 -0,05	-	6,75 0,01	6,75 -0,05	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,48 -0,08	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,64 0,01	6,66 0,01	5,87 0,02	-	6,80 =	6,65 -0,02	-
	R Var.	6,32 -0,04	6,43 -0,04	6,43 -0,02	5,68 -0,07	6,89 0,06	6,77 0,04	6,54 =	5,90 -0,06
	O Var.	-	5,93 -0,12	-	-	6,34 -0,02	6,33 =	6,23 -0,04	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,88 0,06	5,53 0,03	-
	O Var.	-	-	-	-		-	-	-

Zone nord : Agneaux : malgré une consommation morose et une importation bon marché. La commission s'étonne du maintien des cours. Brebis : malgré le maintien apparent des cours. la vente est réduite par rapport à l'offre.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 23 octobre) :
«Pression à la baisse justifiée sur des informations infondées de la situation des marchés italiens.»

Porcins

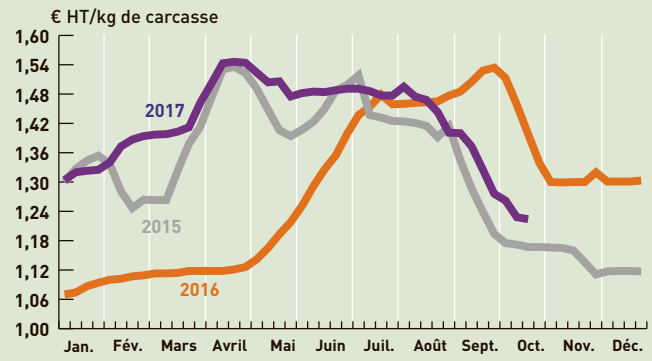
Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 793 porcs présentés) *Cotations du lundi 23 octobre 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,396 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 06/10 au 12/10/2017*

1,47 € /carcasse euros

Plérin du lundi

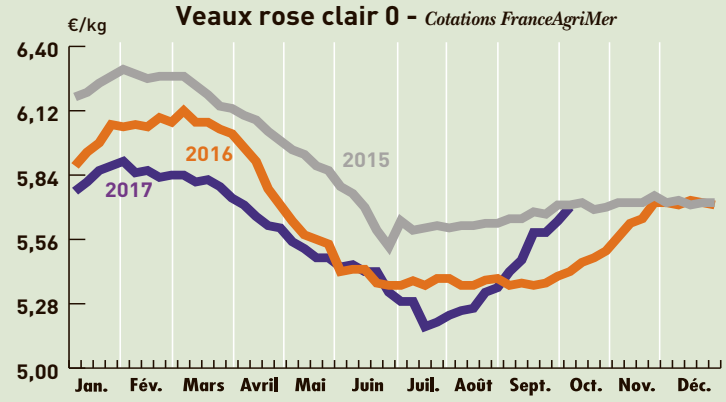


Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 16/10 au 22/10/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,39 €**	-	-
U	-	**7,28 €**	**5,83 €**	-
R	-	**6,11 €**	**4,61 €**	**3,86 €**
O	-	**5,70 €**	**4,39 €**	**3,78 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines *en euros/tête* — *Synthèse nationale FranceAgriMer du 16/10 au 22/10/2017*

Marchés	Effectifs	Tendance
Bourg-en-Bresse	**820**	Les cours sont reconduits en veaux de qualité. Les veaux légers et maigres sont difficilement commercialisables.
La Talaudière	**525**	Moins d'apports, ventes toujours très difficiles.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	**201**	**8**
Femelles	**131**	**14**
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	**112**	**3**

Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 16/10 au 22/10/2017*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**3,40 €**	**2,90 €**	-	-
Bons	**3,20 €**	**2,60 €**	**2,60 €**	

Céréales

Marché du 19 octobre 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	meunier	oct.-déc.	155	V C
Nord Côte d'Or	meunier	oct.-déc.	155	V C
Aube	meunier	oct.-avr.	146,50	N C
	fourrager	oct.-avr.	144	N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	62/63 kg/hl	oct.-mars	142	N C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	oct.-déc	135	N C
Nord Côte d'Or	62/63 kg/hl	oct.-déc	134	N C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'or/Haute Saône	50 kg/hl		inc.	C
Aube/Yonne	50 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2017**			
Côte d'Or/Haute Saône		oct.-déc	140	V C
Yonne			inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		oct.-déc	147	N C
Côte d'Or			n.p.	C
POIS	**RÉCOLTE 2017**			
Côte d'Or	Fourrager	oct.-déc	200	V C
Yonne	Fourrager	oct.-déc	185	V C
Aube	Fourrager	oct.-déc	185	V C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	18% 1ère main	7 d'oct.	172	T
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	154	T

Matériel

Tracteur

01 - Vds cse ret. tract. Landini power mondial 115 110 ch an 2012 clim 2400 h - pulvé Berthoud 900L 12m ttes options - herse pl. Quivogne 6,30m T force A201 4 G dents rhy tbé - balle ronde Krone KR 125 liage F8500 b auc.
✆ **04 74 30 75 34**

01 - Vds tracteur NH 6010, 3400 h - foin 2016 environ 400 BR 120x120 - nourrisseurs à veaux - charrue 4 socs - faucheuse 2m80
✆ **04 74 42 00 70**
ou 06 78 33 81 17

01 - Vds cse retraite tracteur Landini Power Mondial 115, 110 cv, année 2012, clima, 2400 h - pulvé Berthoud 900L, 12m, toutes options C ok - herse plate Quivogne 6m30 T force A201, 4 G dents, repl. hydro, balles rondes Krone R125 liage ficelle 800 B au compteur, girofaneur Lely 5m30, 1989
✆ **04 74 30 75 34**

19 - AV tracteur CASE IH JXU 1090, 95 CV, 4RM, 2005, 3700h, clim. inv. hydrau.
✆ **06 73 72 83 37**

21 - VENDS tracteur Someca 715, bon état (réf. 4303)
✆ **06 87 21 21 00**

69 - Vds cause retraite tracteur Claas 557 ATZ 2007 6000 H. TBE 4 pneus neufs vibro 2 m. 50.
✆ **04 74 26 17 02**

71 - Vends tracteur John Deere 6510, 4.300 H, TBE, 25.000 euros.
✆ **06 88 59 16 46**

88 - Vends Valtra 700 arceaux chargeur Quick 2000 pneu Michelin neuf 7.200 H TBE 18.500 HT.
✆ **06 83 45 81 21**

Travail sol

01 - Vds pulvé Berthoud Tracker 32/34 DP Tronic 24m - charrue Kuhn varimaster 150, 4 corps, NSH
✆ **06 71 10 29 70**

26 - Vds semoir Sulky à socs Largeur 2.30m, 2 herses 4.20m et 3.20m BE
✆ **04 75 41 67 73**

26 - Vds charrue Huard 375 EGD, clair-voie broyeur DESVOYS 3.20m, combiné Machio Gaspardo 3.50m Pneu new Holland 7840
✆ **06 88 59 62 54**

71 - Vds herse rotative 2,50 m, Kuhn packer et barre niveleuse + semoir Nodet 15 rgs, TBE.
✆ **06 87 35 32 23**

Récolte

71 - Vends M.B. New Holland CS.540, 2006, 4-57, chariot, cause achat 6-10, très bon état, 60.000 euros - faucheuse Kuhn 702, en bon état, cause achat 3510.
✆ **06 85 54 80 24**

Traitement

26 - Vds Pulue 1000l rampe 15m Hydrolyque
✆ **06 98 99 12 16**

Epandage

26 - Cherche EPANDEUR fumier vigneron en BON ETAT
✆ **04 75 53 64 22 HR**

Forestier

01 - Vds bois de chauffage coupe 2m acacia frêne verne chêne 15 km de Mâcon
✆ **06 82 07 33 68**

Agri. divers

01 - Vds JD 6300, 4RM, moteur refait 1000 H tbé + distributeur Mailleux MX téléflexible avec console monolevier - 2 ceintures vêlage Agromonitor - ensileuse Claas 690 SL 6 rgs + pck 3m50 Idas TBé
✆ **06 85 17 96 95**

01 - Vds barrières + cornadis de 5m + piliers + portail + char 4m50 + tombereau + tonne à eau le tout bas prix
✆ **06 18 33 96 86**

07 - Cse retraite vends tracteur Ford 5600 8000H charrue BR65 vibroculteur 3m atomiseur GB 100L sulfateuse 600L et désherbeuse 600L Hardy rampe 12m semoir engrais Amaz
✆ **06 45 86 18 59**

21 - VENDS mois. bat. NH TX 66, coupe 5.18 m., - pulvé Hardi Commander 24 m., - cover crop Quivogne en X, monopoutre repliage hydraulique, année 2010 (réf. 430B)
✆ **06 73 42 45 41**

38 - Cause changement d'activité: John Deere 6130m, 900 H Monosem 6 rangs fixe, pulvé Vicon 15 m rampe alu 2016, matériels irrigation, pompe x2, enrouleurs Irrifrance + divers.
✆ **06 82 32 76 96**

38 - Cherche plateau fourrager 8 à 10 m., charge mini. 10 T. + benne 12 à 14 T.
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Vds cse ret. charrue Huard BR66 sécu par corp déclen hydro, herse 4 m, semoir Sulky 2,50 m, cultivateu 3 m, andaineur 1 toupie, pirouette 2 toupies, faucheuse Kuhn 5 ass., tonne à eau 800 l, armoire phyto auges 3 et 5 m.
✆ **07 80 56 62 57**

38 - Vends tuyaux d'irrigation décompacteur atomiseur 1500 l, herse plate tout en très bon état.
✆ **06 75 17 98 83**

42 - Vds benne Rolland 10 T porté hydrau. 20m3 ensilage parfait état - 7000 euros
✆ **06 83 83 60 77**

58 - VENDS 2 caméras vidéo élevage, - cultivateur déchaumeur 3 m., 9 dents, - charrue 3 socs, 12 p., - épandeur hérissons verticaux triatlon axe d'entraînement + noix + étrier tendeur neuf (réf - 41VB1)
✆ **03 86 30 15 63**

69 - Vend dessileuse Kuhn Polycrok 2050 de 2005.
✆ **06 71 96 93 60**

71 - Vds cse ret. presse 8080 haute densité Greenland, état excep., révisée + aplatisseur céréales, moteur triph.
✆ **06 37 77 46 19**
06 25 73 39 74

89 - VENDS charrue 2 socs Huard, - poêle à bois Deville, bûche de 50 + tuyaux, petit prix (réf. 4305)
✆ **03 86 74 78 02**

Elevage

69 - Transfert lait 4 griffes Westfalia vis à grain rampe à fumier 8 m. + moteur réducteur.
✆ **04 74 26 32 89**

71 - VENDS vêleuse Vink TA 800, acier inox, tirage alternatif puissant, 500 kg, modèle renforcé, neuve, 250 euros (réf. 4302)
✆ **06 33 60 15 96**

Véhicule

Utilitaire

69 - Vds Master plateau double cabine DCI 125 - 65310 kms 09/2012 CT vierge attelage super état.
✆ **06 66 12 33 85**

Tourisme

42 - Passionné de mécanique recherche moto ancienne (sortie de grange)
✆ **06 75 96 41 55**

42 - Vds Nissan Patrol Baroud -an 94 - 2.8 L - D - 274000 km - mot.ref. à140000km - CT OK - chass. carros. trait. anticorr. - 3800 Ð
✆ **06 06 60 03 61**

VENDS
Pick-up L200 Club Cab, clim, 2012, 80 000 km
14 500 € HT
Concession **MITSUBISHI**
Garage EUROPE
Jean-Michel Pechinot
21300 Chenôve
03 80 52 99 50

Achat-Vente

Récolte

39 - Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ **06 73 92 81 55**

42 - Vds très belle paille diam 130 grain blé orge maïs ens. épis - livré - St Galmier
✆ **04 77 36 74 81**

52 - VENDS foin luzerné en bottes carrées 500 kg, à partir de 100 Ð tonne (réf. 410E)
✆ **03 25 87 14 55**
à partir de 20 h

58 - VENDS paille sous abri BC, 120 x 90 et paille 2ème choix, livraison assurée (réf. 4201)
✆ **03 86 26 21 17 HR**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

01 - Vds foin bottes rondes 2016 prix à débattre diam 150 + cornadis 16 places pour veaux avec auge
✆ **06 60 81 36 65**

21 - VENDS paille et fourrage. Livraison assurée. (réf. 32VB1)
✆ **06 26 74 60 24**
06 36 55 35 37

70 - Agriculteur vds foin 2017 certifié AB, 1ère qualité, prix à définir.
✆ **06 82 34 19 31**

Pépinière

01 - Vds acacia coupe 2m pour faire piquets 50 euros le stère 15 km Mâcon
✆ **06 82 07 33 68**

26 - Vds plants de lavadin Grosso 06 10 23 85 14
✆ **06 10 23 85 14**

Propriété

39 - Entre Salins-Arbois, vends chalet Chauvin 10 ans, 135 mètres carrés sur 25 ares + dépendances bois garage
✆ **03 84 37 91 59**

58 - A vendre à Sougy sur Loire (Nièvre) propriété de 10 ha entièrement clôturée en bordure de forêt, comprenant une maison de caractère 8 -9 pièces (dont 5 chambres et 1 grand living avec cheminée), prés et bois - nombreuses dépendances dont 2 grands hangars et 6 box à chevaux avec enclos et manège . Parfait pour particulier cherchant le calme, chambres d'hôtes, amoureux des chevaux , éleveur ou exploitant agricole . Prix : 326.000 euros (réf. 410A)
✆ **06 60 48 54 00**
jbeillon@yahoo.fr

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

69 - VENDS 3 ha 50 de vigne en Moulin à Vent d'un bloc + 80 ares de Chenas + 50 ares de Chenas à personne sérieuse (réf. 420A)
✆ **06 10 43 35 81**

89 - Cause retraite : VENDS 18 kms Auxerre, 6 kms Toucy FERME BIO sur 5 ha, maison, bâtiment, élevage ovin, caprin, fromagerie, 210 KĐ, achat possible 25 ha BIO supplémentaires. (réf. 430A)
✆ **06 85 22 10 50**
06 41 90 21 10

Terrain

26 - Cherche terrain agricole Pont de l'Isère,Beaumont- Monteux, Mercurol,
✆ **06 99 27 02 19**

26 - Vds 1 halo proximité Valence route de Montelier
✆ **06 98 99 12 16**

38 - Vds pomme de terre pour animaux, palan 400 kgs triphasé, tombereau moteur 11 cv triphasé.
✆ **06 75 46 58 83**

Divers

Maître BAYO Voyant Médium Guérisseur
Réussite en 72h, paiement après résultats
Spécialisé problèmes sentimentaux, retour personne aimée, protection, désenvoutement, chance, examen, santé, commerce, justice, travail... Faites appel à celui qui sera capable de vous aider, discrétion assurée.
Reçoit sur RDV à Dijon
06 46 61 71 14 - 09 81 64 51 99

19 - Rech. chaudière bois Morvan ou autre, forte puiss. + Faucheuse Kuhn, Faire offres.
✆ **06 76 08 90 67**

38 - Part. cherche à acheter une mobylette motobécane ou Peugeot 103 ou scooter Ovtto roulante ou pour pièces.
✆ **06 99 45 91 30**

69 - Vends chaudière à fuel en fonte bruleur Cuenod NC4.
✆ **04 78 48 03 38 HR**

70 - Achète Bennes 4 à 9T. Téléscopiques Manitou, Merlot, JCB. Presses BR 120x120 Claas, Krone KR, Deutz, Carraro, Welger, JD. Presses MD. Tract Massey 168-188-690, Landini, Ford. Semoirs à céréale à disques. Andaineurs Kuhn 1 toupie.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vends 2.000 tonnes de compost issu de fumier de bovins. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

Location

Agricole

69 - Cause retraite cède en fermage ou vends 5,30 ha de vignes Juliénas - Beaujolais Villages mécanisables.
✆ **04 74 04 43 79**

69 - Dom. Tano Péchard Régnié Durette cherche crus du Beaujolais vue installation fils sur Domaine. Etudie ttes propositions.
✆ **04 74 04 38 89**
ou 06 86 75 21 94

71 - Jeune recherche terrain à louer pour installation.
✆ **06 43 83 87 67**

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

RUAUX
Jean-Marc BRASY
Tél. 02 31 48 32 36
occasion@ruaux-sa.fr
PRIX SACRIFIÉS AVANT INVENTAIRE

CHARRUES
Rabewerk 8 corps chariot claire voie
HT 5800€ HT 5200€
Grégoire Besson SPER B7 7 corps 2003
HT 13200€ HT 11800€
Grégoire Besson SPER B7 7corps 1995
HT 8200€ HT 7200€
Demblon T 75 6 corps portée non stop
HT 14900€ HT 13200€
Bonnel modulab 6 corps mono roue
HT 6500€ HT 5600€
TRAVAIL du SOL
Déchaumeur Métal Fasch Kruch710 6m
HT 11500€ HT 10500€
Déchaumeur Quivogne RFR/MH 5m
HT 11500€ HT 10500€
Déchaumeur Kverneland CTC 5 m porté
HT 17500€ HT 15800€
Déchaumeur Razol 4,5m porté
HT 3800€ HT 3200€
Combiplow Agrisem 36 éco 6 pioches
HT 3000€ HT 2800€
Herse rotative Maschio DM3000 packer
HT 3000€ HT 2500€
COMBINES de SEMIS
Amazone 4 m repli.ADP404+trémie frontale rouleau matrix2004
HT 25000€ HT 22500€
Kuhn HR4002/Lemken Sol.10/400 4m
HT 19200€ HT 17000€
Kvernéland 3m Accord drill 24 rgs
HT 14500€ HT 13500€
Howard /Nordsten 3m packer
HT 6900€ HT 6200€
Kuhn HR 3000/Sulky Tramline
HT 6000€ HT 5200€
RabeWKE301/Sulky Tramline
HT 7800€ HT 7200€
SEMOIRS
Sulky CX Tramline 3m disques
HT 8600€ HT 7800€
Sulky CX Tramline 3m socs
HT 6800€ HT 6800€
Kverneland pneu. AD
HT 7300€ HT 6500€
Gaspardo PE300 3 m à socs
HT 5500€ HT 4800€
PULVERISATEURS
Automoteur Matrot Xénon 21 4300 l 36m 2011 1230 h HT 146000€ HT 139000€
Traîné Blanchard Océanis 7700 l 48m
HT 36000€ HT 32000€
Porté Caffini 1000 l 18m
HT 1200€ HT 1000€
ALIMENTATION DU BETAIL
Automotrice Stroti Dunker 170 17m³
HT 58000€ HT 54000€
Automotrice Mutti RCG18 18m³
HT 38000€ HT 35000€
Bol mélangeur Kuhn euromix1880 18m³
HT 19500€ HT 18000€
Bol JF Feeder VM12 12m³ monovis
HT 5800€ HT 4800€
Mélangeuse Sgariboldi ST17 17m³
HT 8800€ HT 6800€
Porté Caffini 1000 l 1D
Désileuse pailleuse Kuhn 7560 Altor
HT 6500€ HT 5800€
Distributrice pailleuse LucasPolyfeed12
HT 7500€ HT 6800€

Remorque Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert
16T
Tandem 110 colaert
Roues Kargo Radial
16 800 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

GRIMAULT
FOURRAGE • AMENDEMENTS • TRANSPORT
• FARINE DE PAILLE pour élevages laitiers sur tapis, matelas logettes.
Très bon asséchant litière, confort de l'animal.
Bonne assimilation fosse lisier sans formation croûte superficielle.
Utilisation préconisée 300 /400 grs /jour /logette.
Livraison rapide France en big bag de 900kgs ou vrac
• GRANULES DE PAILLE pour élevages avicoles.
• PAILLE BROYEE DEFIBREE
• LUZERNE DÉSHYDRATÉE
TÉL. 07.63.09.26.21 - 06.76.60.08.61
transportsgrimault@yahoo.fr - www.grimault-paille-fourrage.fr

BÉTONS OU CAILLEBOTIS GLISSANTS ?
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.
Vermot
www.vermot-rainurage.com
N°Vert 0 800 77 01 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Affaires ESPACE RÉSERVATION
CONTACTEZ votre
SERVICE COMMERCIAL
REUSSIR habituel

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAI - Photos non contractuelles

Bâtiment

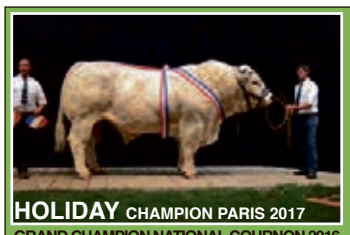
AGRI STANDARD 2000



HANGARS MÉTALLIQUES STANDARD ET SUR-MESURE
Tél. : 03 24 54 24 35
www.agristandard2000.fr - 08090 TOURNES

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France





GRAND CHAMPION NATIONAL COURNON 2016
FILS D'HOLIDAY À VENDRE



Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 89 18 05 87 ou 06 79 50 15 71

PORTES OUVERTES à l'étable
les 27, 28 et 29 octobre

40 taureaux de 18 mois - 30 génisses de 18 mois - 100 mâles reprod. 2017 - vaches
Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

Offre

Emploi

01 - Service de remplacement rech. salarié CDI Tps plein secteur Bresse poste 1-01-18
✆ **06 84 45 96 41**

69 - ETA Rivoire sème toutes cultures : couvert, prairie, céréales, mélanges. Semis direct ou travail du sol. Semoir 3 trémies, 3 profondeurs.
✆ **06 61 52 27 99**

Groupe SUREAU
SUREAU Agriculture — Europagri
55 salariés - 5 bases sur 3 départements (21/58/89)
Dans le cadre de son développement
RECRUTE
- 5 techniciens SAV (H/F), confirmés, récolte et tracteurs
- 1 commercial (H/F), confirmé
- 1 chauffeur-livreur (H/F), permis super lourd
- 1 vendeur magasin (H/F), confirmé
- 1 vendeur pièces (H/F), itinérant

postes à pourvoir de suite
Merci d'envoyer CV + LM à Sébastien Sureau
sebastien.sureau@orange.fr
NEW HOLLAND AGRICULTURE

39 - Entreprise maintenance et fabrication matériel de scierie recrute. Usinage, montage. Esprit d'initiative, salaire selon compétences
✆ **03 84 60 87 38**

69 - Exploitation viticole Beaujolais cherche caviste CDI
✆ **04 78 47 93 45**
ou contact@terresdorees.fr

69 - Exploitation viticole cherche chauffeur de tracteur agricole CDI.
✆ **04 78 47 93 45**
ou contact@terresdorees.fr

71 - Domaine Michel à Clessé 71 rech. tractoriste viticole polyvalent CDI à pourvoir de suite - domaine-michelclesse@orange.fr
✆ **03 85 36 94 27**

71 - Elevage bovins viande rech. employé polyvalent tractoriste CDI, à pourvoir de suite
✆ **06 82 37 46 18**

71 - Recherche ouvrier viticole avec expérience, Mâcon sud, conduite tracteur, travaux vignes, CDI, bon salaire si compétences. CV à l'appui. Domaine Barraud.
✆ **06 23 45 19 87**

89 - EARL polyculture élevage ovin et avicole CHERCHE apprenti motivé en CAP BAC PRO CS (réf. 4304)
✆ **06 82 36 57 72**

Service

01 - CTRM Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... rectification culasses... Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06 63 43 51 15**

Mariage

Rencontre

26 - H 58 attentionné souriant habitant dans un cadre agréable, cherche compagne 45/55 ans, douce aimant la campagne, les animaux et proche de la nature. Plus si affinité. Ecrire à l'Agriculture Drômoise 95 Av G. Brassens 26504 Bourg/Valence Réf 2310/17
✆

Animaux

Bovin

01 - Scea des Blaisoux vd vaches Charolaises avec veaux et vaches à terme novembre, broutardes génotypées HBC indem. IBR vaccinées FCO
✆ **06 75 74 73 91**

01 - Vds taureau 10 mois race Tarine issu d'insémination
✆ **06 87 41 63 22**

01 - Vds cause cessation cheptel Blonde d'Aquitaine vaches et génisses pleines et vêlées
✆ **06 26 94 75 70**

01 - Vds 2 vaches Montbéliardes terme le 17-11- - 2 génisse terme courant novembre - 4 génisses 2 ans pleins de 2 mois - 2 génisses de 18 mois H inséminées cause retraite
✆ **04 74 30 75 34**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND reproducteurs LIMOUSINS 12 - 13 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - taureaux IA, - vaches pleines, vêlage février - mars. (réf. 370A)
✆ **06 28 02 04 05**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend veaux 18 mois reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 3403)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - VENDS taureau 18 mois + veaux reproducteurs HBC. Elevage Patrick Moreau - 21140 Flée (réf. 410B)
✆ **06 81 80 68 23**
03 80 97 27 89

21 - Cheptel HB LIMOUSIN VEND 1 taureau adulte, - 2 taureaux 18 mois, - veaux 12 mois, génisses 12 mois. TGS. Livraison assurée (réf. 410G)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - Elevage HBC Vends 15 taureaux 12 – 14 mois , père First, Cluedo, Artois, Chabal et Calogéro, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (420B)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - VENDS génisses 30 mois pleines HBC, vêlage décembre, TGS. Lechenault Yves - 21230 Foissy (réf. 4301)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose cet automne 40 veaux mâles (cru d'exception) le tout issu de bonnes lignées alliant facilité de vêlages et conformation, présentation de la production du taureau Fort Lamy ayant remporté le deuxième prix de synthèse au dernier concours national charolais. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Toutes garanties apportée et livraison toutes distances. (réf. 430E)
✆ **06 07 75 59 74**
(Jean-Luc)
06 67 58 18 03 (Michel)
06 74 69 62 41 (Bertrand)

25 - Vds troupeau Limousin 18 gestantes et 15 jeunes.
✆ **06 07 24 09 88**

38 - vends taureau limousin 18 mois bonnes origines garantie sanitaire
✆ **06 71 72 04 51 le matin**

38 - Vds 2 génisses Aubrac 16 mois très belles + 1 taureau Aubrac né le 24/05/2013 très docile.
✆ **06 21 13 05 06**

42 - Vds cse retraite 1 génisse 46 terme octobre + 1 vache 46 fraiche vêlée 4 lact CL
✆ **06 58 28 25 52**

42 - Vds génisse ou jeunes vaches Mo tout stade de lactation CL indem - St Genest malifaux
✆ **06 73 52 23 31**

42 - Vds taureau Lim. insc. 6 ans très bonne origine
✆ **06 73 66 11 84**

42 - Vds vaches Prim Holstein en lactation vêlées depuis moins de 3 mois
✆ **06 83 15 38 62**

42 - Vds 9 génisses Montbéliardes pleines terme janvier février cse cessation
✆ **06 12 51 35 15**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux de l'année HBC, IBR A, TB qualités et origines Martinet Damien - Ternant (réf. 3802)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon VEND taureaux 18 mois, - adultes, - veaux de l'année sans corne (réf. 380B)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs CHAROLAIS, - taureaux 18 mois HBC, - TB reproducteurs LIMOUSINS, IND IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 41VB2)
✆ **06 72 25 48 56**
06 78 97 54 52

58 - VENDS taureaux 20 mois, - veaux reproducteurs, bonnes origines, TGS - HBC. GAEC Guillien - 58800 Epiry (réf. 4105)
✆ **03 86 22 43 36**
06 82 51 97 32

58 - Elevage HBC, origine insémination VEND 10 génisses 18 mois, 1 380 euros, - reproducteurs mâles nés automne 2016, certains vêlage facile - génotypés, sans cornes, garanties qualités maternelles et sanitaires. François BOUCHE (éleveur/inséminateur) (réf. 430C)
✆ **06 16 07 54 55**
francois.bouche@elvanovia.fr

58 - VENDS cause retraite 40 vaches charolaises, IBR A, échographie, vêlage février - mars. (réf. 430D)
✆ **06 83 26 81 17**

63 - AV Jersiaises en production CL UPRA.
✆ **06 25 69 41 15**

69 - Achète laitonnes charolaise vaccinées FCO pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Eleveur limousin HBL vend jeunes reproducteurs mâles calmes bonne origine TES prix raisonnable 14-17 mois livraison possible.
✆ **04 72 31 13 72**
ou 06 82 22 56 77

69 - Vdsmâle Salers 30 mois fils de Baron, petit fils de Numéro, très calme et docile.
✆ **06 78 14 56 05**

69 - Vds 2 génisses MO terme novembre et décembre troupeau Indemne IBR et vacciné BVD.
✆ **06 74 52 79 01**

70 - Vends 20 génisses prêtes terme fin octobre et quelques vaches vêlées Race MO - CL - IA bonnes origines.
✆ **06 85 86 09 85**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 400D)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55**
06 07 31 03 42

71 - Vds 35 trx 20 mois, HBC, repro., + 20 génisses 20 mois, à saillir, HBC ou non, T. B. qualités et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends veaux mâles limousins 10 à 15 mois, ind. IBR, vacc. FCO, vêlage facile, nourris sans maïs.
✆ **06 45 27 64 40**

71 - Vds cse retraite 13 vaches salers pleines + 1 taureau HBS, dép. 71.
✆ **03 85 96 92 38**
midi ou soir
07 69 97 77 08

71 - Elev. limousin Jouanin vend taureaux 20 mois, HBL ou non, TBO, TGS, livraison.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

71 - VENDS taureau 18 mois HBC, IBR A + GS. Elevage Perrotin Créot 71490 Couches (réf. 4202)
✆ **06 06 67 14 90**
06 19 72 89 95

71 - Cse surnombre vds 10 vaches charolaises pleines, non HBC, terme dec. janv., TGS. Gaec Tissier, Marizy.
✆ **06 87 86 58 32**

71 - Vds cse cessation génisses 30 mois, vaches charolaises HBC, gestantes, taureaux 18 mois.
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Vds taureau repro. Charolais, 4 ans, origine Micaud, IBR A, cause consanguinité, 3.200 Ð.
✆ **06 71 20 14 77**

71 - Portes ouvertes les 27, 28 et 29 octobre à Perrecy-les-Forges. Reproducteurs Charolais veaux et taureaux de 18 mois inscrits HBC. TGS. Livraison assurée. EARL Billoux Chistian, Tél. 06.11.99.47.24 et Cuzin Bernard.
✆ **06 81 06 49 84**

Ovin

15 - Vends 3 velles vosgiennes de 8 mois + une tersonne, vêlage décembre.
✆ **06 37 73 87 13**

58 - VENDS agnelles CHAROLLAISES pures pour reproduction, livraison possible. GAEC Guillien - Epiry 58800 (réf - 43VB1)
✆ **03 86 22 43 36**
06 82 51 97 32

Porcin

38 - Vente de porcelets fermiers de 20 kg à +, né sur paille sevrés à 4 semaine, dispo. toute l'année.
✆ **06 83 81 45 79**

69 - Vends truies pleines.
✆ **04 74 70 94 03**

Volaille-Lapin

01 - Vds poules de réforme plein air à partir du 1/11/2017
✆ **04 74 50 15 32**
ou 06 62 27 62 71

Chien

39 - Vds chiots border collie, portée de 10, LOF nés le 03/10, n° mère 250269702629714
✆ **06 88 33 93 72**

69 - Vds 3 chiots Berger Allemand non Lof nés le 18/08/2017 bon berger bon gardien. N° mère 250268731568372 - SIREN 390 880 888.
✆ **04 74 26 30 71**

PORTES OUVERTES DANS 4 ÉLEVAGES HBC

BONNOT Richard et Michel
(GAEC des Grands Genêts)
"La Montagne" 71190 DETTEY
Tél. 03 85 54 59 14

GAEC de BUCHELEURE
"Bas de Velle" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 56 30

DESCHAMPS Patrick
"Les Petits Châteaux" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 59 31

GAEC Maréchal
"Bousserain" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 06 03 43 33 10

Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 octobre 2017

Les offres d'emploi de l'APECITA

AROO9683 – BAS RHIN
DIRECTEUR D'ETUDES BPL RESIDUS TERRAIN H/F
Organisme de recherche, spécialisé en réalisation d'études réglementaires pour l'homologation des produits phytopharmaceutiques. Vous êtes en charge de la conduite d'études résidus BPL en Europe pour nos clients et, à ce titre, vous intervenez auprès d'eux comme principal interlocuteur des projets confiés. Vous êtes responsable de : Rédiger les plans d'études selon les Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL). Veiller à ce que la phase terrain des études se déroule conformément au plan d'étude, aux modes opératoires normalisés et aux lignes directrices BPL. Organiser et superviser la mise en place des essais en Europe. Vérifier, organiser et analyser les données. Communiquer aux clients l'avancement des essais et des études en général. Rédiger les rapports d'études dont vous serez en charge. Vous êtes le lien entre le réseau technique européen du groupe, le laboratoire et les clients. Bachelor/Master ou Ingénieur en agronomie, vous bénéficiez d'une première expérience en expérimentation agronomique. Nous considérons également les candidats ayant une formation en protection des plantes, avec une expérience professionnelle significative en management de projets. La connaissance des cultures, du système BPL et des bases de l'expérimentation agronomique est indispensable. Nous recherchons une personne autonome, rigoureuse, organisée, ayant à l'esprit de maintenir la qualité et la communication tout au long des études dont elle sera en charge. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable. Rémunération selon profil. Poste à pourvoir rapidement. CDD 7 mois à temps plein (38h hebdomadaire). Possibilité CDI dans la structure.

AROO9604 – 30, 71, 37, 32, 63
CHARGES D'EXPERIMENTATION H/F
Prestataire de services expert en recherche végétale, recrute des chargés d'expérimentation, dont la mission principale sera la mise en place et le suivi d'essais aux champs (Essais BPE, BPL, Variétaux). Avec l'aide du coordinateur régional, vous mènerez vos essais de A à Z, après une période de formation : vous ferez la recherche de sites, les piquetages, les semis, les préparations de produits phytosanitaires, les applications, les prélèvements, les notations, les observations, les récoltes, les analyses des résultats et les rapports de fin d'essais. Notamment, vous devrez : Assurer la mise en place d'un programme d'essai sur diverses cultures (Arbo, grandes cultures, cultures légumières). Planifier et mettre à jour la liste des tâches dans un logiciel spécifique. Respecter les protocoles d'essai et les procédures internes. Assurer la confidentialité des essais et des données d'essais. Rédiger les commentaires d'essai sous ARM ou Excel. Gérer la documentation administrative. Développer l'activité en proposant de nouvelles thématiques. Vous participerez à la gestion et au développement de l'unité technique à laquelle vous serez rattaché. Idéalement doté d'une expérience en expérimentation agronomique, vous avez un niveau Bac+2 minimum en Agriculture / Agronomie/ Génie biologique/Techniques du végétal/ Protection des cultures, un bon niveau d'anglais et le permis B. Vous connaissez différents types de cultures et êtes prêt à assumer un poste à responsabilités, mêlant terrain et bureau et nécessitant capacité d'organisation, rigueur, autonomie et prise d'initiatives. CDD 9 à 12 mois, à pourvoir dès que possible. Possibilité CDI dans structure. Salaire entre 1750€ et 2200€/mois brut selon expérience + avantages salariaux. Déplacements départementaux/régionaux réguliers. Occasionnels France.

AROO9655 – SAONE ET LOIRE
RESPONSABLE MARKETING H/F
Cave Coopérative. Marketing produit (tarifs, habillages, fiches techniques, pack shots), Marketing opérationnel (budget annuel, pilotage des matières sèches, relations avec les différents services), Marketing stratégique (lancement nouveaux produits, lancement marques, suivi/dépôt de marque), Communication corporate (annonces, relations presse, signalétique, site internet, événementiel, guides et concours, salons, partenariat), Communication commerciale (PLV, objets publicitaires, documents commerciaux, lien avec les agents exports), Marketing direct (élaboration, suivi du planning annuel, construction des offres courriers, relance email, offre extranet), Web (gestion site vitrine, site marchand,des réseaux sociaux), Animation du label VDD. Bac+5 Ecole de commerce. Expé. 5 ans poste similaire, idéalement dans les vins et spiritueux. Maîtrise techniques de communication, outil informatique, anglais (lu et parlé). CDD 6 mois au 01/12/2017. Remplacement congé maternité.

AROO9800 – BAS-RHIN
CHEF DE SERVICE « FILIÈRES VÉGÉTALES » H/F
OPA. Proposer, mettre en œuvre stratégie de développement du service. Manager équipes. Établir budget, contrôler réalisation des objectifs, assurer suivi financier du programme d'activité. Animer développement des prestations de service. Anticiper évolutions, participer à l'émergence de nouveaux projets. Assurer représentation institutionnelle auprès des responsables professionnels, relations avec partenaires. Coordonner, animer recherche des références techniques en productions végétales, conformément aux objectifs techniques, environnementaux. Coordonner, animer ensemble du dispositif de suivi sanitaire des cultures, publication flashs techniques. Garantir pour l'OPA maintien certification « conseil phytosanitaire ». Formation sup. en agro (Ingénieur Agro/Agri) + expérience pro réussie grandes cultures, idéalement sur conseil, recherche de références. Bonne connaissance terrain grandes cultures, du conseil, intérêt pour techniques innovantes, agri. numérique. Fortes capacités managériales, d'animation (souhait 1ère expérience significative). CDI dès que possible. Déplacements (Permis B).

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 -Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉLIBÉRATION

2094

**Société par actions simplifiée
au capital de 100 016 euros
Siège social : 10, Place Centrale
21800 Quétigny
RCS Dijon 417 767 647**

Aux termes d'une délibération en date du 29 septembre 2017, l'associé unique l'associé unique a pris acte de l'expiration des mandats des Commissaires aux comptes titulaire, AUCAP et suppléant Monsieur Jean-Luc THEURET et décide de renouveler seulement le mandat du Commissaire aux comptes titulaire pour 6 années, soit jusqu'à l'approbation des comptes clos le 31 mars 2023.

Compte tenu d'une part de l'évolution législative (article L 823-1 I alinéa 2 du code de commerce) supprimant l'obligation de nommer un commissaire aux comptes suppléant lorsque le commissaire aux comptes titulaire n'est pas une personne physique ou une société unipersonnelle, et d'autre part les statuts n'imposant pas une telle désignation, l'associé unique décide de ne pas nommer de Commissaire aux Comptes suppléant.

Le Président

AL214320000

NOMINATION

F.L.B.S FINANCIERE LOUIS BERNARD STEPHANE

**Société par actions simplifiée
au capital de 720 000 euros
Siège social
7 rue du Professeur Georges Chabot
21600 Longvic
525 109 450 RCS Dijon**

Par décision du 28/02/2017, l'associé unique a décidé de nommer l'EURL Jean Develay, 57 avenue Charles Jaffelin 21200 Beaune, 422 426 890 RCS Dijon, commissaire aux comptes titulaire, et Madame Anne-Flore Maire, 3 rue Isabelle de Portugal 21000 Dijon, commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de la société Exco Socodec, et de M. Olivier Perroud, dont les mandats ne sont pas renouvelés. Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL214320056

TRANSFERT DE SIÈGE

LES MACONS REUNIS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 €
Siège social : 12 Rue Nicolas de Hoey
21121 Fontaine Les Dijon
RCS Dijon 822 638 995**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 26/07/2017, le siège social a été transféré 14 Route de Fontaine Française – Hameau de Fouchanges 21310 Arceau, à compter du 26/07/2017. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL214319662

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon**

EURL INOX CONCEPTION REALISATION

**SARL au capital de 5 000 euros
Siège Social
38 chemin de fort de Chaudanne
25000 Besançon
RCS Besançon 802 092 056**

Aux termes d'une décision en date du 17 octobre 2017, la gérance de la société à responsabilité limitée «INOX CONCEPTION REALISATION» a décidé de transférer le siège social de Auxonne (21130) - 14 rue des Granges Hautes, à Besançon (25000) – 38 chemin de fort de Chaudanne à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL214320046

18.1 ALLEE DU COCHE

**EURL au capital de 3 000 €
Siège social
2 Allée Robert Delavignette, 21000 Dijon
805 397 551 RCS Dijon**

Par décision du 28/04/2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 44 J Avenue Françoise Giroud, 21000 DIJON à compter du 01/02/2017 et de modifier en conséquence les statuts.

AL214320058

CONVOCATION

Convocations aux Assemblées de Section et à l'Assemblée Générale

SCA 110 BOURGOGNE

**Siège social
49, route d'Auxerre 89470 MONETEAU**

Convocation aux Assemblées de Section

Les adhérents de la Coopérative 110 BOURGOGNE sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :

• pour le Châtillonnais, le vendredi 17 novembre 2017 à 9h15, salle polyvalente Luc Schréder de CHATILLON sur SEINE

• pour la Puisaye, le lundi 20 novembre 2017 à 9h15, salle polyvalente de TOUCY

• pour le Tonnerrois, le mardi 21 novembre 2017 à 9h15, salle polyvalente de LEZINNES

• pour l'Auxerrois, le mercredi 22 novembre 2017 à 9h15, au siège social de la coopérative à MONETEAU

• pour la Bassée-Gâtinais, le jeudi 23 novembre 2017 à 9h15, salle polyvalente de VILLEBLEVIN

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée de Section 2016
- Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 1er décembre 2017 dont la convocation est ci-dessous
- Election des représentants de la Section à l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 1er décembre 2017
- Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région
- Questions diverses

Convocation à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire

Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière qui aura lieu le vendredi 1er décembre 2017 à 14H au Manoir de Hauterive – 1 rue de l'Eglise – 89250 HAUTERIVE.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2016
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2016-2017 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE
- Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2017
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés
- Approbation des comptes
- Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice 2016-2017
- Constatation de la variation du Capital Social
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes
- Modification du Règlement Intérieur
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.

Le Président du Conseil d'Administration

Gérard DELAGNEAU

AL214320063

MODIFICATION DE STATUTS

NATURA BEE

**EURL au capital de 4000 €
Siège social : 4, Rue du Moulin,
21310 Champagne-sur-Vingeanne
751 494 006 RCS de Dijon**

En date du 30/08/2017, l'associé unique, a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 30/08/2017 et a nommé en qualité de Présidente Mme DE FROISSARD DE BROISSIA Gaëlle, demeurant 28 Rue Alexandre Guilmant, 92190 Meudon.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la Gérance.

Vote : Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Les cessions des actions détenues par l'associé unique sont libres

Modification du RCS de Dijon.

AL214319984

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

FINANCIERE LORIN

**SAS au capital de 1524490 €
Siège social 15 rue du Château
21000 Dijon
414 870 055 RCS de Dijon**

L'AGE du 16/10/2017 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient : EVEA

Modification au RCS de Dijon

AL214320057

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL STYL'21

**SARL au capital de 7.622,45 Euros
Siège social
26/28 Rue du Faubourg Madeleine
Galerie Marchande Casino
21200 Beaune
379 492 150 RCS Dijon**

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 09/10/2017, il a été pris acte de la fin des fonctions de Co-Gérant de Mme Virginie WIERZCHOS à effet au 01/09/2017.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL214320059

NON DISSOLUTION

SARL INOVEA DECO

Le 30/06/17, l'associé unique de la SARL INOVEA DECO au capital de 8 000 € dont le siège est à Dijon(21000) 14 rue Pierre de Coubertin, 530 092 915 RCS DIJON, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par anticipation.

Pour avis,

AL214320061

JMPA

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
10 rue du Faubourg Saint Nicolas
21200 Beaune
820 406 007 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 15 octobre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis - La Gérance

AL214320067

DISSOLUTION LIQUIDATION

CAI LIN

L'AGE du 30/12/2015 de « CAI LIN », sarl au capital de 8.000 €, sise 3 rue Henri Barbusse, 21300 CHENOVE, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 508 752 771, a constaté la démission du gérant, sa dissolution à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts. Elle a nommé comme liquidateur Mme HU Xiuying pour la durée de la liquidation. La correspondance est à envoyer à Mme HU Xiuying 3 rue Henri Barbusse, 21300 CHENOVE. Les actes seront déposés au RCS de DIJON.

AL214320054

CAI LIN

L'AGE du 21/03/2016 de « CAI LIN », sarl au capital de 8.000 €, sise 3 rue Henri Barbusse, 21300 CHENOVE, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 508 752 771, a approuvé le compte définitif de liquidation, a déchargé Mme HU Xiuying de son mandat de liquidateur, et a donné à celle-ci quitus de sa gestion, a constaté la clôture de la liquidation à effet du même jour. Les comptes établis par le liquidateur et les actes seront déposés au RCS de DIJON.

AL214320055

SARL MAISON DES PETITS CHAMPS LINS

**SARL au capital de 10.000 €
Siège : 14 Chemin des ronces
21190 Meursault
813302304 RCS de Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 29 septembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis,

La Gérance.

AL214320060

AVIS DE CONSTITUTION

SG-BUROTECH

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/10/2017 à DIJON (21), il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SG-BUROTECH

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 8 Chemin de la Noue – 21600 Longvic

Objet : Bureau d'études et d'ingénierie spécialisé en télécommunication (fibre optique, réseau cuivre, etc…), tous travaux de télécom, électriques et ondes, formation et plus généralement toutes activités annexes et connexes se rapportant à l'objet social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5.000 € divisé en 500 actions de 10 € entièrement libérées

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

Transmission des actions : La cession d'actions est libre entre associés. Toute autre cession est soumise à agrément.

Président : M. Jean-Marie SADATCHY dmt 4 rue de la Corvée – 21000 DIJON

Directeur général : M. Emmanuel GAUDRY dmt 10 rue de Monastir 21000 DIJON

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis, le Président

AL214319988

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 10/10/2017, il a été constitué une société civile immobilière dénommée SCI FLOLIFA

Siège social : 47 grande rue 21160 Perrigny-les-Dijon

Capital : 1 000 €

Apports en numéraires : 1 000 €

Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous droits immobiliers ou immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civile de la société.

Gérance : Mme BIROT Florence, 47 grande rue 21160 Perrigny-les-Dijon

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon.

Clauses d'agrément : cession de parts libre entre associés et soumises à agrément dans les autres cas.

Immatriculation : RCS de Dijon

AL214320005

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Tailly, le 13/10/2017, il a été constitué une société civile :

Dénomination : VIGNOBLE GIRARDIN,

Siège Social : 1 impasse Jeannot, Tailly (Côte d'Or)

Objet : La propriété, la gestion et l'administration des immeubles à destination viticole propriété de la société, et notamment leur location par voie de bail rural à long terme, et de tous autres immeubles à même destination dont elle pourrait devenir propriétaire par la suite, ainsi que l'aliénation, sous toutes ses formes, des actifs notamment immobiliers qu'elle détient.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 2 000 € (en numéraire)

Gérance : SOCIETE FAMILIALE VINCENT GIRARDIN, SARL au capital de 4 798 080 €,

Siège social : 1 impasse Jeannot à Tailly (Côte d'Or), RCS Dijon n° 449.592.385,

Agrément des Cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis, le gérant

AL214320036

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon**

SARL LARRIÈRE HABITAT SERVICES

**Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 24 rue du Professeur Garnier
21560 Arc Sur Tille**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 6 octobre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL LARRIÈRE HABITAT SERVICES

Siège social : 24 rue du Professeur Garnier 21560 Arc-Sur-Tille

Objet social : Le courtage en travaux immobilier, dont la proposition de prestations d'intermédiaire et/ou de suivi de chantier tant aux particuliers, qu'aux professionnels souhaitant réaliser des travaux de bâtiment et à tout professionnel intéressé par une intermédiation.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 euros

Gérance : Monsieur Mathieu LARRIERE demeurant à Arc-Sur-Tille - 24 rue du Professeur GARNIER, a été nommé gérant pour une durée indéterminée

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis : La Gérance

AL214320045

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Dijon du 13 octobre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : INHV

Siège social : 1 chemin d'Epagny - 21380 Savigny-le-Sec

Objet social : acquisition, gestion par voie d'achat, apport, échange, prise à bail avec ou sans promesse de vente, bail à construction, crédit-bail immobilier tous immeubles

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Marine EMINET et Xavier BAILLET demeurant 1 chemin d'Epagny - 21380 Savigny-le-Sec

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

La Gérance

AL214320049

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Precy Sous Thil du 08/10/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : EURL Laurent BLANC

Siège social : 3 chemin du Moulin de chantereine, 21390 Precy Sous Thil

Objet social : Travaux de plomberie, installation de système de chauffage et sanitaires.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Laurent BLANC, demeurant 3 chemin du Moulin de chantereine 21390 Précy Sous Thil, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, La Gérance

AL214320050

MCM

**Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert
21800 QUETIGNY
www.scpmcm.com**

BFC 3D

**SARL au capital de 50.000 €
20 Rue des Ardennes
21000 Dijon
Immatriculation en cours**

Avis

Suivant acte sous seing privé en date du 17 Octobre 2017, il a été constitué la Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BFC 3D

Siège social : 20 Rue des Ardennes – 21000 Dijon

Durée : 99 années

Objet social : le service de nettoyage et tous services d'entretiens intérieurs et extérieurs, ramassage et entretien d'espaces verts, de dératisation, de désinfection, de désinsectisation de locaux, de nettoyage de véhicules, l'intégration et/ou l'exploitation de tout réseau de franchise, concession ou de distribution dans ces domaines d'activité ainsi que toutes opérations mobilières, financières ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet social précité ou à tous objets similaires connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation et ce, dans tout pays

Capital social : 50.000 euros

Gérance : Mr Yann MULARD demeurant 4 Allée des Estournelles – 21220 Gevrey Chambertin et Monsieur Renaud COUCHOUX demeurant 7 Rue des Dames Fines – 21121 Fontaine les Dijon

Immatriculation : RCS de Dijon

AL214320066

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

**ALLIANCE JURIDIQUE ET FISCALE
Nicolas MARTHOURET
Société d'Avocats
au barreau de Chalon sur Saône
77 Grande Rue Saint Cosme
71100 Chalon Sur Saône**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AU MILIEU DES VIGNES

Capital : 50.000 Euros

Siège Social : 74 Route de Pommard - 21200 Beaune

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce d'hôtel, café, restaurant, location de salles pour séminaires.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Monsieur Davy DONATONI, demeurant 6 Impasse Génieux à Farges Les Chalon (71150)

RCS : Dijon

Pour Avis

La gérance

AL214320068

NIÈVRE

NOMINATION

SPORTS ET STYLES

**SASU au capital de 400 000 €
Siège social : 27 rue du Docteur Léveillé,
58000 Nevers
518 302 179 RCS de Nevers**

En date du 30/06/2017, l'associée unique a nommé à compter du même jour en qualité de Commissaire Aux Comptes Titulaire : MARS AUDIT, SARL ayant son siège social 140 boulevard Haussmann, 75008 Paris, en remplacement de M. SARFATI Jean-Claude et en qualité de Commissaire Aux Comptes Suppléant : L.N.A, SARL ayant son siège social 140 boulevard Haussmann, 75008 Paris, en remplacement de la SARL MARS AUDIT.

Modification du RCS de Nevers.

AL584320301

SA AIR DES PINS SA

**Société Anonyme
au Capital de 38 112.25 euros
Siège social : 29 avenue Eugène Collin B.P.7
58360 Saint Honore Les Bains
R.C.S. B 335 338 992**

Décision de l'assemblée générale ordinaire du 16 Octobre 2017.

Ancienne mention

Commissaire aux comptes titulaire :

Mademoiselle DURAND Geneviève domiciliée 13 avenue du 4ème RI 89000 Auxerre

Commissaire aux comptes suppléant :

SARL HD AUDIT domiciliée 18 rue Porte Noël 89800 Chablis

Nouvelle mention

Commissaire aux comptes titulaire :

SAS COGEP AUDIT domiciliée 2658 route d'Orléans 18320 Saint Doulchard

Pour avis, le Président.

AL584320311

TRANSFERT DE SIÈGE

L'HUILLIER REVELIN SNC

**au capital social de 1000 Euros Siège social : 4 Chemin de la Fontaine Sourdain
Champcelée, 58150 Suilly La Tour
SIREN 827 761 107 R.C.S. Nevers**

Par l'AGE du 1er septembre 2017, le siège social a été transféré au 17 rue Notre-Dame 58220 Donzy, à compter de cette même date.

Pour avis.

AL584320004

SCI LANA

**EURL au capital de 79100,00 €
Siège social :Les Avenières,
89130 Toucy
479 065 039 RCS d'Auxerre**

L'AGE du 25/09/2017 a décidé de transférer le siège social de la société chez Nadège PEREIRA DE MIRANDA , 29 Rue du Général de Gaulle BP 07, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire, à compter du 01/10/2017

Radiation au RCS d'Auxerre et réimmatriculation au RCS de Nevers.

AL584320056

SCI LES BLEUETS

**SCI au capital de 52800,00 €
Siège social : Les Avenières
89130 Toucy
479 064 966 RCS d'Auxerre**

L'AGE du 25/09/2017 a décidé de transférer le siège social de la société Chez Nadège

PEREIRA DE MIRANDA, 29 Rue du Général de Gaulle BP 07, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire, à compter du 01/10/2017

Objet social : Propriété et gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers de la société

Durée : expire le 14/10/2103

Radiation au RCS d'Auxerre et réimmatriculation au RCS de Nevers.

AL584320296

MODIFICATION DE CAPITAL

Alciat-Juris Société d'avocats

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

POUSSEAUX BATIMENT RENOVATION

SARL au capital de 80 250 euros
Siège social : 2 Route Blanche
58500 Pousseaux
RCS Nevers 344 037 098

Réduction de capital

L'AGE du 29 septembre 2017, a décidé de réduire le capital social de 24 182 euros et de le ramener de 80 250 euros à 56 068 euros par rachat et annulation de 226 parts sociales n° 388 à 500 et de 638 à 750 inclus, et remboursement à concurrence d'une somme de 309,73 euros, sur chaque part sociale annulée de 107 euros chacune de nominal.

Cette décision, non motivée par des pertes, a été prise sous la condition suspensive de l'absence d'opposition de la part des créanciers sociaux.

Le dépôt au greffe interviendra à l'issue de la présente insertion.

Le procès-verbal constatant la réalisation de l'opération sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers à l'issue de la présente publication.

Pour avis

Le Gérant

AL584320044

CABINET CARCREFF
Société d'avocats
19 A, rue de Chatillon CS 26535
35065 Rennes Cedex

HOTEL LOIRE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 214.000 euros
Quai de Médine – 58000 Nevers
428 920 243 RCS Nevers

Aux termes d'une décision du 5 octobre 2017 le capital a été augmenté de 230.000 €, puis réduit de 344.000 €, pour être ramené à 100.000 €.

Pour avis la présidence.

AL584320054

UNION SPORTIVE OLYMPIQUE DE NEVERS RUGBY PLUS

SA sportive professionnelle
Capital de 3 120 000 Euros
Siège social : 5 rue Denis Papin
ZI 58641 Varennes Vauzelles
513 917 922 RCS Nevers

Aux termes du PV du 16 octobre 2017, l'AGE a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 200.000 Euros. Le capital est porté à 3 320 000 Euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Nevers.

AL584320305

CATERING USON PLUS

SAS au capital de 1 000 Euros
Siège social : 5 rue Denis Papin
Zone d'Activités
58640 Varennes Vauzelles
831 209 820 RCS Nevers

Aux termes du PV du 08 septembre 2017, l'associée unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 49.000 Euros. Le capital est porté à 50.000 Euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Nevers.

AL584320306

LE CARNOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 12 Place Carnot
58000 Nevers
RCS Nevers 750.900.813

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2017, le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 4.100 euros pour être porté de 5.000 euros à 9.100 euros.

Les articles 6,7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

AL584320315

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

CONVOCATION

AXEREAL

Société Coopérative Agricole
à capital variable
36 rue de la Manufacture
45160 OLIVET
Siren 503 681 801 RCS Orléans

Convocation aux Assemblées de Section et à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle

I. Les associés coopérateurs de la Coopérative sont convoqués en Assemblées de Section dont l'ordre du jour commun est le suivant :

- Lecture à titre d'information :

. du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2016/2017,

. des rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés du même exercice,

. du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées,

. des comptes et du bilan au 30 juin 2017.

- Discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle

- Désignation des délégués devant assister à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle

Les assemblées de section se tiendront aux dates, heures et lieux fixés ci-dessous.

· **Beauce- Nord - Perche Nord,** 15/11/2017, 9h30, Espace Jean Moulin - 22 Rue Jean Moulin - 28300 Champhol

· **Centre Nord - Epis Bocage - Vallées du Cher**, 16/11/2017, 9h30, Lycée Agricole du Subdray - Le Sollier - 18570 Le Subdray

· **Boischaut Nord - Boischaut Sud - Champagne Berrichonne – Touraine,** 21/11/2017, 9h30, Lycée Agricole Naturapolis - Route de Velles, 36000 Châteauroux

· **Francilienne - Orléanais,** 22/11/2017, 9h30, La Grange de Mondame - 10 rue du Temple - 45170 Neuville Aux Bois

· **Blésois - Perche Sud,** 24/11/2017, 9h30, Cap Ciné - Rue des 11 Arpents - 41000 Blois

· **Cavap**, 27/11/2017, 9h30, Salle polyvalente Paul Bert - 17 rue Paul Bert - 89190 Villeneuve l'Archevêque

· **Nièvre - Val de Loire Sologne,** 29/11/2017, 9h30, Le Domaine de la Chezatte - La Chezatte - 18240 Sainte-Gemme-en-Sancerrois

II. L'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle des délégués désignés par les Assemblées de Section se tiendra le : jeudi 7 décembre 2017 à 09h30 au CENTRE DE CONFERENCES- 9 place du 6 juin 1944 - 45000 ORLEANS

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2016/2017,

- Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2016/2017,

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 30.06.2017,

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 30.06.2017,

- Quitus aux administrateurs,

- Dotation des réserves obligatoires,

- Distribution d'un intérêt aux parts sociales à avantages particuliers,

- Distribution d'un intérêt aux parts sociales,

- Distribution de dividendes reçus au titre des participations,

- Répartition de ristournes en faveur des associés coopérateurs proportionnellement aux opérations réalisées avec la coopérative,

- Dotation des réserves facultatives,

- Mise à jour du capital social,

- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,

- Variation du capital,

- Indemnisation des Administrateurs,

- Renouvellement d'administrateurs,

- Pouvoirs en vue des formalités.

Tout associé coopérateur a la faculté de prendre connaissance dans les délais légaux du texte des résolutions proposées, des rapports, des comptes et bilan au 30 juin 2017, soit dans chaque section, soit au siège social.

Pour Avis

Le Président

AL584320042

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE POUQUES-LORMES

ENQUETES PUBLIQUES
Relatives à l'aliénation
et la vente du chemin rural
Section ad dit de la Guitte et du chemin rural section ab dit l'Huis Epis

Par arrêté du 23 octobre 2017, le maire de Pouques-Lormes a ordonné l'ouverture d'enquêtes publiques en vue de l'aliénation et la vente de deux chemins ruraux.

Monsieur Joël VENIANT a été désigné comme commissaire enquêteur. Les enquêtes se dérouleront à la mairie le lundi 20 novembre 2017 de 10 heures à 12 heures et le samedi 9 décembre 2017 de 10 heures à 12 heures.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les déclarations des intéressés :

- Lundi 20 novembre 2017, de 10 heures à 12 heures ;

- Samedi 9 décembre 2017, de 10 heures à 12 heures.

Le public pourra prendre connaissance des dossiers en mairie et formuler ses observations sur les registres spécifiques ouverts à cet effet ou adresser un courrier, à la mairie à l'attention du commissaire enquêteur.

AL584320310

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP LELIEVRE-GUENIN

Suivant acte reçu par Me Sylvie LELIEVRE, Notaire à Avallon (89), le 16/10/2017, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

M. Bruno Michel René HENRY, retraité et Mme Marie-José PIALAT, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Marigny-l'Eglise (58140) La Tronçois, préalablement soumis au régime de la communauté d'acquêts.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,

Me LELIEVRE

AL584320055

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

au TGI de NEVERS (58)
le mardi 5 décembre 2017 à 10 h.30 -

EN UN SEUL LOT

UNE MAISON D'HABITATION de 97,50 M² à VARENNES VAUZELLES (58)

2 rue Louis Bodin

Sur **TERRAIN** de **545 M², MAISON** de plain-pied, comprenant :

cuisine équipée, séjour double, Salle de bains, WC, cellier, 3 chambres

- **TERRAIN** engazonné - **TERRASSE** pavée

- Et la **1/2 indivise d'UNE PARCELLE** de **162 M²** à usage de chemin

d'accès comprenant au sous-sol : canalisations d'eaux, d'égout et de gaz

Mise à Prix : 40.000 € - Occupé

Consignation pour enchérir : 4.000 €

S'adresser - A Maître **Isabelle MAUGUERE,** avocat, SELARL Isabelle MAUGUERE, 23 rue Gambetta (58000) NEVERS, Tél. **03.86.71.88.55**, dépositaire d'une copie du CCV - A Maître **Nicolas TAVIEAUX MORO,**

avocat, SELARL TAVIEAUX MORO - de LA SELLE, 6 rue de Madrid

(75008) PARIS, Tél. **01.47.20.17.48** - Au greffe du juge de l'exécution

du TGI de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé - Sur

les lieux pour visiter, les : **mercredi 22 novembre 2017 à 14h**

et jeudi 30 novembre 2017 à 14h30 - INTERNET www.vlimmo.fr

AL584320030

MODIFICATION DE STATUTS

Alciat-Juris Société d'avocats

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS<\n>Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

PARFUMERIE L'ECHOPPE

SARL transformée en SAS
Au capital de 9 600 euros
Siège social : Rue de la Monnaie
58500 Clamecy
RCS Nevers 341 389 096

Il ressort des Décisions de l'AGE du 29/09/2017, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :

Anciennes Mentions :

Forme : SARL

Gérant : Mme Catherine BERTRAND, née à Luzy (58) le 27/05/1966, dmt à Clamecy (58500) 4, rue des Moulins de la ville, de nationalité française.

Commissaires aux comptes : néant

Nouvelles Mentions :

Forme : SAS

Président : Mme Catherine BERTRAND, née à Luzy (58) le 27/05/1966, dmt à Clamecy (58500) 4, rue des Moulins de la ville, de nationalité française.

Commissaires aux comptes : néant

Admission aux Assemblées et Droit de Vote **:** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé pourra participer aux assemblées générales.

Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des Actions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des associés représentants les 2/3 des droits de vote.

Pour avis,

AL584320043

Legalys Conseils
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

GAEC DE FLEURY

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Au capital de 140 000 euros
Siège social : « Fleury La Tour »
58110 Tintury
RCS Nevers 342 377 264

Lors de l'AGE du 02/10/17, à effet du même jour, les associés ont décidé de transformer le GAEC en société civile d'exploitation agricole sans création d'un être moral nouveau. La durée de la société, son capital, son siège social et les dates de son exercice social ne sont pas modifiés. Sa dénomination devient SCEA DE FLEURY. Les modifications seront faites au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance

AL584320045

SCI JF IMMOBILIER

Société Civile Immobilière
au capital de 100 €
Ancien siège social : 13, rue de Chevigny
58320 Germigny-sur-Loire
Nouveau siège social : 18, rue Barreau
58000 Nevers
810 938 647 RCS Nevers

Il résulte d'un assp du 18/08/2017 la modification suivante d'une mention antérieurement publiée :

Siège social :

• **Ancienne mention :** 13, rue de Chevigny – 58320 Germigny-sur-Loire

• **Nouvelle mention :** 18, rue Barreau - 58000 Nevers

AL584320298

JF INVEST

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 65 000 €
Ancien siège social : 13, rue de Chevigny
58320 Germigny-sur-Loire
Nouveau siège social : 18, rue Barreau
58000 Nevers
809 035 454 RCS Nevers

Il résulte des décisions de l'Associé Unique du 18/08/2017, la modification suivante d'une mention antérieurement publiée :

Siège social :

• **Ancienne mention :** 13, rue de Chevigny – 58320 Germigny-sur-Loire.

• **Nouvelle mention :** 18, rue Barreau – 58000 Nevers.

AL584320299

MERLIN HOLDING SA

La société MERLIN HOLDING, SA au capital de 38112 € ayant son siège fixé 19, rue de la Cathédrale à 58000 NEVERS, RCS NEVERS 392 196 424 a, par décision du 8/09/2017, augmenté son capital de 228.672 € par incorporation de comptes courants d'associés pour le porter à 266.784 €, puis l'a réduit de 205.195 € pour le ramener à 61.590 € afin d'apurer à due concurrence ses pertes et transformé sa forme en SARL. Le mandat de gérant étant donné sans limitation de durée au docteur Michel MERLIN, demeurant 19, rue de la Cathédrale à NEVERS, ce mandat se substituant à son mandat précédent de PDG. Pour avis : Michel MERLIN.

AL584320303

IMPRIMERIE SAVIARD

Société à responsabilité limitée
Au capital de 150.000 euros
Siège social : 48, Avenue du 8 Mai 1945
58660 Coulanges Les Nevers
RCS Nevers : 671 880 466

Prorogation de la durée de la société

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 27 Septembre 2017, l'associé unique a prorogé, jusqu'au 27 Décembre 2116 la durée de la société.

Pour avis et insertion

AL584320309

SOCIETE MALVICHE

Société par actions simplifiée
au capital de 162.000 euros
Siège social : 9 route d'Avallon
58140 Saint Martin du Puy
RCS Nevers 335 130 951

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 octobre 2017, la dénomination sociale a été modifiée et devient LES ATELIERS DU CHENE à compter de la même date.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : SOCIETE MALVICHE,

Nouvelle mention : LES ATELIERS DU CHENE.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL584320312

VENTE

SCP JP JACOB et L PAILLARD
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

VENTE

Suivant acte reçu par Me Julie PLANCON, Notaire au sein de la SCP JP JACOB et L PAILLARD, le 6/10/2017, enregistré à Nevers le 13.10.2017 Dossier 2017 21696 référence 2017 N 00573,

La SARL WESTERN PACIFIC, au capital de 7.622,45 euros dont le siège est à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 52 rue du Commerce identifiée au SIREN Nevers sous le n° 342 430 014, a vendu à

La SAS LE MARAKECH, au capital de 1.000 Euros dont le siège est à Saint-Satur (Cher) 4 rue Paul Cannier, identifiée au SIREN Bourges sous le n° 791 213 028,

Un fonds de commerce de RESTAURANT exploité à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 52 rue du Commerce, lui appartenant connu sous le nom «LA ROSE DES SABLES» et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de NEVERS sous le n° 342 430 014.

Ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.

Moyennant le prix ppal de 38.000 Euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au 6 octobre 2017.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la SCP JP JACOB et L PAILLARD, Notaires associés à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) domicile élu, par acte extra-judiciaire dans les 10 Jours de la dernière en date des insertions légales.

Pour unique insertion.

Me Julie PLANCON, Notaire.

AL584320304

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION GERANCE

Aux termes de l'avenant n°1 en date du 12/10/2017, la location gérance du fonds de commerce de location de courte durée de voitures et des véhicules automobiles légers exploité 84 bis rue du 13e de Ligne 58000 Nevers, consentie par la société EUROP-HALL (SAS au capital de 8.000.000 euros, sis 5 rue Albert Thomas – Le Forum 25000 Besançon, immatriculée sous le n°349 194 910 RCS Besançon) au profit de la société EUROPCAR FRANCE (SAS au capital de 10.880.000 euros, sis Parc d'Affaires « Le Val Saint Quentin » - Bâtiment L, 2 rue René Caudron 78960 Voisins Le Bretonneux, immatriculée sous le n°303 656 847 RCS Versailles), a été prolongée de 9 mois afin d'expirer le 30/09/2018.

AL584320265

Alciat-Juris Société d'avocats

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Maître Philippe THIAULT
Siège Social : Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon -
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers- 6 rue Hoche

SARL POST FORMAGE INDUSTRIEL DU CENTRE DITE PIC

SARL Au capital de 100 000 euros
Siège social : 3 Rue Durand
58000 Garchizy
RCS Nevers 401 752 563

Il résulte de la réunion de l'associé unique du 24/05/2017, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :

Anciennes mentions

Gérant : Mme Marie-Claire PETIT, dmt à Beffes (18320), Les Petits Champs n°12.

Nouvelles mentions

Gérant: Gilbert MEYER, dmt à Illtal (68960), 156 Rue du Chemin de fer

Pour avis,

Le gérant

AL584320302

AVIS DE LOCATION-GERANCE

Suivant acte ssp du 26/09/2017, la société TAXI CAROLA, SARL au capital de 1 500 € ayant son siège social à Nevers (58) – 20, rue des Sablons, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 803 113 612, a donné en location-gérance à Mme Julie RIGNAULT dt à Rouy (58) – Grand Champ des éléments dépendant d'un fonds d'exploitant taxi comprenant le bénéfice de l'autorisation de stationnement n° 3 délivrée par la Mairie de Nevers et un véhicule équipé taxi pour une durée de 5 ans à compter du 1er octobre 2017.

AL584320317

POURSUITE D'ACTIVITÉ

UNE CIGOGNE SUR LE TOIT

SARL au capital social de 500 euros
Siège social : 27 rue Jean Desvaux
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 812 555 894

Suivant décision en date du 31 janvier 2017, l'associé unique, conformément à l'article 223-42 du Code de commerce, a décidé la poursuite d'exploitation de la société.

Pour avis

AL584320053

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

DISSOLUTION LIQUIDATION

J.F MILLET & FILLES

SCI au capital de 10.000 €
Siège social : 16, rue d'Hanoi
58000 Nevers
532 125 440 R.C.S. Nevers

Par AGE en date du 18.09.2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la société avec effet au 18.09.2017, M. Jean François MILLET 16, rue Hanoï 58000 a été désigné en qualité de liquidateur et le siège des opérations de la liquidation pour la correspondance et les notifications fixé au siège social de la société. Le liquidateur.

AL584320040

SAS BS 58 MULTI SERVICES

Le 17.10.2017,les associés de la SAS BS 58 MULTI SERVICES,capital 100 €, siège social 286 rue Julian Grimau 58600 Garchizy,795 049 790 RCS Nevers,ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31.12.2016,donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur,et ont constaté la clôture de la liquidation.Les comptes sociaux seront déposés au RCS Nevers.

AL584320050

EARL GUYOLLOT

Société civile en liquidation
Coeuzon - 58230 Ouroux En Morvan
Capital de 61 132,06 euros
RCS Nevers - 317 588 200

Aux termes d'une délibération du 15 septembre 2017, l'associé unique de l'EARL GUYOLLOT a décidé la dissolution de la société à compter du 30 septembre 2017. Michel GUYOLLOT est nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL GUYOLLOT en liquidation amiable au lieu du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur

AL584320307

SCI COS DE LA PIQUE

SCI au capital de 10 000
euros Siège social : 25 rue Faidherbe
58000 Nevers
448 649 228 RCS Nevers.

L'AGO du 18/03/2011, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 18/03/2011, nommé en qualité de liquidateur Mme Roux Paule, demeurant 13 place Augustin Malroux 81160 Arthes et fixé le siège de la liquidation 13

place Augustin Malroux 81160 Arthes.

Dépôt au RCS de Nevers.

Cet aperçu

AL584320308

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13.10.2017 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GALLICO.

Enseigne : LA TAVERNE.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 6 000 euros.

Siège social : 1, Levée de la Jonction 58300 Decize.

Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de café, bar, brasserie avec vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées, petite restauration sur place.

Durée : 99 années.

Gérants : Sébastien JOURNE, demeurant 5 Chemin des Merats - Segoule - 58270 Saint Benin D'azy ; David GIBOUT, demeurant 26 rue de la Guette - 58340 Cercy La Tour.

Immatriculation : au RCS de Nevers.

Pour avis.

La Gérance.

AL584320047

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/10/2017, il a été constitué une SAS à capital variable dénommée : LA PIRATERIE

Siège social : 47 bis Rue Henri Bouquillard, 58022 Nevers cedex

Capital minimum : 500€

Capital initial : 500€

Capital maximum : 500.000€

Objet : Conseil en communication et sensibilisation aux enjeux numériques

Président : M. Gregory SIMOES-BEAUVAIS, 9, impasse des récollets, 58500 Clamecy.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

AL584320049

LES SERRES DES COTTEREAUX

Par acte authentique du 01/07/2017, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LES SERRES DES COTTEREAUX
Objet social : Production et vente de végétaux
Siège social : 81 rue jean Monnet, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.
Capital : 1 500,00 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme MERIOT Mylene, demeurant Les Soucis, 18140 Herry
Immatriculation au RCS de Nevers

AL584320052

YONNE

➜ DÉMISSION

**Etude de
Maître Damien FONTENEAU,
Notaire à
Saint-Bris-le-Vineux (89530),
9, rue de Paris.**

Aux termes d'un acte reçu par Maître FONTENEAU Damien, Notaire à Saint-Bris-le-Vineux (89530), le 29 septembre 2017, les associés de la société dénommée «LA CAVE DU MAITRE DE POSTE», exploitation agricole à responsabilité limitée, ayant son siège social à Saint-Bris-le-Vineux (89530), 12 rue de Paris, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 399572718, ont accepté la démission de Monsieur Philippe SORIN en sa qualité de cogérant.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis
Le Notaire

AL894320257

➜ NOMINATION

KRONOSPAN SAS

**SAS au capital de 11 020 000 euros
Siège social Bois de la Duchesse
89000 Auxerre
799 378 781 RCS Auxerre**

Par décision du 25 septembre 2017, l'associé unique a nommé M. Mathieu Auger, auparavant directeur général, 2 rue de la Marine 89000 Auxerre, en qualité de président en remplacement de M. Jean-Marc Pavia à compter du 5 octobre 2017 ; M. Raffëlo Bavasso restant seul directeur général.

Pour avis

AL894320267

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

TRANSPORTS THT

**SARL au capital de 9000,00 Euros
19 Boulevard du Pont Neuf,
89100 Sens
481563427 R.C.S. Sens**

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16/10/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 21 Boulevard du Pont Neuf, 89100 Sens à compter du 16/10/2017. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL894320287

SCI LANA

**EURL au capital de 79100,00 €
Siège social : Les Avenières,
89130 Toucy
479 065 039 RCS d'Auxerre**

L'AGE du 25/09/2017 a décidé de transférer le siège social de la société chez Nadège PEREIRA DE MIRANDA , 29 Rue du Général de Gaulle BP 07, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire, à compter du 01/10/2017

Gérant : Mme PEREIRA Nadège, demeurant 29 Rue du Général de Gaule BP 7, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Radiation au RCS d'Auxerre et réimmatriculation au RCS de Nevers.

AL894320295

SCI LES BLEUETS

**SCI au capital de 52800,00 €
Siège social : Les Avenières,
89130 Toucy
479 064 966 RCS d'Auxerre**

L'AGE du 25/09/2017 a décidé de transférer le siège social de la société Chez Nadège PEREIRA DE MIRANDA, 29 Rue du Général de Gaulle BP 07, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire, à compter du 01/10/2017

Radiation au RCS d'Auxerre et réimmatriculation au RCS de Nevers.

AL894320297

STRAFAR INTERNATIONAL

**SARL au capital de 7.622,45 €
Siège social: 33, rue de Vivienne
75002 Paris
419 249 420 RCS Paris**

Suivant procès verbal de la décision de la gérance du 06/10/2017, il a été décidé de transférer le siège social au 143, rue des Déportés et de la Résistance 89100 Sens. Gérant : Mr Patrice FRANCESCHI demeurant 143, rue des Déportés et de la Résistance 89100 Sens

La société sera immatriculée au RCS de Sens

AL894320305

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl EURL B.E.J** 7 place Robillard 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 805389285. CIP 3942.

AL894320273

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl SARL LA VAPEUR** 21 Rue du Pont Capureau 89130 TOUCY. RCS Auxerre 807527403. CIP 3920

AL894320274

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique A.D.R**. 3 bis, Rue des Moreaux 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 798323234. CIP 3938.

AL894320275

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Eddie Didier Philippe DE MEYER** 10 Route d'Arquian 89170 LAVAU. RCS Auxerre 408790814. CIP 3792

AL894320276

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique ABAMO** 5 rue de l Ile aux Plaisirs 89000 Auxerre. RCS Auxerre 513897694. CIP 3937.

AL894320277

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Kacem TAHER** 39 grande rue 89800 Beine. RCS Auxerre 795168558. CIP 3941

AL894320278

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl M P-BRICHE** 2 rue du Pont 89350 Tannerre en Puisaye. RCS Auxerre 809202955. CIP 3954.

AL894320279

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl STEFALINE** 13 rue du Docteur Tardieux 89530 Saint-Bris-le-Vineux. RCS Auxerre 500552344. CIP 3864.

AL894320280

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS LA BOUTIQUE DU CAMPING CAR** Aéroport Auxerre Branches 89380 APPOIGNY. RCS Auxerre 802372771. CIP 3879.

AL894320281

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl Mes Courses Chez Moi Sigle MCCM** 4 allée de Barbienne Appartement 78/13 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 821648995. CIP 3907.

AL894320282

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS HOOGER** 24 rue des Champoulains 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 797784865. CIP 3804.

AL894320283

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Christelle Annick LEROY** 35 grande-rue 89160 Ancy-le-Franc. RCS Auxerre 438490914. CIP 3599

AL894320284

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Mathieu BALLIER** 24 Rue du 14 Juillet 89000 Auxerre. RCS Auxerre 794422030. CIP 3856.

AL894320285

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Alain Jean Raymond CHESNIER** 15 place de l'Église 89200 Magny (Bar, tabac). RCS Auxerre 811148899. CIP 3964. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE.

AL894320271

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 ouvrant une procédure de sauvegarde au profit de la **Sàrl ENTREPRISE LAPIED** 2 rue des Caillottes 89470 Monéteau (entreprise générale de bâtiment). RCS Auxerre 950003830. CIP 3981. Administrateur : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894320272

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/10/2017 autorisant la modification du plan de redressement de la **SELAS PHARMA SEL LA GUILLAUMEE** Ctre Cial la Guillaumée Monsieur Dreyfus Christian 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE (Officine de pharmacie). RCS Auxerre 479507568. CIP 2405.

AL894320286

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DE CHAMPBALAY

**Exploitation agricole à responsabilité limitée
à associé unique au capital de 350.000 €
Siège : Ferme De Champbalay
89500 Dixmont
829100130 RCS de Sens**

Par une décision en date du 13 octobre 2017, l'associé unique a décidé : - De réduire le capital social de 343 000 euros, le ramenant à 7 000 euros, - D'augmenter le capital social de 7 000 euros, portant celui-ci à 14 000 euros, - De nommer Mme Aurélie Mignot épouse Cretté, demeurant à Dixmont (Yonne), ferme de Champbalay, aux fonctions de gérant. Pour avis, la gérance.

AL894320266

➜ CONVOCATION

CONVOCATIONS AUX ASSEMBLEES DE SECTION ET A L'ASSEMBLEE GENERALE

SCA 110 BOURGOGNE

**Siège social
49, route d'Auxerre 89470 MONETEAU**

Convocation aux Assemblées de Section

Les adhérents de la Coopérative 110 BOURGOGNE sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :

• pour le Châtillonnais, le vendredi 17 novembre 2017 à 9h15, salle polyvalente Luc Schréder de CHATILLON sur SEINE

• pour la Puisaye, le lundi 20 novembre 2017 à 9h15, salle polyvalente de TOUCY

• pour le Tonnerrois, le mardi 21 novembre 2017 à 9h15, salle polyvalente de LEZINNES

• pour l'Auxerrois, le mercredi 22 novembre 2017 à 9h15, au siège social de la coopérative à MONETEAU

• pour la Bassée-Gâtinais, le jeudi 23 novembre 2017 à 9h15, salle polyvalente de VILLEBLEVIN

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée de Section 2016

- Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 1er décembre 2017 dont la convocation est ci-dessous

- Election des représentants de la Section à l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 1er décembre 2017

- Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région

- Questions diverses

Convocation à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire

Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière qui aura lieu le vendredi 1er décembre 2017 à 14H au Manoir de Hauterive – 1 rue de l'Eglise – 89250 HAUTERIVE.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2016

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2016-2017 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE

- Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2017

- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés

- Approbation des comptes

- Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice 2016-2017

- Constatation de la variation du Capital Social

- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs

- Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

- Modification du Règlement Intérieur

- Questions diverses

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.

Le Président du Conseil d'Administration
Gérard DELAGNEAU

AL894320304

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

➜ RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 892719635 parue le 07/07/2017 concernant la SCI DEMIRBILEK HALIM il fallait lire : **en date du 01/08/2017** au lieu de 01/06/2017.

AL894320103

Suite à l'annonce n° AL894120163 paru le vendredi 13 octobre dans le journal TERRES DE BOURGOGNE n°1446 il fallait lire pour la dénomination sociale de la société SARL EURO TECHNIQUE ENERGIES au lieu de EURO TECHNIQUE ENERGIES.

AL894320261

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**le Mardi 12 décembre 2017 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89),
1 rue du Palais de Justice**

UN APPARTEMENT à SENS (89)
148 rue d'Alsace Lorraine
de 30,92 m² environ, au 1er étage, de **2 pièces principales**
Ce bien était LIBRE au 24 novembre 2016 (à la connaissance du poursuivant)
MISE A PRIX : 10.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD**,

Avocats à SENS (89100), 9 boulevard Maupéou - **Tél. : 03 86 65 81 35**
VISITE sur place le Mercredi 29 novembre 2017 de 9 H 00 à 10 H 00

AL894320255

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

**le Mardi 12 décembre 2017 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89)
1 rue du Palais de Justice**

UNE MAISON à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89)
19 rue de la Bottière
de 122 m² environ (hors sous-sol). Elevée sur sous-sol (81,74 m² ENVIRON),

d'un rez-de-chaussée et d'un étage, de **5 pièces principales**

Avec Jardin sur 2 niveaux. Sur un **terrain de 08 a 97 ca – LIBRE au 04/01/2017**
MISE A PRIX : 37.400 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,**

Avocats à SENS (89100), 9 boulevard Maupéou - **Tél. : 03 86 65 81 35**
AUCUNE VISITE NE SERA ORGANISEE

AL894320256

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**le Mardi 12 décembre 2017 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens(89),
1 rue du Palais de Justice**

UNE MAISON à MIGENNES (89)
106 rue de la Liberté
de **90 m²** environ (hors sous-sol), de **4 pièces principales**
Elevée sur sous-sol (20 m² environ), d'un rez-de-chaussée et d'un étage,

Avec **2 dépendances** extérieures (**35 m²** environ). Sur un **terrain de 09 a 54 ca**
Ce bien était LOUÉ au 16 février 2017 (à la connaissance du poursuivant)
MISE A PRIX : 50.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,**

Avocats à SENS (89100), 9 boulevard Maupéou - **Tél. : 03 86 65 81 35**
VISITE sur place le Lundi 27 novembre 2017 à 14 H 00

AL894320269

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**le Mardi 12 décembre 2017 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89),
1 rue du Palais de Justice**

UNE MAISON d'habitation **sise à ARCES-DILO (89)**
1 A Grande Rue de 160 m² environ (hors grange), de **5 pièces principales** et mezzanine
Avec **UNE GRANGE de 60 m²** environ. Sur un **terrain de 27 a 65 ca**
Ce bien était LIBRE au 20 février 2017 (à la connaissance du poursuivant)
MISE A PRIX : 45.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,** Avocats à SENS (89100), 9 boulevard Maupéou - **Tél. : 03 86 65 81 35**
VISITE sur place le Lundi 27 novembre 2017 à 15 H 30

AL894320270

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERES

**le Mardi 12 décembre 2017 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89),
1 rue du Palais de Justice**

UNE PARCELLE DE TERRAIN à VINNEUF (89)
Rue de la Messe
Cadastrée section AE n° 519 pour une contenance de 27 ares 06 centiares
MISE A PRIX : 5.500 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,**

Avocats à SENS (89100), 9 boulevard Maupéou - **Tél. : 03 86 65 81 35**
AUCUNE VISITE NE SERA ORGANISEE

AL894320291

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

**le Mardi 12 décembre 2017 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89),
1 rue du Palais de Justice**

UNE MAISON à VINNEUF (89)
19 rue Victor Guichard
Elevée sur rez-de-chaussée et un étage. de **4 pièces principales.**
Avec Grange, Cave voûtée, Jardin fermé. Sur un terrain de 05 a 10 ca – Serait libre
MISE A PRIX : 57.200 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD**,

Avocats à SENS (89100), 9 boulevard Maupéou - **Tél. : 03 86 65 81 35**
AUCUNE VISITE NE SERA ORGANISEE

AL894320292

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**le Mardi 12 décembre 2017 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89),
1 rue du Palais de Justice**

EN UN LOT
à MIGENNES (89)
1°) au 26 bis rue Henri Surier, UN IMMEUBLE
Elevé sur rez-de-chaussée et un étage et **divisé en 8 STUDIOS de 22 m²** environ chacun

Sur un terrain de 01 a 65 ca - **LIBRE** au 17 mars 2017 (à la connaissance du poursuivant)
2°) au 26 rue Henri Surier, UN JARDIN de 71 centiares
3°) UN PASSAGE COMMUN de 02 ares 35 centiares
4°) UNE COUR COMMUNE de 01 are 12 centiares
MISE A PRIX : 40.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,**

Avocats à SENS (89100), 9 boulevard Maupéou - Tél. : 03 86 65 81 35
VISITE sur place le Lundi 27 novembre 2017 à 11 Heures

AL894320310

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**le Mardi 12 décembre 2017 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice**

UNE MAISON à EVRY (89)
20 Grande Rue
de 72,45 m² environ. Elevée sur rez-de-chaussée et d'un étage, de **3 pièces principales,** avec **Jardin**. Sur un terrain de 05 a 96 ca - **LIBRE** au 29 mars 2017
MISE A PRIX : 16.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge

de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à la **SCP REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,**

Avocats au Barreau de SENS, demeurant 9 boulevard Maupéou,

89100 SENS, **Tél. : 03 86 65 81 35**
VISITE sur place le Mercredi 29 novembre 2017 à 15 H 00

AL894320318

➜ MODIFICATION DE STATUTS

BROCANET

Dénomination sociale : BROCANET
Forme : SARL
Siège social : Mhers 58210 Cuncy les Varzy
Capital social : 1 000 €uros
R.C.S. Nevers : 801 198 151

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 AOUT 2017, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Laurent COSTAGANNA, demeurant 8 rue du Pont à Cheval, 89410 CEZY en qualité de nouveau Gérant, à compter du 28 AOUT 2017 pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Li Wen BAO, Gérante démissionnaire et de transférer le siège social de la société qui est actuellement situé à MHERS – 58210 CUNCY LES VARZY au 8 rue du Pont à Cheval, 89410 CEZY à compter du 28 AOUT 2017.

Mention en sera faite pour la radiation au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS et immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

AL894320190

GAEC DE LA TUILERIE

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun agréé le 24 juin 1974 Société civile au capital de 180.000 euros

Siège social : Ferme du Bouchet – cidex 800 – 89460 Bazarnes 398 753 954 Rcs Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2017, a pris acte de la démission de M. Damien Imblot de ses fonctions de gérant, et a décidé de réduire le capital social de 27 750 euros afin de le ramener à 152.250 euros.

Pour avis, la gérance.

AL894320311

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION GERANCE

Aux termes de l'avenant n°1 en date du 12/10/2017, la location gérance du fonds de commerce de location de courte durée de voitures et des véhicules automobiles légers exploité Le Dessus des Chapottes les Chesnez 89000 Auxerre, consentie par la société EUROP-HALL (SAS au capital de 8.000.000 euros, sis 5 rue Albert Thomas – Le Forum 25000 Besancon, immatriculée sous le n°349 194 910 RCS Besancon) au profit de la société EUROPCAR FRANCE (SAS au capital de 10.880.000 euros, sis Parc d'Affaires « Le Val Saint Quentin » - Bâtiment L, 2 rue René Caudron 78960 Voisins Le Bretonneux, immatriculée sous le n°303 656 847 RCS Versailles), a été prolongée de 9 mois afin d'expirer le 30/09/2018.

AL894320262

LOCATION GERANCE

Aux termes de l'avenant n°1 en date du 12/10/2017, la location gérance du fonds de commerce de location de courte durée de voitures et des véhicules automobiles légers exploité ZA Nord «Grande Corvée» 89200 Avallon, consentie par la société EUROP-HALL (SAS au capital de 8.000.000 euros, sis 5 rue Albert Thomas – Le Forum 25000 Aux termes de l'avenant n°1 en date du 12/10/2017, la location gérance du fonds de commerce de location de courte durée de voitures et des véhicules automobiles légers exploité ZA Nord «Grande Corvée» 89200 Avallon, consentie par la société EUROP-HALL (SAS au capital de 8.000.000 euros, sis 5 rue Albert Thomas – Le Forum 25000 Besançon, immatriculée sous le n°349 194 910 RCS Besançon) au profit de la société EUROPCAR FRANCE (SAS au capital de 10.880.000 euros, sis Parc d'Affaires « Le Val Saint Quentin » - Bâtiment L, 2 rue René Caudron 78960 Voisins Le Bretonneux, immatriculée sous le n°303 656 847 RCS Versailles), a été prolongée de 9 mois afin d'expirer le 30/09/2018.

AL894320263

LOCATION GERANCE

Aux termes de l'avenant n°1 en date du 12/10/2017, la location gérance du fonds de commerce de location de courte durée de voitures et des véhicules automobiles légers exploité 13 avenue Georges Pompidou 89100 Sens, consentie par la société EUROP-HALL (SAS au capital de 8.000.000 euros, sis 5 rue Albert Thomas – Le Forum 25000 Besançon, immatriculée sous le n°349 194 910 RCS Besançon) au profit de la société EUROPCAR FRANCE (SAS au capital de 10.880.000 euros, sis Parc d'Affaires « Le Val Saint Quentin » - Bâtiment L, 2 rue René Caudron 78960 Voisins Le Bretonneux, immatriculée sous le n°303 656 847 RCS Versailles), a été prolongée de 9 mois afin d'expirer le 30/09/2018.

AL894320264

LA ROSE DE JOIGNY

**Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 28 Avenue Gambetta
89300 Joigny
RCS 824 118 830 RCS Sens**

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 5 octobre 2017, l'assemblée générale extraordinaire à pris acte de la démission de Monsieur Ali BOUHOUD de ses fonctions de Gérant, à compter de cette date et a décidé de nommer Monsieur Taieb BOUHOUD Gérant de la société, demeurant 1 Impasse des Champs Blancs 89300 Joigny.

En conséquence, modification de l'article 14 des statuts.

Mention au RCS de Sens.

La Gérance

AL894320300

LAGUILLAUMIE

**Société par Actions Simplifiée
à Associé Unique
au capital de 1 863 540 €uros
Siège social : 89380 Appoigny
Route des Bries
426 520 060 R.C.S. Auxerre
Locataire Gérante de la société SCV**

L'AGO du 16/07/2017, a nommé comme Commissaire aux comptes titulaire et suppléant le Cabinet SECOMEX INTERNATIONAL 10 rue des Feuillantines -75005

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais - 1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

TRANSPORT ILYANA SAS A ASSOCIE UNIQUE

Redressement Judiciaire du 22/11/2016

Liquidation Judiciaire du 20/12/2016

3, Rue Famille Cachon 89100 SENS

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 11 octobre 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL894320243

au titre de la procédure suivante :

TEIXEIRA Vanessa

Liquidation Judiciaire du 07/02/2017

13, Rue de l'Eglise 89140 SERGINES

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 11 octobre 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL894320244

Paris, 513 711 846 RCS Paris, et le Cabinet SECOMEX EXPERTS COMPTABLES 51 bis avenue de Ceinture - 95880 Enghien les Bains, 439 567 611 RCS Pontoise, pour une durée de 6 exercices.

AL894320301

KLEANCAR

**SARL au capital de 15244.9 euros,
6 chemin du comte de lacelle
89130 Lalande.
RCS Auxerre 410172456.**

A compter A.G.E du 23-10-2017: Démission gérant: Monsieur MARSETTI Christian. Nomination nouveau gérant: Madame Fabienne MARSETTI (SCALA), 6 Chemin Du Comte De Lacelle 89130 Lalande. Formalités au RCS de Auxerre.

AL894320320

NON DISSOLUTION

HUBALEX

**SARL au capital de 1 000 ¤
Siège social : 3 Rue de Montréal
89170 Ronchères
803183946 RCS Auxerre**

Aux termes d'une décision en date du 3/10/2017, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL894320312

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL BATI CONCEPT 89

**Société à Responsabilité Limitée
à associé unique
Au capital de 5 000 €
Siège Social : 7 Rue de La Chapelle
89140 Evry
RCS : 515 316 446 Sens**

Avis de dissolution anticpée

Le 30/09/2017, l'Associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.

Il a nommé comme liquidateur M Grégoire CROUZET pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et reverser le solde à l'associé unique.

Le siège de la liquidation est fixé au 7 Rue de la Chapelle – 89140 Évry. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Sens.

Pour avis

Le Liquidateur

AL894320151

SARL V-TECK

Le 2.10.2017, l'associé unique de la SARL V-TECK au capital de 10.000 €, siège social à Auxerre (89) 12, av. C. de Gaulle, 515 115 913 RCS Auxerre, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 30.9.2017, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS d'Auxerre.

AL894320238

SARL A.R.T.S.

**Siége social : 4 rue de Douaumont
89000 Auxerre
R.C.S. Auxerre : B 349 163 626**

L'assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 2017 a pris les décisions suivantes :

- La SARL ARTS cesse son activité et sa dissolution est prononcée ce même jour.
- Jacques Labouré Co-Gérant est nommé liquidateur.

Les Co- Gérants : Jacques Labouré & Yves Sinot.

AL894320268

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

FIDUCIAL SOFIRAL

KALI

**Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 700 euros
Siège : 14 rue St Etienne, 89450 Vezelay
Siège de liquidation :
15 rue de Montenat - 89200 Island
RCS Auxerre 439 447 699**

L'Assemblée Générale réunie le 1er septembre 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Sandra GALIMARD de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL894320314

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 09/10/2017, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SAE

Objet social : acquisition d'un terrain, construction d'un immeuble, administration et exploitation par bail, location de tout immeuble

Siège social : 20 D Route de Marrault, 89200 Magny.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. DA SILVA Enrique, demeurant 20 D Route de Marrault, 89200 Magny

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément

Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL894320259

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Tonnerre (Yonne) du 17 octobre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LUCAS ETIQUETTES

Siège : Route de Tanlay, 89700 Tonnerre

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 30 000 euros

Objet : Création, fabrication, impression d'étiquettes adhésives ; imprimerie, packaging, activités graphiques ; tous travaux de composition, de brochure, de reliure, de façonnage du papier et du carton.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Sébastien LUCAS, demeurant 17 Grande Rue - 89530 Chitry

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis, le Président.

AL894320260

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/10/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société Civile Immobilière ANDELPIRO

Sigle : SCI ANDELPIRO

Forme : SCI

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens immobiliers et immeubles de toute nature et biens immobiliers, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux même la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange apport ou autrement. Et notamment l'acquisition d'un bien immobilier situé : lieu dit « les Beauquins » 20, route de Palteau 89500 Dixmont.

Siège social : « Les Beauquins » 20 Route de Palteau 89500 Dixmont

Capital : 3.000,00 Euros

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Cession des parts : Clauses d'agrément

Gérance : Mme TROIVILLE Adeline demeurant 81 Avenue Simone 91800 Brunoy

La société sera immatriculée au R.C.S de Sens.

AL894320293

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société LABORATOIRE PANSCARE, SAS au capital de 5 000 €, dont le siège social est à Saint-Clément (89100), 15, rue Calmette ayant pour objet : conception, homologation, fabrication, achat et vente de dispositifs médicaux. Sa durée est de 99 années. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions, y compris entre associé, sont soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés. Le Président est Mme Muriel Contesenne, domiciliée à Saint-Clément (89100), 15, rue Calmette. La société est immatriculée au RCS de Sens.

AL894320294

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Dixmont en date du 2 octobre 2017, il a été constitué une société en nom collectif présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomiation : ETA DE LA BORDE A LA GOUSSE

Siège social : 20, rue de l'École, La Borde à la Gousse, Dixmont (Yonne)

Objet : Toutes prestations de travaux agricoles, travaux paysagers, travaux publics, travaux forestiers, entretien d'espaces verts, broyage et élagage, négoce de céréales, produits végétaux, paille foins et plus généralement de produits agroalimentaires ou produits divers; l'achat, la location et la vente de matériels.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 3 000 euros

Gérants et associés indéfiniment responsables : Benoît Yvon, demeurant 7 Chemin des Vignes, La Borde à la Gousse - 89500 Dixmont (Yonne); Denis MARROY, demeurant 22 route de Villechetive, La Borde à la Gousse - 89500 Dixmont (Yonne); Jean-Michel YVON, demeurant 23 rue Deichtal - 89500 Dixmont (Yonne).

Immatriculation : Au RCS de Sens.

Pour avis, la gérance.

AL894320298

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/10/2017 il a été constitué une société Dénomination sociale : BELLIMA

Siège social : 5 avenue Jean Moulin, 89000 Auxerre

Forme : SAS

Nom commercial : IMPACT

Capital : 1000 Euros

Objet social : La société a pour objet, en France et dans tous pays : Commerce de détail magasin de déstockage.

Président : Monsieur Patrick VARANGUIN demeurant : 21 rue d'En Haut, 89560 Mouffy élu pour une durée indéterminée Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions consenties par l'associé unique, à titre onéreux ou gratuit s'opèrent librement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre.

AL894320303

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 20/10/2017 il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: GYSAUR

Capital: 3000 euros

Siège: 17 rue de la République 89400 Brion

Objet: Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.

Durée: 99 ans

Gérants: M. JEANDOT Ghislain 17 rue de la République 89400 Brion et M. BOENNEC Aurélien 27bis rue d'Ormoy 89400 Brion.

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas. RCS: Sens

AL894320306

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €

☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €

☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

HABITATION L'acquisition d'un bien immobilier étant une opération importante, des précautions s'imposent au moment et après la conclusion d'un achat. Petit tour des formalités à réaliser.

Acquisition d'un logement : les formalités à effectuer

Si le bien choisi est un appartement, il faut s'informer sur la superficie du bien mesurée par le vendeur. Celle-ci doit apparaître dès la promesse de vente si le logement est ancien ou dès le contrat de réservation si le logement est neuf. Il est également recommandé de demander au propriétaire le dossier de diagnostic technique et de s'informer sur l'état des parties communes en demandant au propriétaire de consulter le carnet d'entretien. Penser aussi à s'informer sur l'état descriptif du lot, sur le montant des charges de copropriété et le paiement des travaux votés ou susceptibles de l'être ; pour ce faire, réclamer au propriétaire le procès-verbal des dernières assemblées générales des copropriétaires. Si l'achat concerne une maison individuelle, pour l'ancien, il faut s'informer de la superficie du bien, sachant que le vendeur n'est pas obligé de la mesurer (celle-ci n'apparaît pas sur la promesse de vente). Veiller par ailleurs à consulter le plan cadastral pour connaître les limites séparatives du terrain et s'informer sur les éventuelles servitudes de passage. Ne pas oublier de vérifier que tous les lots annexes (cave, garage…) sont compris dans l'achat. Si le bien à acquérir concerne une maison dans un lotissement, il faut s'enquérir de la superficie du bien mesurée par le vendeur, celle-ci devant apparaître dès la promesse de vente. Il est aussi utile de se renseigner en mairie sur le cahier des charges et le règlement du lotissement ainsi que sur l'association syndicale de propriétaires. Quelle que soit la nature du projet d'achat, il est judicieux de se renseigner auprès du service de l'urbanisme de la mairie pour connaître l'évolution prévisible du quartier et les servitudes publiques ou les contraintes d'urbanisme qui pèsent sur le logement. Il est aussi conseillé de s'informer sur les possibilités de financement de son projet immobilier et de se renseigner sur les formalités nécessaires à l'achat d'un terrain et si besoin d'un logement.


DR
Différentes aides peuvent être demandées lors de l'achat d'un logement.

Différentes aides

Lors de l'achat, le point crucial est le financement. Il faut signer l'offre de prêt puis contracter une assurance pour le prêt. Il faut savoir qu'il est possible de renoncer à la vente si le prêt est refusé. Si la vente ne se réalise pas, il est possible d'annuler le prêt et de rembourser la totalité des sommes versées. La signature du contrat de vente définitif se fait chez un notaire pour un logement déjà construit ou un logement à construire. Pour ce qui est des assurances, il est nécessaire de s'informer sur les dommages couverts par l'assurance de copropriété et de se renseigner sur une assurance habitation. Au plus tôt après l'achat, il faut bien évidemment préparer le déménagement, et éventuellement, si les ressources ne dépassent pas certains montants, demander une aide pour rembourser les mensualités du prêt. Il peut s'agir de l'aide personnalisée au logement (APL), de l'aide au logement familiale (ALF) ou encore de l'aide au logement sociale (ALS). Dans les six mois suivant l'achat, il est possible de demander le déblocage anticipé de tout ou partie de l'épargne salariale : se renseigner auprès de son entreprise ou de l'organisme gestionnaire pour le compte de l'entreprise. À tout moment, après l'achat, il est possible de solliciter des aides ou des prêts pour effecteur des travaux d'amélioration de l'habitat. Les personnes allocataires de la CAF peuvent demander un prêt à l'amélioration de l'habitat. Si le logement est ancien, on peut se tourner vers l'Agence nationale de l'habitat. Pour réaliser des travaux améliorant la performance énergétique du logement, l'écoprêt à taux zéro peut être une solution.

VALÉRIE GODEMENT

CRÉDIT D'IMPÔT

Il est possible de bénéficier, pour la résidence principale, d'un crédit d'impôt pour la transition énergétique pour certaines dépenses de rénovation énergétique ; d'un crédit d'impôt pour les dépenses d'équipement pour personnes âgées ou handicapées ; d'un crédit d'impôt pour les dépenses de prévention des risques technologiques. Quant au prêt immobilier, il peut être renégocié et il est possible de faire un remboursement de manière anticipée de ce prêt.

coin cuisine

Poule au pot minute à la citronnelle (4 personnes)

Temps de préparation 20 à 40 minutes
Temps de cuisson 10 à 20 minutes

Ingrédients

- 300 g de carottes ;
- 300 g de navets ;
- 2 poireaux primeurs ;
- 1 branche de céleri ;
- 1 botte d'oignons nouveaux ;
- 1 clou de girofle ;
- 4 grains de poivre ;
- 1 petite branche de citronnelle ;
- 4 blancs de poulet ;
- 1 cuillère à café de gros sel ;
- 1 tour de poivre du moulin.

Préparation

Laver et éplucher tous les légumes.
Les tailler en bâtonnets réguliers.
Déposer tous ces légumes dans une casserole.
Couvrir d'eau froide (couvrir de 2 cm au-dessus des légumes). Ajouter le clou de girofle, le poivre en grain et le bâton de citronnelle.
Saler au gros sel. Porter à ébullition.
Ajouter les blancs de volaille coupés en 2 dans la longueur. Cuire 10 à 12 minutes.
Servir bien chaud dans de grands bols accompagnés de riz parfumé servi à part dans de petits bols individuels.


INTERFEL

Option de préparation : à défaut de citronnelle pour parfumer le bouillon, la remplacer par un citron coupé en petits quartiers ou par un citron confit.

vient de paraître

Histoires de navigateur

« Pourquoi la mer est salée ? Et autres récits de marins » est un livre d'Éric Loizeau publié aux éditions Voiles Gallimard.



25 euros

Pionnier de la voile moderne dans les années 1970-1980, Éric Loizeau est un navigateur au palmarès remarquable. À travers dix-sept récits, il retrace ses plus saisissants souvenirs et les nombreuses aventures humaines qui ont jalonné sa vie en mer, marquée par le goût du risque, de l'exploit et surtout de la liberté. On y découvre son amour pour *Pen Duick III*, qu'il rebaptise *Gauloises 2* afin de courir la Whitbread 1977-1978, de rocambolesques histoires de démâtage, de formidables tempêtes auxquelles il échappe grâce à son ingéniosité et ses victoires en solitaire ou en équipage. L'ouvrage est illustré de 70 photographies d'époque qu'Éric Loizeau a réalisées pour l'agence Gamma et dont certaines ont fait le tour du monde. Aujourd'hui, il continue à naviguer en se consacrant à la protection des océans et est l'organisateur du Trophée Mer Montagne qui réunit les meilleurs marins et alpinistes du moment.

VALÉRIE GODEMENT

www.gallimard.fr

L'Ademe nous donne quelques conseils pour faire durer les objets de la vie quotidienne qui ont souvent tendance à tomber en panne prématurément et éviter ainsi d'en acheter toujours d'autres.

Lutter contre l'obsolescence programmée

L'obsolescence programmée est un processus mis en place par les industriels et qui consiste à réduire la durée de vie d'un bien pour amener le consommateur à en racheter un autre. Ce phénomène concerne tous nos biens électriques et électroniques bien sûr, mais aussi nos vêtements et même nos aliments puisque leurs dates de péremption nous conduisent parfois à les jeter prématurément. Différentes façons sont utilisées par les fabricants pour réduire la vie d'un bien. On les rend impossibles à réparer, soit en collant les pièces entre elles, soit en ne fournissant pas les pièces détachées nécessaires ou en rendant le prix de réparation prohibitif, comme pour les lave-linges dont 80 % sont dotés de cuves en plastique et de roulements à billes. Tant et si bien qu'ils tombent en panne au bout de 2000 à 2500 cycles de lavage. On peut aussi rendre les biens incompatibles comme c'est souvent le cas pour les équipements informatiques et les logiciels lorsque certains accessoires ne sont pas compatibles avec les anciens équipements. Il est aussi possible de les rendre fragiles, ce qui est vrai pour le textile ou les appareils électroménagers vendus à bas prix au détriment de la qualité des matériaux ; par exemple, les téléviseurs LCD ou plasma sont équipés d'un condensateur parfois placé là où il chauffera plus vite. Résultat : il gonfle et se casse. Et mesdames, il faut savoir que le collant nylon qui ne file pas existe depuis les années 1940 ! Autre stratagème pour pousser à la vente : intégrer des notifications trompeuses. Ainsi, certains produits signalent eux-mêmes à l'utilisateur qu'il est nécessaire de le réparer ou de le remplacer. L'argument écologique est aussi parfois détourné, c'est le cas lorsqu'on incite au remplacement d'objets en état de marche par d'autres moins consommateurs en énergie ou en eau.


DR

Les lave-linges tombent souvent en panne au bout de 2 000 à 2 500 cycles de lavage.

Pourtant, la loi dite Hamon relative à la consommation prévoit que les fabricants fournissent les pièces détachées sous deux mois aux vendeurs et réparateurs et que les enseignes indiquent « de manière lisible et visible » la durée de disponibilité des pièces détachées. Problème : une enquête de 60 millions de consommateurs montre qu'un an après, l'information n'était pas disponible.

Le problème des déchets

Par ailleurs, depuis le 18 mars 2016, la garantie légale de conformité des produits est étendue à deux ans, contre six mois auparavant. Pendant cette période, le consommateur peut invoquer un défaut de conformité d'un produit, présumé exister au moment de l'achat. Attention donc à certains distributeurs qui n'hésitent pas à vendre des garanties commerciales supplémentaires parfois inutiles. Et pour lutter contre l'obsolescence programmée, des gestes simples suffisent souvent. Il est conseillé de prendre l'habitude d'éteindre les appareils électriques et électroniques. Et pour les équipements informatiques plus complexes, de ne pas mettre systématiquement à jour tous les logiciels et systèmes d'exploitation.

Avec 22 kg d'équipements électriques et électroniques produits en moyenne par Français par année, on évalue à 1,4 million de tonnes la quantité de déchets d'équipements électriques et électroniques générés en France chaque année, soit 15 % de la production européenne annuelle. Moins d'un tiers des déchets électriques et électroniques que l'on jette est collecté par les distributeurs et récupéré par un éco-organisme pour être réutilisé ou recyclé. Le reste finit incinéré, enfoui ou traité dans des filières informelles. Interpol estime qu'en Europe, le volume des déchets électriques et électroniques produits et mal gérés équivaudrait à un mur de 10 mètres de haut reliant Oslo à la pointe de l'Italie. Afin d'éviter que la tendance continue de s'aggraver, il est parfois possible de réparer, de vendre ou de donner les produits, de les reconditionner ou de les recycler.

VALÉRIE GODEMENT

OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE, UN CONCEPT TRÈS ANCIEN

Dans les années 1920, déjà aux États-Unis, les principaux fabricants d'ampoules limitaient la durée de vie de leurs produits à 1 000 heures pour obliger les consommateurs à en acheter plus souvent. Joseph Scumpeter, un des grands économistes du XXe siècle, a inventé en 1942 le principe de « destruction créatrice » dans son ouvrage *Capitalisme, Socialisme et démocratie*. Le promoteur américain Bernard London, dans son texte *Ending the Depression Through Planned Obsolescence* explique dans les années 1930 qu'après la période de récession que les États-Unis viennent de connaître, l'obsolescence programmée serait la solution pour stimuler la consommation globale, soutenir l'industrie et donc renouer avec la croissance. De nombreuses personnes réclament aujourd'hui une amélioration de la législation en augmentant la durée de la garantie des produits à cinq ans, voire à dix ans pour certains biens et en exigeant une véritable transparence sur la mise à disposition des pièces détachées.

coin cuisine

Cheesecake concombre citron (pour 4 personnes)

Temps de préparation : 20 à 40 minutes.

Ingrédients

- 1 petit concombre,
- 400 grammes de fromage frais,
- 1 citron,
- 1 botte de ciboulette,
- 3 feuilles de gélatine,
- 100 grammes de biscuits apéritifs (type crackers),
- 70 grammes de beurre,
- Sel et poivre.


P. DUFOUR/INTERFEL

Réalisation

Déposer les biscuits dans le bol d'un mixeur et les mixer finement avec le beurre coupé en dés pour obtenir une pâte.
Tapisser un moule à manquer d'une feuille de film alimentaire (pour démouler plus aisément le cheesecake). Y déposer la pâte ; la répartir sur tout le fond du moule et la tasser (avec le fond d'un verre large ou autre ustensile plat). Placer au frais.
Laver, sécher puis zester entièrement le citron à la râpe manuelle ou au zesteur.
Dans un grand bol d'eau froide, mettre à ramollir les feuilles de gélatine, entre cinq et huit minutes. Dans une petite casserole, chauffer 2 cuillères à soupe de fromage frais. Couper le feu puis déposer la gélatine dans la casserole pour la faire fondre. Remuer. Dans un saladier, fouetter le fromage frais restant. Ajouter la préparation précédente, les zestes de citron et la ciboulette ciselée. Saler, poivrer.
Bien mélanger. Napper le fond de pâte de cet appareil à cheesecake. Faire prendre au frais environ 3 heures.
Laver, sécher puis émincer finement le concombre. Réserver les tranches dans une passoire pour qu'elles s'égouttent. Garnir le cheesecake avec ces lamelles avant de servir.

vient de paraître

Tablette numérique : choix et usage



« La tablette numérique à l'usage des seniors… et autres débutants » est un livre de Michèle Germain paru aux éditions du Puits Fleuri.

La deuxième édition de cet ouvrage vient de paraître. Elle abord les sujets de comment s'équiper, comment ça marche, quels services attendre de cet appareil ainsi que tous les conseils et mode d'emploi. Il met particulièrement en évidence les avantages que les seniors peuvent tirer d'une telle machine, idéale pour eux entre ordinateur portable et smartphone. L'ergonomie ultrasimple de ces appareils évite les questions de complexité de l'informatique pour les plus âgés.

POUR COMMANDER

La tablette numérique à l'usage des seniors… et autres débutants

Je désire recevoir le livre ***La tablette numérique à l'usage des seniors… et autres débutants*** au prix de 22,50 € l'unité + 4 € de frais de port

EDU/PF1743 **22,50 € + 4 € = 26,50 €.**

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de **Réussir**. 1 rue Léopold Sédar Senghor - CS 20022 - Colombelles - 14902 Caen cedex 9.

NomPrénom
Adresse.....
.....
VilleCode postal.....

Nicolas Pinet, polyculteur-éleveur dans l'Eure a décidé de créer des ateliers de transformation sur la ferme afin de commercialiser ses produits en circuit court.

Une boucherie à la ferme

« *Je me suis installé en 2009 sur l'exploitation familiale en polyculture élevage. Ne souhaitant pas reprendre l'atelier lait, je l'ai arrêté pour démarrer une activité cidricole. En parallèle, j'ai gardé les quelques mères allaitantes de mes parents et augmenté en croît interne le cheptel* », explique Nicolas Pinet à la tête aujourd'hui d'un troupeau de 80 mères charolaises, de 100 hectares de cultures (blé, orge, colza, lin, betteraves), de 62 hectares de prairies et de 3 hectares de pommiers, à Morainville-Jouveaux dans l'Eure.

En 2010, l'éleveur a acquis une presse à huile et s'est lancé dans la fabrication d'huile de colza. Il a ensuite commencé la vente en colis de viande de bœuf et de veau. Un agriculteur voisin ayant un laboratoire aux normes CE et un boucher, lui a mis à disposition son outil. En 2016, « *j'ai investi dans une chambre froide et du matériel de boucher pour réaliser la découpe à domicile et ouvrir une boucherie à la ferme. En parallèle, j'ai embauché un boucher et un salarié pour la vente au détail sur les marchés* ».



C. DELISLE

À son installation, Nicolas Pinet a souhaité diversifier sa production. Il a ainsi monté une boucherie à la ferme où il propose également ses produits cidricoles et son huile de colza.



C. DELISLE

« *Mes vaches mangent de l'herbe et sont finies aux tourteaux de lin. La viande est maturée en chambre froide afin de fournir à mes clients une viande de qualité* », explique Nicolas Pinet.



C. DELISLE

Pour les tournées, l'éleveur avait confectionné un établi transportable sur une remorque, en vente aujourd'hui, du fait de l'arrêt des marchés.

DIFFÉRENTS RÉSEAUX DE VENTE

Tout ou presque est commercialisé au détail (seuls les restaurants demandent des muscles entiers). Pour atteindre l'équilibre carcasse, l'exploitant a développé différents réseaux de vente : sur les marchés (quatre par semaine), à la ferme, en collectivités locales (cantines…), dans des restaurants haut de gamme et en vente en ligne. « *L'année de présence sur les marchés m'a permis de me faire connaître et d'accroître les ventes. Aujourd'hui, l'employé sur les marchés est parti. Je ne fais donc plus que foires et marchés de saison. Mon objectif à terme est d'écouler 100 % des animaux à la boucherie à la ferme. Actuellement, 40 % de la marchandise est vendue par ce biais.* » Elle est ouverte une fois en semaine, le samedi matin et peut l'être sur rendez-vous.

L'éleveur commercialise des jeunes femelles (vaches et génisses finies) et des veaux rosés de 5 mois à raison, d'une vache ou génisse tous les quinze jours et d'un veau toutes les trois semaines. De mars à décembre, l'alimentation des femelles est constituée uniquement d'herbe pâturée. La ration hivernale est composée de betteraves, de foin, d'orge et de tourteaux de colza issus de la fabrique d'huile.

L'engraissement s'effectue ensuite avec une alimentation riche en oméga 3 à base de tourteaux de lin provenant d'une ferme voisine, de tourteaux de colza, de luzerne, d'orge, de foin et de compléments minéraux et vitaminés. « *En fonction de l'état des femelles, la période d'engraissement va de 100 à 250 jours pour être certain d'avoir une viande bien persillée.* »

OBJECTIF 100 % AUTONOME

« *La viande est maturée dans une chambre froide au moins quinze jours avant d'être découpée par mon boucher. Mon objectif est de diminuer le nombre de mères et d'augmenter le nombre de bêtes vendues en vente directe jusqu'à atteindre les 100 % en vente directe. Aujourd'hui, je commercialise l'intégralité de mes bêtes dans des filières locales car je travaille également avec Elvea et des GMS des environs* », note l'éleveur. Afin de vendre l'ensemble de ses bêtes en direct, Nicolas Pinet a un projet d'agrandissement de labo et boucherie à la ferme avec une maturation spécifique de la viande. « *La perspective est de 45 jours de maturation pour certains morceaux.* »

Aujourd'hui, même si cette activité de diversification à la ferme demande du temps, l'éleveur en est très satisfait car elle favorise le contact direct avec la clientèle et permet d'améliorer la valorisation de son produit qu'il estime avoir doublé par rapport au circuit classique de vente. « *Attention toutefois à rester vigilant sur les frais de personnel pour ne pas manger son bénéfice et à bien garantir le sanitaire* », avertit Nicolas Pinet. **CYRIELLE DELISLE**

www.fermedutuilet.fr

PRÉSIDENT D'UN DRIVE FERMIER

Nicolas Pinet est par ailleurs président du drive fermier de Tourville-sur-Pont-Audemer dans l'Eure qui a ouvert ses portes le 1er décembre 2016. Dorénavant, quatorze producteurs locaux dans un périmètre de 40 kilomètres, y présentent leurs produits : fruits, légumes, viande, safran, desserts, laitage, frites, miel, cidre… Tous les produits de première nécessité sont proposés par le drive. « *Les clients ont le choix parmi 300 produits. On a atteint les 50 commandes semaine. Depuis l'ouverture 1 000 commandes ont été passées* », observe Nicolas Pinet.

Les commandes en ligne s'effectuent du samedi au mercredi minuit. Le client peut ensuite venir les récupérer le vendredi soir en deux lieux ou le samedi matin sur trois points de retrait situés sur des fermes de producteurs fournissant le drive.

www.drive-fermier.fr/tourville-sur-pont-audemer

FOCUS

Diversification de l'offre

Nicolas Pinet propose une offre diversifiée à ses clients. Avec ses vergers hautes tiges non traités, il produit du jus de pommes, du cidre, du poiré, du vinaigre de cidre, de l'eau-de-vie et de l'apéritif normand. « *Ce dernier est un mélange d'eau-de-vie, de moût de pommes tout juste pressé, vieilli en fût de chêne pendant 18 mois minimum. L'eau-de-vie est issue de la distillation de cidre, élaboré avec dix variétés de pommes, il est vieilli à l'ancienne en fût de chêne. Le cidre est fabriqué en prise de mousse naturelle* », explique l'exploitant. Une partie de sa production de colza est par ailleurs transformée en huile grâce à l'achat d'une presse en 2010. « *Cette huile est issue d'une première pression à froid pour conserver les éléments nutritifs de l'huile (vitamines, tocophérols, acides gras essentiels, pigments etc.) ainsi que ses arômes.* » Aujourd'hui, Nicolas Pinet produit par an, environ 400 bouteilles d'huile de 50 cl, 3 000 de cidre, 1 500 de jus de pommes, 250 d'apéro et 100 d'eau-de-vie.



C. DELISLE